National Library of Canada
Collections Development Branch

Canadian Theses on
Microfiche Service

Bibliothèque nationale du Canada
Direction du développement des collections

Service des thèses canadiennes
sur microfiche

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us a poor photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de mauvaise qualité.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE

Ottawa, Canada
K1A 0N4

NL-339 (Rev. 8/80)

LES IDEOLOGIES ET LE DISCOURS URBANISTIQUE

par

Huguette Turcotte

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes supérieures
de l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention
de la Maîtrise ès arts en Géographie

UNIVERSITE D'OTTAWA
OTTAWA, CANADA 1981

H. Turcotte, Ottawa, Canada, 1981

© Huguette Turcotte, Ottawa, Canada, 1981

REMERCIEMENTS

Nous aimerions exprimer notre gratitude au Dr V. Berdoulay qui a su si bien nous diriger dans l'exécution de la tâche que nous nous étions fixée. Nous voudrions également souligner la précieuse contribution du Dr Léon Ploegaerts qui a guidé nos recherches préliminaires en vue de l'élaboration du sujet de thèse.

Nous tenons à remercier le Dr M. Phipps qui nous a gracieusement prêté son programme personnel d'analyse des correspondances et qui nous a assisté de ses explications pour son utilisation.

Nous remercions également tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette thèse.

RESUME

Cette thèse explore l'hypothèse suivante: les opérations à caractère administratif des institutions municipales masquent-elles des conflits politiques dans l'exercice du pouvoir urbain. Notre étude de cas s'applique à la Communauté urbaine de Montréal et notre champ de recherche est délimité par les thèmes du remembrement municipal et de l'aménagement du territoire. Notre matériel d'analyse se compose d'articles de journaux extraits de quatre grands quotidiens montréalais. Cette documentation écrite porte sur les discours prononcés par les instances municipales et supra-municipale de l'île de Montréal, en relation avec les thèmes sus-mentionnés. Nous procédons à l'analyse du contenu du matériel que nous avons recueilli sur une période de six ans débutant lors de la création de la Communauté.

Nous extrayons de ce corpus les arguments idéologiques qu'utilisent les producteurs de discours dans le débat se rapportant aux thèmes de recherche. Ces arguments sont classés en trois catégories qui indiquent les attitudes adoptées par les locuteurs face aux arguments invoqués dans la discussion. Ce premier traitement de l'information est résumé sous la forme d'une matrice de données. Celles-ci, ainsi extraites du corpus d'analyse et codifiées sont retranscrites sous une deuxième forme, celle d'une matrice d'analyse ou matrice de fréquence polarisée. La fréquence est calculée selon le nombre de fois qu'apparaît le même argument dans le discours de l'instance municipale

ou supra-municipale), et ceci pour chaque thème. La polarisation en positif, neutre et négatif correspond aux trois catégories d'attitudes identifiées lors du dépouillement des articles de journaux retenus dans l'échantillon. Nous obtenons ainsi deux matrices d'analyse relatives aux deux thèmes.

Les matrices sont ensuite traitées par ordinateur selon une analyse des correspondances. Les résultats ainsi obtenus nous permettent de saisir la structure du discours urbanistique et les particularités de sa fonction idéologique. Il rendent possible l'identification des coalitions d'intérêt entre les idéologues de la CUM. Enfin, ils révèlent l'existence de conflits de nature politique dans l'organisme administratif, la CUM.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Fréquence de parution des articles (corpus d'analyse)	p. 44
Tableau 2	Caractéristiques socio-économiques de la population des municipalités de la CUM, 1971	p. 48
Tableau 3	Format de la matrice de données	p. 59
Tableau 4	Format des matrices d'analyse	p. 61
Tableau 5	Facteurs de la matrice remembrement	p. 93
Tableau 6	Instances administratives de la matrice remembrement	p. 94
Tableau 7	Facteurs de la matrice aménagement	p. 119
Tableau 8	Instances administratives de la matrice aménagement	p. 120

CARTE

Carte 1	Territoire de la Communauté urbaine de Montréal	p. 38

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique C1	Corrélation des acteurs du remembrement,	Plan (1,2)
" C2	" " " " "	Plan (1,3)
" C3	" " " " "	Plan (1,4)
" C4	" " " " "	Plan (2,3)
" C5	" " " " "	Plan (2,4)
" C6	" " " " "	Plan (3,4)
" C7	Corrélation des acteurs d'aménagement	Plan (1,2)
" C8	" " " "	Plan (1,3)
" C9	" " " "	Plan (1,4)
" C10	" " " "	Plan (2,3)
" C11	" " " "	Plan (2,4)
" C12	" " " "	Plan (3,4)

Graphique 13 Matrice remembrement, facteurs I, II, III.

Graphique 14 Matrice aménagement, facteurs I, II, III

TABLE DES MATIERES

	PAGE
Remerciements	i
Résumé	ii
Liste des tableaux	iii
Carte	iii
Liste des graphiques	iv
Table des matières	v
Introduction	1
Chapitre I - Le cadre théorique: pouvoir, idéologie et institutions municipales	5
A. Pouvoir et organisation sociale	5
B. Idéologie et langage	12
C. Idéologie et institutions	20
D. Problématique liée au cas de la Communauté urbaine de Montréal	29
Chapitre II - La méthodologie	33
A. Le choix du corpus d'analyse	35
1. Le découpage spatial et les locuteurs ..	35
2. Le discours	37
a) Sa séquence temporelle	39
b) Les sources	42
B. La démarche méthodologique	43
1. Son objet et ses orientations	43
2. Son application au cas pratique	47
3. Les catégories	49
a) les arguments idéologiques	49
b) la polarisation des arguments idéologiques	53

4. Les matrices 57
a) la matrice de données 57
b) la matrice d'analyse 60
5. Le traitement informatique 60

Chapitre III - L'analyse des résultats 65
A. La matrice de remembrement 66
1. Généralités 66
2. Analyse des facteurs 68
a) le facteur I 68
b) le facteur II 71
c) le facteur III 79
d) le facteur IV 83
e) le facteur V 90
B. La matrice d'aménagement 95
1. Généralités 95
2. Analyse des facteurs 98
a) le facteur I 98
b) le facteur II 102
c) le facteur III 106
d) le facteur IV 111
e) le facteur V 116
C. Analyse comparative des matrices 121
a) les graphiques tri-dimensionnels 121
b) les alliances ou coalitions d'intérêt .. 128
c) l'utilisation idéologique des arguments. 131

Conclusion 135
Bibliographie 141

Annexe A
Annexe B
Annexe C

INTRODUCTION

Le 23/12/69, le Gouvernement du Québec créait la Communauté urbaine de Montréal, organisme supra-municipal chargé de pourvoir à l'approvisionnement et à la distribution équitable de certains services urbains sur le territoire de l'île de Montréal (CUM). L'intention du législateur était d'instituer un palier administratif régional qui assurerait une expertise technique aux municipalités de l'île pour résoudre des problèmes urbains communs et qui contribuerait à réaliser des économies d'échelles. Au lieu de créer un gouvernement métropolitain autonome, Québec a mis en place une structure administrative; Jacques Léveillée écrit à ce sujet:

> "En effet, puisque le législateur fixe les devoirs, les obligations, en somme les priorités législatives de la CUM, l'élément politique (entendu au sens noble de définition des objectifs d'une société) perd de son importance et peut même disparaître complètement au profit de l'expertise". (Léveillée, 22/4/1971).

Deux des compétences à la CUM consistaient à remembrer les territoires municipaux de l'île et à formuler un schéma d'aménagement pour l'ensemble de son territoire. Des opérations de cette nature, si elles supposent une expertise technique pour leur réalisation ne sont quand même pas sans faire intervenir un élément politique dans la problématique. Elles constituent sous cette forme, une négation de l'autonomie municipale, la municipalité étant le seul niveau de l'appareil régional

investi d'un pouvoir politique. Les options offertes par ces opérations ont suscité des réactions et des propositions alternatives de la part des municipalités membres. Le débat qui s'est engagé à la CUM en relation avec les thèmes du remembrement municipal et de l'aménagement du territoire s'est nourri de discussions dont l'objet et l'argumentation dépassaient le cadre du programme projeté. Le débat urbanistique s'est avéré une tribune où ont pu s'exprimer différentes idéologies. Léveillée écrit encore:

> "On (représentants municipaux) s'efforce généralement, comme dans plusieurs autres secteurs de la vie politique, de camoufler le débat sur les fins par des querelles interminables sur les moyens. Pour une fois que les implications idéologiques, toujours présentes sous de multiples camouflages, occupent l'avant-scène de la discussion métropolitaine, il ne faudrait pas manquer l'événement". (Ibid.)

L'orientation de notre recherche repose sur les questions suivantes: les opérations à caractère administratif des institutions municipales masquent-elles des conflits politiques dans l'exercice du pouvoir urbain? ... les services de planification sont-ils politisés? Comment sont-ils utilisés comme instrument dans l'exercice du pouvoir?...

Nous approcherons ces problèmes par le biais de l'idéologie; nous tenterons de cerner comment elle se matérialise dans le discours des institutions municipales. Nous préciserons ainsi notre champ d'investigation et nous essayerons de déterminer la fonction du discours urbanistique comme outil idéologique sur la scène politique municipale.

Pour mener à bien notre projet, nous explorerons dans cette thèse la relation entre les idéologies et le discours utilisé dans le débat relatif au remembrement municipal et à l'aménagement du territoire au sein de la Communauté urbaine de Montréal.

Dans un premier chapitre, nous exposerons le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre étude. Pour ce faire, nous reviserons une partie de la littérature pertinente à notre domaine de recherche. Nous discuterons les concepts majeurs sur lesquels s'appuyera notre recherche. Nous aborderons ainsi les rapports entre le pouvoir et l'organisation sociale, l'idéologie et le langage, et enfin l'idéologie et les institutions. A la lumière de ces réflexions, nous poserons les termes précis de notre problématique.

Nous développerons dans un deuxième chapitre la méthodologie que nous utiliserons pour réaliser une étude de cas. Dans un premier temps, nous commenterons le choix du corpus d'analyse et les critères qui ont guidé l'adoption du découpage spatial, des locuteurs, de la séquence temporelle et des sources. Dans un deuxième temps, nous approfondirons la méthodologie, soit l'objet et l'orientation de l'analyse de contenu, les catégories déterminées, les matrices et l'analyse des correspondances.

Au chapitre troisième, nous procéderons à l'analyse des résultats obtenus par traitement informatique. Nous considérerons chaque matrice

de façon individuelle en décrivant et interprétant pour chacune les facteurs dégagés et les représentations graphiques de ces facteurs. Puis, nous terminerons en comparant les principaux éléments qu'aura fait ressortir l'investigation précédente.

Nous conclurons finalement en brossant un tableau synthétique des points saillants de l'analyse et nous discuterons leur signification dans notre problématique initiale. Nous tenterons d'évaluer la contribution qu'apporte cette thèse à la discipline géographique et quelles perspectives de recherches le domaine de l'idéologie ouvre au géographe.

CHAPITRE I

LE CADRE THEORIQUE: POUVOIR, IDEOLOGIE ET INSTITUTIONS MUNICIPALES

Dans ce premier chapitre, nous tenterons de situer notre analyse dans le cadre théorique qui traite des questions que nous aborderons tout au long de notre recherche. Nous discuterons des concepts qu'utilisent les auteurs en relation avec notre sujet, les commenterons et les comparerons. Ensuite, nous délimiterons le cadre de notre propre recherche, selon ses composantes thématiques majeures.

A. POUVOIR ET ORGANISATION SOCIALE

Le problème du pouvoir a préoccupé nombre de chercheurs et fait encore l'objet de nombreuses recherches. Bien qu'il ne constitue pas le thème central de notre étude, il est la plaque tournante de ce travail, puisqu'il sous-entend implicitement les concepts et les faits dont nous traitons. Il convient de la situer afin de développer notre problématique propre.

Parmi les définitions du pouvoir nous en retiendrons deux qui représentent bien les tendances modernes et qui offrent un cadre de référence à la fois comparable et riche sur le plan théorique. La première se rapporte à l'école du pouvoir communautaire alors que la deuxième s'inspire de la théorie marxiste.

Selon les auteurs de l'école américaine du pouvoir communautaire, l'exercice du pouvoir se caractérise et se définit par la capacité de mobiliser des ressources pour réaliser des effets voulus, avec le recours possible à quelques types de sanctions pour en faciliter la réalisation (Hawley et Wirt, 1968). Si la première définition omet de préciser le sujet mobilisateur, les maîtres Hunter et Dahl qui ont développé cette idée ont respectivement dégagé un modèle de structure du pouvoir élitiste et pluraliste. La mention du pouvoir coercitif pose l'existence de groupes et d'intérêts qui s'affrontent et fait appel au conflit comme essentiel dans l'exercice du pouvoir. Ceci fait donc intervenir de façon significative la question de l'organisation du pouvoir, soit l'identification des acteurs, de leurs intérêts, et de leurs conditions d'existence en fonction de l'émergence possible d'un conflit.

Hunter (1953) défenseur de la thèse des élites, soutient que le pouvoir est aux mains d'un nombre restreint d'individus ou de groupes aux intérêts semblables réunis en coalition. Ce concept d'élite est fortement entaché de l'esprit de classe sociale dominante; les membres de l'élite appartiennent à des couches sociales[1] socialement et économiquement privilégiées. Cette élite impliquée dans le pouvoir social,

---

(1) "On peut réserver le terme de couches sociales afin d'indiquer les effets secondaires de la combinaison des modes de production dans une formation sociale sur les classes - c'est le cas de l'"aristocratie ouvrière" de Lénine - les catégories - par exemple les "hauteurs" de la bureaucratie et de l'administration dont parle Lénine - et les fractions". (Poulantzas, 1968, p. 88).

politique éducatif et religieux, détient aussi le pouvoir économique qu'elle valorise tout particulièrement.

Dahl (1962) reconnaît l'existence d'un pouvoir pluraliste distribué sans connotations de classe déterminantes entre les divers groupes et factions qui composent la société que le pouvoir régit. Il construit un modèle basé sur l'émergence possible de conflits qui amèneraient différentes catégories de personnes à se jauger pour le maintien de leurs intérêts. Les éléments du conflit sont donnés comme suit:

- la manière dont les attitudes politiques sont réparties chez les citoyens et les leaders;
- le clivage des idéologies; impliquant les factions et l'hégémonie idéologique et variant de l'opposition à la confrontation (ou aux positions les plus extrêmes);
- les menaces sur le style de vie, en ce que les conflits économiques dégénèrent en conflits politiques selon le mode de vie des catégories sociales impliquées;
- le rôle capital des institutions politiques qui leur permet de proposer des solutions au conflit.

L'auteur précise bien que la "participation, ou faculté d'association des partis ou conflits est aussi déterminante dans le déroulement des négociations" (Cotteret, 1973, p. 126).

Selon Poulantzas, théoricien marxiste reconnu, le pouvoir est "la capacité d'une classe sociale de réaliser ses intérêts objectifs spécifiques"[1] (Poulantzas, 1968, p. 110). Poulantzas pense que l'organisation du pouvoir est absolument nécessaire à son exercice. Sa conception de "classe au pouvoir" se dégage ainsi et éclaire deux aspects importants pour notre étude:

- l'organisation de la classe se rapporte à la constitution d'une conception du monde propre qu'elle (la classe) impose à l'ensemble de la société par l'exercice du pouvoir;
- elle dépend de la capacité d'autres classes à réaliser leurs propres intérêts spécifiques et à faire dominer ainsi leurs valeurs et conception du monde.

Toujours selon Poulantzas, la capacité à exercer le pouvoir est fortement entachée de l'idée d'appartenance à une classe, les valeurs de cette classe domineront la société avant même que la classe ne domine la scène politique. La présence d'autres classes organisées en factions et défendant d'autres intérêts fait jaillir la notion de conflit; cette notion est aussi caractéristique des rapports sociaux de la scène politique. Il va également de soi que les factions antagonistes se réfèrent à

---

(1) "Les intérêts objectifs de classe apparaissent non pas directement comme le seuil de son existence en tant que classe distincte - une quelconque "situation de classe en soi" - mais comme l'horizon de son action comme force sociale" (Poulantzas, 1968, p. 119).

des valeurs et aspirations en accord avec leurs intérêts et qui diffèrent de celles de leurs opposants politiques. Il semble donc que valeurs, intérêts et aspirations s'articulent au pouvoir tant au niveau de l'affiliation et de l'horizon des acteurs qui y participent qu'au niveau des actions qu'ils amorcent.

Chombart de Lauwe, personnalité notoire, n'est pas tant connu par ses allégeances à l'école marxiste ou autres, mais bien par son apport à la psychosociologie. Son oeuvre enrichit la discussion alors qu'il aborde cette question du conflit en amont de son expression strictement politique; il essaie d'en retracer la genèse au tréfonds de la psyché et d'y relier les besoins du moi collectif. (Chombart de Lauwe, 1969, 1970). Selon lui,

> "la notion d'intérêt permet de comprendre comment les modifications du cadre d'existence et le développement économique sont en relation avec les systèmes de valeurs" (Chombart de Lauwe, 1969, p. 17).

Aussi,

> "l'aspiration peut être étudiée en fonction de l'intérêt porté à l'objet et des conditions objectives dans lesquelles peut s'opérer un choix. Dans la vie collective, lorsqu'une aspiration commune à un ensemble d'hommes s'oppose aux aspirations d'autres hommes, elle se précise et prend une force active de revendication". (Chombart de Lauwe, 1969, p. 18).

L'aspiration se situe donc au coeur même du changement social, elle provoque des manifestations communautaires de participation ou de rivalité.

Notons toutefois avec Poulantzas que cette organisation binaire du conflit est beaucoup plus complexe qu'elle ne le laisse d'abord soupçonner, puisque

> "les intérêts de classe, comme limites d'extension d'une pratique spécifique de classe, se déplacent, suivant les intérêts des autres classes en présence. Il s'agit toujours de relations, à proprement parler d'oppositions stratégiques d'intérêts de classe". (Poulantzas, 1968, p. 119).

La composition constante avec des intérêts différents amène la création de coalitions et l'émergence d'hégémonie entre groupes et factions. Qui dit coalitions et hégémonie fait appel à un processus de participation. La participation se caractérise, entre autres choses, par son orientation face aux intérêts, aux pratiques et au but considérés. Meister, sociologue français réputé pour ses recherches sur la participation, associe étroitement la participation sous ses diverses formes à une nouvelle ère, celle de la société des associations (Meister, 1974). Pour ce dernier, le type de participation qui implique un mouvement d'adhésion aux buts du groupe se désigne par participation-contribution. Pour Meister, la participation est intimement liée à l'action. Il identifie une autre orientation à la participation, soit révolutionnaire, de contestation (ibid.). Cette notion de participation suppose la même valeur de contribution positive chez les artisans de l'économie libérale et pluraliste

du pouvoir. Castells, sociologue marxiste non moins connu, se penche aussi sur la question (Castells, 1972). Il l'étudie dans le cadre d'une adhésion au pouvoir où il l'appelle tout simplement "participation" et dans le cadre d'une réforme sociale où elle devient contestataire ou revendicative. Il ajoute une troisième forme de participation, soit innovatrice, axée sur le changement social et réalisée par les mouvements sociaux urbains (1972, 197).

La conception de la participation chez Chombart de Lauwe trouverait son équivalent chez Meister et Castells dans leurs concepts respectifs de participation-contribution et de participation.

Pour en revenir à la psychosociologie et à notre propos antérieur, Luciano Martins avance que la position sociale des acteurs du changement révèle les caractéristiques des liens existant avec la stratification des aspirations sociales. Toujours selon lui,

> "la nature des aspirations est fonction du nombre d'insertions de l'individu, du degré ou niveau auquel il participe à chacune d'entre elles et de l'importance que les dimensions dans lesquelles il s'insère revêtent hic et nunc dans tel ou tel contexte social". (Martins, 1979, p. 139).

L'auteur rejoint à travers la psychocosiologie ce principe cher à Castells, celui de l'horizon social des membres d'une faction sociale, comme expression d'une identification et d'une pratique propres à une classe sociale.

Voyons maintenant comment ces principes et concepts font intervenir l'idéologie dans la pratique du pouvoir, et comment elle s'exprime dans le langage.

B. IDEOLOGIE ET LANGAGE

La littérature sur l'idéologie abonde, cette dernière ayant suscité chez les chercheurs un vif intérêt depuis les dernières années. Nous traiterons de la fonction de l'idéologie dans l'exercice du pouvoir et de la spécificité de son langage.

Parmi les chercheurs qui oeuvrent dans le domaine des idéologies, Althusser s'est distingué par ses travaux; il représente une pensée marxiste dont de nombreux éléments s'insèrent dans la discussion en cours. Pour Althusser, l'idéologie se définit comme "le système des idées et des représentations qui domine l'esprit d'une homme ou d'un groupe social". (Althusser, 1970, p. 22). Selon lui, il n'y a de pratiques sociales que par et sous l'idéologie. Nous verrons comment après le jeu des intérêts et de la finalité des groupes l'idéologie participe à la pratique du pouvoir, à la lutte des classes et à la régulation des conflits sociaux.

Nous avons établi que le pouvoir s'exerce selon les intérêts spécifiques de ceux qui le détiennent. Or, l'intérêt découle directement des aspirations et du système de valeurs et définit les contours de l'idéologie.

Milos Kalab enrichit le débat lorsqu'il écrit avec justesse que:

> "La notion d'intérêt traduit, en principe, la structure des aspirations en vue des possibilités réelles objectives. Le contenu intérieur de l'intérêt est donc dans la tension dialectique entre le système de valeurs et les conditions objectives. A une aspiration définie correspondent toujours des besoins définis en tant que moyens de sa réalisation". (Kalab 1970, p. 89-90).

L'aspiration est projetée dans le monde réel vers l'objet à obtenir ou vers l'effet recherché. Cette projection s'inscrit dans l'espace-temps. La distance qui sépare l'aspiration de l'objet réel marque une tension et cette tension dépasse le sujet individuel. Elle obéit à une continuité qui relève des projets d'un groupe. Cette tension obéit aussi à une finalité qui se rapporte à l'ensemble des projets coordonnés du groupe. Le projet collectif esr remorqué par l'idéologie; cette dernière transcende la réalité, dicte des comportements et les justifient en vue du projet à réaliser. L'idéologie occulte la réalité en vue d'atteindre le but commun. Elle se réfère à un système de représentation propre au groupe qui élabore le projet, symbolise ce dernier et les moyens d'y atteindre. L'idéologie sustente et échauffe l'imaginaire qui délivre des hésitations du soi et des incertitudes du temps. Pierre Ansart cerne bien cette caractéristique de l'idéologie:

> "... elle n'est pas un système intellectuel et si elle n'était que cela elle ne pourrait trouver son

> écho et remplir ses fonctions sociales: elle est simultanément un système de représentations et un système cohérent d'attitudes, elle fonctionne comme modèle générateur de connaissances et comme modèle affectif". (Ansart 1974, p. 48-49).

La fonction idéologique correspond à une fonction historique en ce sens qu'elle est omni-présente dans les sociétés, qu'elle persiste alors même que son message change ou s'ajuste aux situations et aux gens.

> "Le discours idéologique peut être en rapport direct avec les attitudes spontanées des publics, chercher à mettre en forme à conceptualiser ce que l'on peut appeler les idéologies diffuses, non coordonnées, inhérentes aux éthos collectifs" (ibid., p. 48-49).

L'idéologie joue un rôle éminemment politique puisqu'elle:

- se réfère aux valeurs, conception du monde et intérêts des factions qui exercent le pouvoir;
- tente de légitimer, de diffuser ou d'imposer ces valeurs et ce mode de vie à toute une société, ceci par le biais de l'exercice du pouvoir. Elle tente de les présenter comme valeurs universelles, c'est-à-dire comme valeurs correspondant à l'intérêt général.

En ce sens, l'idéologie remplit un rôle d'inculcation important dans la régulation des conflits politiques et dans la lutte des classes. Comme l'écrit Pierre Ansart,

> "l'idéologie transmet moins un savoir que des habitudes de perception, des schèmes constants de construction et d'interprétation... L'inculcation idéologique atteint le sujet dans ses motifs d'agir en même temps qu'elle régule les normes collectives selon lesquelles il sera jugé. L'inculcation tend à instaurer le sujet comme reproducteur de ce savoir globalisant, à lui faire reproduire ces choix et ces interprétations dans la banalité de l'évidence". (Ansart 1974, p. 58-59).

L'inculcation assure donc l'instauration de la domination; elle s'impose dans l'exercice du pouvoir et en précède même la pratique efficace par le contrôle social qu'elle réalise ainsi. La défense des intérêts du groupe au pouvoir dicte le maintien du status quo, le maintien de certaines relations de subordination/domination dans les structures sociales et la division du travail. L'idéologie propre au groupe au pouvoir constitue ainsi l'idéologie dominante qui s'impose, occulte les rôles sociaux et tente de se reproduire. Elle emprunte à la structure même du système social et se base sur un fétichisme du type de relations existant dans la société et auxquelles se réfèrent indifféremment les classes sociales. Elle pose le type particulier des relations de domination, comme évident et naturel où chacun y trouve son rôle préalablement assigné et défini. Selon Poulantzas, l'idéologie contribue dans la lutte des classes

> "non simplement à cacher le niveau économique toujours dominant, mais à cacher le niveau qui a le rôle dominant, et surtout le fait même de sa dominance. Son rôle politique se double à nier la contradiction en son sein et à la remplacer par une vision unitaire et cohérente qui tente de la résoudre par son absence". (Poulantzas 1968, p. 226).

Toujours selon Poulantzas, la dominance de l'idéologie se manifeste par le fait que les classes dominées vivent leurs conditions d'existence politique dans les formes du discours politique dominant, ce qui signifie qu'elles vivent leur révolte même contre le système de la domination dans le cadre référentiel de sa légitimité. Pierre Ansart, moins tranché dans son optique, reconnaît que

> "l'instance idéologique en tant que véhicule d'un projet collectif peut être désignée comme instance dominante dans cette conjoncture historique". (Ansart, 1974, p. 114).

Ansart considère l'idéologie comme instance sociale intrinsèque à toute action collective dans une société pluraliste alors que Poulantzas l'étudie face à la lutte des classes dans une société marquée par le monopolisme d'Etat. Ansart reconnaît le rôle de l'idéologie dans la lutte des classes mais il se garde bien de la considérer comme une conspiration sciemment ourdie par la classe dominante pour contraindre et réduire la classe dominée. Il la situe comme suit:

> "Le fétichisme n'est pas non plus lié à un niveau particulier de développement des forces productives, il n'est pas l'exclusivité du capitalisme, il se développe dans toute société marchande et, par exemple, dans les grandes cités antiques; le fétichisme de la marchandise prend seulement un relief spécifique dans la société capitaliste où régressent d'autres idéologies, religieuses ou féodales". (Ansart 1974, p. 75-76).

Ansart perçoit que l'émergence d'idéologies autres que l'idéologie dominante se rattache au besoin de rapprocher les énergies dispersées des groupes économiquement faibles ou culturellement dominés en leur insufflant un projet collectif qui diffère de celui du groupe dominant. L'appropriation symbolique précède et remplace jusqu'à un certain point la prééminence effective sur la scène sociale. Pour Ansart, la légitimité des instances idéologiques dans la société pluraliste entraîne une forte concurrence entre ces dernières, conduisant ainsi à des effets importants, soit:

- à exprimer des intérêts différents voire contradictoires, donc à centrer la vie politique sur le conflit social;
- à déformer la nature et l'importance de ce conflit;
- à éviter de la sorte le joug des réductions répressives propres aux monopoles idéologiques;
- à remettre en cause les frontières entre les catégories sociales et à occulter les antagonismes;
- à entraîner une faible intégration politique où les idéologues doivent reviser et ajuster sans cesse leurs positions et récupérer certaines valeurs ou/et sympathisants.

En dernier lieu, le tiraillement entre les différents appels idéologiques amène des ajustements, généralement centristes par le pouvoir d'Etat, et moins apparents que ceux préconisés par les idéologues. Le pouvoir réfère donc à une société où le conflit est central mais où les conflits

sont masqués, où l'idéologie se cache à elle-même en se posant comme mécanisme discret de régulation des conflits qu'elle engendre.

L'idéologie possède un langage qui lui est propre, langage qui définit son cadre d'inférence, qui s'adresse à l'individu, l'interpelle et le rend sujet du contenu de son discours. Ce langage n'est point neutre, il est chargé de contenu émotif véhiculant valeurs et interprétations. Comme l'écrit E. Benveniste:

> "... le langage est la propriété de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances directes. Le langage propose en quelque sorte des formes vides que chaque locuteur en exercice de discours s'approprie et qu'il rapporte à sa personne, définissant en même temps lui-même comme je et un partenaire comme tu. L'instance du discours est ainsi constitutive de toutes les coordonnées qui définissent le sujet". (Benveniste 1966, p. 261-263).

Le langage agence des mots "formes vides" selon une réthorique qui lui confère clarté et cohérence et le caractérise dans ses attributs comme discours idéologique.

Dans le monde hellénique, les penseurs tentèrent de développer un modèle idéal de gouvernement; l'utilisation du langage tombait parmi les techniques qui préoccupaient ces derniers. Ainsi pour Aristote, la fonction de la rhétorique

> "est de traiter des sujets dont nous devons délibérer et sur lesquels nous ne possédons pas de techniques devant des auditeurs qui n'ont pas la faculté d'inférer par de nombreux degrés et de suivre un raisonnement depuis un point éloigné". (Aristote, 1357a).

Fernand Dumont, qui consacre une partie de ses recherches aux idéologies, souligne le côté négatif de cette définition et s'en inspire pour dégager le rôle de l'idéologie (Dumont, 1974). Selon lui, la déficience de la technique réthorique, ou l'inaptitude du public au raisonnement prolongé, tel que le suppose Aristote, dissimulent la fonction positive de la réthorique. Celle-ci a pour but d'instituer le discours dans le jeu des opinions et de conjuger pour un public donné des faits et des valeurs.

Le discours idéologique interpelle des individus concrets pour en faire des sujets; il puise dans les rapports imaginaires des individus aux rapports de production (Althusser, ibid.).

Le discours écartera les écueils de l'inconsistance en dissimulant les contradictions. Il empruntera une forme homogène qui légitime sa logique et justifie son contenu sous l'apparence d'une structure transparente. L'idéologie se présentera comme langage scientifique posant à travers la banalité et l'évidence ses propres axiomes en règle et en savoir universels. Poulantzas qui assimile nécessairement l'idéologie dominante à la classe dominante écrit toutefois:

> "s'il est vrai que les classes dominées vivent nécessairement leur rapport à leurs conditions

> d'existence dans le discours de l'idéologie dominante, il n'est pas moins vrai, de l'autre côté que ce discours présente souvent des éléments empruntés à d'autres mode de vie que celui de la classe dominante." (Poulantzas 1968, p. 222).

Ansart fait écho à cette remarque alors même qu'il écrit que: le discours

> "ne se superpose pas à la pratique comme une instance mais ne cesse d'être manipulé comme un instrument par les groupes en rivalité et sert de moyen à la manipulation sociale". (Ansart 1974, p. 72).

Le discours cesse d'être statique et se crée au fur et à mesure que changent les conditions de l'exercice du pouvoir. Le discours devient une technique et traduit des tensions qu'il n'exprime pas ouvertement mais qui se vérifient dans le cadre de référence des structures sociales, surtout dans la division du travail (lieu de prédilection où se manifestent les schismes irréconciliables des catégories sociales). Le discours idéologique récupère et assimile le langage de l'opposition dans une alchimie qui le vide de son sens et brise le concensus de l'idéologie contestataire.

C. IDEOLOGIE ET INSTITUTIONS

Le pouvoir s'exerce et s'administre dans une société à travers une foule d'institutions disséminées dans le corps social. Le pouvoir d'Etat est supporté par un technocratie complexe qui participe à la

formation des institutions. Nous consulterons des auteurs choisis afin de voir comment, selon eux, le pouvoir relie les instances institutionnelles à l'idéologie politique, et quel est le rôle plus particulier des services de planification de l'instance municipale dans la pratique idéologique.

Selon la pensée d'Althusser, nous constatons que le pouvoir se réalise par l'intermédiaire de l'appareil d'Etat, (répressif et idéologique). L'appareil idéologique d'Etat consiste en un certains nombre de réalités qui se présentent sous la forme d'institutions distinctes et spécialisées. L'appareil idéologique définit des rituels qui règlent les pratiques sociales (Althusser, 1970).

Comme l'écrit Poulantzas,

> "on peut désigner en effet par légitimité des structures et institutions politiques leur rapport à l'idéologie dominante dans une formation: plus particulièrement, la légitimité recouvre l'impact spécifiquement politique de l'idéologie dominante". (Poulantzas, 1968, p. 239).

Ceci suppose la réalisation d'un double phénomène:

- les services de planification mis en place par l'instance politique municipale se rangent dans la ligne politique de l'idéologie dominante et,

- les catégories sociales[1] qui participent à l'action de cette instance réalisent par cette action même des intérêts qui leur sont spécifiques.

Avant d'aborder la question dans un contexte proprement urbain, établissons tout d'abord un concept de base et mettons-le en perspective dans le temps.

Dans l'esprit du courant positiviste, Saint-Simon en 1824 a énoncé pour la première fois le concept clé de l'idéologie technocratique:

> "La politique scientifique exclut radicalement l'arbitraire, parce qu'elle fait disparaître l'absolu et le vague qui l'ont engendré et qui le maintiennent... L'arbitraire cesse donc nécessairement. Le gouvernement des choses remplace celui des hommes; c'est alors qu'il y a vraiment loi, en politique, dans le sens réel et philosophique attaché à cette expression par l'illustre Montesquieu". (Saint-Simon, 1824).

Quelque cent soixante ans plus tard, Alain Touraine, à la lumière du test historique des événements de mai 1968, évalue le concept en ses termes:

---

(1) "Par catégories sociales, on peut entendre plus particulièrement des ensembles sociaux à "effets pertinents" qui peuvent devenir comme l'a démontré Lénine, des forces sociales, dont le trait distinctif repose sur leur rapport spécifique et surdéterminant à des structures autres que celles économiques: c'est notamment le cas de la bureaucratie, dans ses rapports à l'Etat, et des "intellectuels", dans leur rapport à l'idéologie" (Poulantzas, 1968, p. 68).

> "l'idéologie technocratique conduit à une négation de la politique, réduite à la science, comme si le choix des objectifs et des valeurs pouvait être entièrement supprimé par la recherche d'un enchaînement rationnel des moyens". (Touraine, 1968, p. 16).

Touraine ajoute d'ailleurs que l'action technocratique "est au service de la puissance des appareils de productions, qu'elle identifie au progrès général de la société" (ibid.). Voyons maintenant comment ce concept et son évaluation subséquente s'appliquent au milieu urbain.

Tout d'abord, l'urbanisation progressive pose la ville comme unité de représentation politique de la population. Comme l'écrit Chombart de Lauwe,

> "la ville se trouve aussi en rivalité avec les autres formes de pouvoir dans les sociétés capitalistes, en particulier le pouvoir financier et le pouvoir des hauts techniciens... Les aspirations à de nouvelles formes de vie urbaine sont liées aux aspirations à de nouvelles formes de pouvoir". (Chombart de Lauwe 1969, p. 78-79).

Or, l'espace politique local demeure un espace de représentation comme l'écrit Jean-Pierre Yahi, les pouvoirs municipaux sont dépolitisés, leur rôle de gestion est valorisé plutôt que leur fonction de pouvoir local. (Yahi, 1977). Les services de planification s'insèrent dans ce schème comme appareil technique employant la logique et le langage de la science planificatrice. Les interventions de l'instance municipale sur

l'espace sont justifiées par la scientificité de l'institution urbanistique. Si on se réfère à la définition qu'en donne le "Canadian Institute of Planners":

> "l'organisation scientifique, esthétique et l'aménagement du territoire afin d'obtenir des bénifices économiques, sociaux et physiques, et d'assurer santé et bien-être aux communautés urbaines et rurales" (1978, p. 2, par A, 05,1,6. Traduit de l'anglais par l'auteur).

La planification se présente donc comme une science oeuvrant pour une communauté et pour chaque individu de la communauté. La planification est une institution qui regroupe des spécialistes sélectionnés, qui utilise un langage particulier et de ce fait maintient une distance entre ses praticiens et les citoyens des municipalités affectées par ses actions.

A la lumière de ces observations, nous dégageons que la planification urbaine possède bien une idéologie et possède son discours idéologique. B. Fortier et P. Riboulet établissent une relation entre la planification urbaine et l'identification du pouvoir:

> "si la planification urbaine a pour objet essentiel de résoudre les contradictions, de surmonter les décalages ou tout au moins de tenter de le faire pour leurs manifestations les plus criantes, cela doit nous amener à voir que la planification urbaine est le fait d'un pouvoir, d'institutions, de classes ou de fractions de classes qui, par ce biais, agissent suivant leurs intérêts propres. Il est donc, à mon avis, extrêmement important, au delà de l'analyse de l'acte de planification lui-même - plan, décrets, directives ou autres - d'analyser la

> nature du pouvoir qui le commande et de caractériser, si possible, les intérêts qui l'animent" (1977, p. 113).

S'il existe une similitude frappante entre la fonction réductrice (de contradictions) de l'institution-planification et l'idéologie du pouvoir, c'est que cette institution est mise sur pied par et pour le pouvoir. Elle participe à l'idéologie dominante; elle l'occulte. L'instance municipale n'est plus confrontée à poser des choix politiques ouverts, elle les dissimule sous le couvert des solutions techniques que lui dicte l'institution-planification. Pour appuyer cette affirmation, citons encore une fois J.P. Yahi:

> "Le système politique communal demeure encore un relai à dépolitiser tout ce qui surgit à côté ou contre les appareils de contrôle sociaux et tente d'organiser des champs de vie sociale selon d'autres logiques". (Yahi 1977, p. 321).

Bien que cette citation soit inspiré du système français, elle s'applique au système nord-américain où l'on assiste à une prolifération de paliers et d'institutions administratives chargées d'administrer au nom de l'efficacité des services urbains de plus en plus nombreux, y compris les services de planification.

La preuve par l'évidence scientifique relève comme le dit Long de la capacité de circonscrire une situation et d'en définir les éléments.

Or la définition qui en découle est directement liée à l'idéologie de ceux qui définissent la situation. Leur idéologie leur procure leur légitimité et

> "le monisme qui compte peut être celui de la définition de la situation plutôt que celui de la structure de l'élite". (Long 1967, p. 249-250).

Comme les technocrates se recrutent dans des catégories sociales multiples qui ne participent pas toutes aux catégories dominantes, ce fait est extrêmement important. Il fait ressortir la prééminence d'une idéologie commune suffisamment souple pour absorber les idéologies divergentes (quoique non radicalement opposées) et l'existence d'intérêts compatibles dans l'éventail des factions impliquées de près ou de loin dans l'exercice du pouvoir par les appareils d'Etat.

Comme l'écrit fort justement Pierre Ansart,

> "Au sein du fonctionnement institutionnel s'affrontent, de façon plus ou moins ouverte, les idéologies rivales et les différentes critiques à l'égard de l'idéologie dominante. Mais, simultanément, l'institution en tant que corps social ayant ses intérêts et ses préoccupations spécifiques, tend à édifier une idéologie propre axée sur la défense et la légitimation d'elle-même". (Ansart 1974, p. 43).

L'élite ou la classe dominante devient de plus en plus difficile à identifier, le pouvoir se partage entre factions réalisant en symbiose leurs intérêts de groupe.

Ainsi, pour la planification urbaine, une littérature abondante prouve que cette dernière constitue bien un instrument servant quelques-uns. D. Harvey démontre que l'effet recherché par les municipalités grâce à l'évaluation foncière en est de filtrage social: l'impôt élevé joue le rôle de barrière qui protège le territoire municipal contre l'invasion des couches sociales indésirables, i.e., les économiquement faibles, les moins instruits... (Harvey 1972, 1973, 1978).

William Bunge illustre dans ses expéditions géographiques à Toronto que la décongestion urbaine par les voies rapides s'effectue au détriment des quartiers les plus densément peuplés et aussi les plus pauvres donc les moins aptes à exprimer leur opposition ou à la faire entendre des autorités responsables. (Bunge 1973).

Kevin Cox approche les règlements municipaux comme des mesures servant à minimiser les externalités négatives et/ou à maximiser les externalités positives. La qualité de l'environnement humain fait partie des externalités avec lesquelles les municipalités et le secteur privé composent. Encore ici, les municipalités les mieux nanties sont les plus aptes à maintenir et à améliorer la qualité de leurs conditions de vie dussent-elles repousser toutes les externalités qu'elles peuvent

éviter hors de leur limite et en affliger indirectement les municipalités moins fortunées. (Cox, 1973, 1974, 1979).

Long considère que le problème majeur d'une société où la consommation de biens publics augmente est d'administrer des revenus inégaux entre citoyens égaux. (Long, 1967). Les technocrates font partie de cette classe moyenne grandissante qui exige qu'une batterie de services municipaux lui rende justice et lui soit offerte aux endroits où elle se déplace et élit domicile. Il prétend donc que ces derniers exercent leur fonction d'administrateurs dans le sens de leurs intérêts, soit à la fois dans le sens d'un compromis avec l'idéologie dominante et dans le sens de la domination, puisque les plus faibles subiront les externalités négatives conséquentes des mesures adoptées par les institutions donc par cette même classe moyenne. On prend bien soin toutefois d'agir au nom de critères d'efficacité technique, et on utilise un langage scientifique qui justifie ces interventions. A cet égard citons Frantz Fanon:

> "Il est vrai que si l'on prend la précaution d'utiliser un langage compréhensible par les seuls licenciés en droit ou en sciences économiques, la preuve sera aisément faite que les masses doivent être dirigées. Le recours à un langage technique signifie que l'on est décidé à considérer les masses comme profanes. Ce langage dissimule mal le désir des conférenciers de tromper le peuple, de la laisser en dehors". (Fanon, 1961, p. 126).

D'où la suspicion manifestée par la population vis-à-vis de la participation-consultation auxquelles on la convie parfois; son impact ne saurait

être senti que dans la mesure où elle abonde dans le sens de l'idéologie dominante et dans la mesure où elle peut emprunter son discours, ce dernier fût-il technique.

Sproule-Jones (1973, 1974), dans son étude de la participation politique dans une municipalité canadienne trouve que les concepts économiques expliquent presque la moitié de la variance de l'échelle de participation politique, et que la connaissance et l'attention aux affaires publiques sont directement proportionnelles à la participation publique. La participation des citoyens n'est pas étrangère aux intérêts personnels et s'en trouve d'autant facilitée que la sensibilisation et la recherche s'effectuent dans le sens général de l'idéologie dominante.

D. PROBLEMATIQUE LIEE AU CAS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL

Le cadre pratique de notre recherche est celui de la Communauté urbaine de Montréal. Nous procéderons à l'analyse du contenu des discours prononcés par les instances administratives de l'île de Montréal. Pour ce faire, nous considérerons les discours officiels qui émanent des municipalités et de la CUM, via leurs représentants, et qui touchent les thèmes du remembrement municipal et de l'aménagement de territoire.

Nous retiendrons le thème de l'aménagement puisque ce dernier:

- est le champ par excellence du discours idéologique urbanistique où le politique glisse dans le technique (Benjamin, 1975);
- constitue une des compétences imposées à la CUM par le Ministère des Affaires municipales; selon l'article 164 de la Loi constituant la CUM;

> "La Communauté doit, par règlement, dans les trois ans de l'entrée en vigueur de la présente loi, établir un schéma d'aménagement de son territoire..."

- a donné lieu à des exercices de participation populaire et institutionnelle.

Le remembrement municipal s'avère indispensablement lié au schéma d'aménagement et il s'inscrit dans le contexte de notre étude puisque:

- il constitue un des problèmes les plus aigus des municipalités membres de la CUM, tant sur les plans économique, financier, socio-culturel que politique: sa mise en oeuvre s'avère nécessaire pour garantir l'efficacité de certaines des mesures les plus hardies ou épineuses de la planification urbaine (ex. rénovation urbaine versus le développement des extrémités de l'île; localisation d'éléments urbains générateurs d'externalités négatives dans la trame urbaine réorganisée);
- influence directement le niveau de services et de taxes qui affecte les municipalités. A cet égard, citons un passage tiré des "Propositions du schéma d'aménagement du Territoire de la CUM":

> "On doit se rappeler également que les moyens financiers de Communauté sont limités et qu'il faut compter sur des nouvelles sources de revenus pour la réalisation de ses objectifs. A cet égard, elle fonde ses espoirs sur l'accueil qui sera réservé aux recommandations du sous-comité d'étude de la Communauté urbaine de Montréal chargé:
>
> . d'analyser l'équilibre financier et budgétaire des municipalités membres de la Communauté selon diverses hypothèses territoriales de regroupement;"

- l'article 195 de la Loi de la Communauté urbaine de Montréal stipulait que:

> "La Communauté doit préparer et soumettre au ministre, dans les cinq ans de l'entrée en vigueur de la présente loi, un projet de réaménagement des limites territoriales des municipalités" (Gouvernement du Québec, 1970);

- de nombreuses municipalités membres ont élaboré des projets de fusion et ont soumis à la CUM et au MAM une redivision territoriale des municipalités de l'île. Notons ici les projets de Westmount, de Lachine et du West Island qui suscitèrent des réactions variées épousant toute la gamme émotive.

Le remembrement municipal présente une analogie frappante avec le schéma d'aménagement: l'exercice de ces deux compétences, à l'encontre des autres confiées à la CUM par la Loi étaient obligatoires et non optionnelles. Ce sont précisément ces deux compétences que la CUM n'a jamais exercées. C'est un domaine d'indécision; les débats afférants à ses points névralgiques sont susceptibles d'exprimer l'argumentation idéologique.

L'analyse qui suit nous permettra de mettre en relief:

- les idéologies et les idéologues à la CUM;
- les alliances ou coalitions à la CUM selon les intérêts des producteurs de discours face aux thèmes que nous considérons, et
- les conflits et les termes dans lesquels ils se posent, et ce , grâce au discours et à l'information factuelle qui cernent nos thèmes de recherche.

Notre analyse révélera en premier lieu, si des conflits politiques se cachent derrière des opérations à caractère administratif, et en second lieu, si l'utilisation du discours urbanistique par les instances municipales est guidé par la poursuite du pouvoir en milieu urbain.

CHAPITRE II

LA METHODOLOGIE

L'analyse de contenu s'est développée aux Etats-Unis en particulier, lors de la deuxième guerre mondiale. Ses principaux promoteurs furent Berelson (1953) et Laswell (1949). Elle a depuis largement dépassé le cadre de l'Amérique et est fort répandue dans les sciences sociales.(1) Voici comment Jean-Claude Gardin la définit:

> "Rappelons d'abord ce qu'est l'analyse de contenu, dans les sciences sociales: un ensemble de techniques destinées à faire apparaître, dans le "contenu" de diverses catégories de documents écrits (articles de presse, interviews, questionnaires, notes personnelles, etc...) certains éléments singuliers d'où l'on dérive ensuite telle ou telle caractérisation psycho-sociologique de l'individualité cernée" (1974, p. 22).

L'analyse de contenu suscite et alimente des controverses tout aussi fructueuses qu'abondantes entre les linguistes et les spécialistes des sciences humaines: elle oblige à reconsidérer les principes fondamentaux de la linguistique classique et à constituer une théorie de la formation du langage et du discours qui n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Elle a toutefois fait ses preuves comme technique d'analyse; La longue bibliographie qui s'allonge à son sujet en fait foi ainsi que l'intérêt accru que les chercheurs y accordent. Et comme le fait remarquer Dominique Maingueneau:

---

(1) (Budd, Thorp et Donohew, 1967), (Bardin, 1977), (Fondation nationale des sciences politiques, 1975), (D'Unrug, 1974).

> "Cependant, du strict point de vue du discours (et non de la langue), cette conceptualisation nous permettra de dire que le discours n'est pas à considérer comme un objet parfaitement homogène, qu'il est à la fois soumis aux règles de la langue naturelle, et à celles d'un système autre qui lui est spécifique. On ne peut donc pas dire que le discours crée des mots au sens nouveau, une nouvelle langue, ce qui serait évidemment absurde, mais qu'il utilise la langue en fonction de ses visées propres: le discours tisse donc des réseaux originaux à travers les virtualités de la langue" (1976, p. 50).

Cette particularité du discours nous semble des plus prometteuses pour l'exécution de la tâche que nous avons arrêtée dans cette recherche. Comme l'analyse de contenu possède ses outils de travail statistiques et quantitatifs, l'application de la méthode nous paraît aussi garante de la précision scientifique que nous désirons atteindre tout au long de notre analyse.

Comme l'explique Nicole Gagnon dans "Méthode quantitative de l'analyse de contenu",

> "la première méthode que les sociologues ont mise au point pour analyser des documents écrits, c'est la méthode quantitative. Ce qu'on appelle habituellement "analyse de contenu" (ou: "analyse de contenu classique") est une technique de mesure, applicable à des textes, et qui permet de les traiter selon la même méthodologie générale que celle du questionnaire. (p. 4)

> En d'autres termes, l'utilisateur de la méthode quantitative ne s'intéresse pas au code lui-même, il le considère comme l'indicateur de faits sociaux qui ne

> sont pas de l'ordre du langage mais de l'ordre des comportements: il utilise les phénomènes d'encodage/décodage comme de révélateurs des attitudes de l'émetteur et du récepteur" (p. 7).

L'analyse de contenu nous permettra à la fois de dégager les symboles du message, donc du discours et d'évaluer l'attitude des locuteurs qui émettent le message. Elle nous offrira la possibilité d'étudier comment, dans le cas de la Communauté urbaine de Montréal, l'idéologie objective les données émotives du milieu urbain. Pour ce faire, nous exposerons succintement dans ce chapitre comment se sont définis dans notre étude le choix du corpus d'analyse et de la méthodologie.

A. LE CHOIX DU CORPUS D'ANALYSE

1. Le découpage spatial et les locuteurs

Notre découpage spatial est l'île de Montréal qui correspond au territoire de la CUM et épouse les unités politico-administratives des instances municipales de l'île de Montréal. Les producteurs de discours ne sont nuls autres que les 29 municipalités de l'île et l'organisme supra-municipal qui les chapeaute, la CUM. (Voir carte 1).

Notre découpage territorial s'avère primordial dans l'analyse du discours car il spatialise l'idéologie: Il nous fournit le cadre de référence qui nous permettra de repérer la continuité et/ou la discontinuité de l'idéologie dans l'espace puisque les municipalités et la CUM

constituent les niveaux privilégiés de l'expression du discours idéologique sur le plan de l'aménagement et du remembrement municipal. Dans un article publié dans Le Devoir, Jacques Léveillée précise à cet effet:

> "en introduisant la notion de municipalité, on situe l'analyse au plan institutionnel, soit la cristallisation d'une différence socio-économique ou/et culturelle sous forme juridique. Nous soulignons aussi que nous nous penchons sur des instances administratives de l'île de Montréal et que la municipalité constitue le mode d'administration de notre entité territoriale." (Léveillée, 24/08/1971).

Cette trame géographique rend possible la vérification d'appartenance géographique et idéologique de nos locuteurs (origine des locuteurs représentatifs d'une idéologie, localisation des groupes de même filiation idéologique...).

La carte 1 illustre la couverture spatiale de notre découpage territorial. Elle fait également état de la division des municipalités en secteurs, comme les rapports techniques de la CUM les représentent.

Les secteurs regroupent ainsi:

1. Secteur de la ville de Montréal

2. Secteur est
   Ville d'Anjou
   Cité de Montréal-Nord

Cité de Saint-Léonard
Ville de Montréal-Est
Cité de Pointe-aux-Trembles

3. Secteur centre-ouest
Cité de Dorval
Ile Dorval
Cité de Lachine
Cité de Saint-Laurent

4. Secteur ouest
Ville de Baie d'Urfé
Ville de Dollard-des-Ormeaux
Ville de Pierrefonds
Ville de Roxboro
Ville de Sainte-Geneviève
Village de Senneville
Cité de Beaconsfield
Ville de Kirkland
Ville de Pointe-Claire
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
Paroisse de Saint-Raphael-de-l'Île-Bizard

5. Secteur centre
Cité de Côte Saint-Luc
Cité de Lasalle
Ville de Montréal-ouest
Ville de Saint-Pierre
Cité de Westmount
Ville de Hampstead
Ville de Mont-Royal
Ville d'Outremont
Cité de Verdun

2. Le discours

Le discours tel que nous le définissons dans le cadre de cette recherche est constitué essentiellement par les propos apparents donc officiels tenus par les représentants des instances municipales et supra-municipale de notre échantillon. Les thèmes du discours se rapportent au schéma d'aménagement et au remembrement municipal.

CARTE 1

Source: Divay, Gérard et Jean-Pierre Collin, La communauté urbaine de Montréal: de la ville centrale à l'île centrale, rapports de recherche No. 4, INRS-Urbanisation, Montréal, décembre 1977.

Retouché par l'auteur.

a) Sa séquence temporelle

Le discours que nous considérons s'étend sur une période profondément marquée par nos thèmes à l'étude. Elle débute avec l'avènement de la CUM, constituée par la Loi le 23 décembre 1969 et se termine en 1976, pour ainsi couvrir une période de 6 ans. Nous avons délimité la fin de notre séquence temporelle selon un choix dont la rationalité repose sur les facteurs suivants:

- facteur exogène

Jacques Benjamin, dans son livre "La Communauté urbaine de Montréal, une réforme ratée", écrit et démontre que le gouvernement régional que constitue la CUM est une courroie de transmission des volontés de l'instance politique qui lui est supérieure, la province. D'autre part, Gérard Divay et Jean-Pierre Collin dans leur étude intitulée "La Communauté urbaine de Montréal, de la ville centrale à l'île centrale", étudient aussi la question et écrivent à ce propos:

> "Si la régionalisation reste toujours à l'ordre du jour, on hésite à l'entreprendre et on ne sait pas comment la faire... En particulier, on a vu que l'organisation régionale dans l'île de Montréal est fortement tributaire de la conjoncture politique provinciale. Ainsi, en 1960, en 1970 et finalement en 1976, l'élection d'un nouveau gouvernement provincial entraîne une brisure dans l'évolution de cette organisation". (p. 61).

Nous avons donc décidé de faire concorder notre séquence temporelle aux séquences historiques déjà identifiées par des chercheurs compétents en la matière; nous assurons ainsi une cohérence globale à la période considérée. Nous évitons de mal interpréter l'effet sur notre cas d'étude d'un facteur exogène important alors que nous nous concentrons sur des questions qui lui sont rattachées de façon plus justement internes qu'externes. Nous évitons de chevaucher deux législatures provinciales différentes et de jongler avec des faits et des variables dissemblables alors que nous ignorons leurs impacts précis sur notre corpus d'analyse.

- facteur endogène

D'après les prescriptions de la Loi constituante de la CUM, l'adoption d'un schéma d'aménagement et une opération majeure de regroupement municipal sur le territoire de la CUM faisaient partie des fonctions qu'elle devait obligatoirement exercer, dans des délais respectifs de trois ans et de cinq ans après l'entrée en vigueur de cette Loi. En dépit de son incapacité à s'acquiter de sa tâche, la CUM y a investi des efforts soutenus mais vains. Ces efforts prennent place dans notre séquence temporelle, qui atteignent leur apogée dans sa première partie pour aller en diminuant de façon significative à la fin de la période étudiée. Le discours et le matériel relatif à ce dernier suivent de près cette courbe pour presque disparaître en 1976. Le discours reflète donc l'historique et l'évolution des thèmes à la CUM.

Ainsi, le 11 juillet 1974, la CUM soumet le bill 111 à la commission permanente des Affaires municipales demandant à cette dernière de lui accorder un délai additionnel de trois ans pour l'établissement de son schéma d'aménagement. La mise en oeuvre du schéma devrait être adoptée par le Conseil de la CUM avant le 1er janvier 1976, selon le moment qui convient le mieux à la CUM. D'autre part, en vertu du bill 111, "la Communauté peut préparer et soumettre au ministre un projet de réaménagement des limites territoriales des municipalités". Cet amendement à la Loi constituante change l'obligation initiale en simple pouvoir de la Communauté qu'elle peut exercer à la discrétion du Conseil. En 1976, la CUM ne s'était prévalu d'aucun de ces deux pouvoirs.

Ce dernier rebondissement législatif dans l'évolution des compétences imposées à la CUM a bien été entouré de quelques propos, mais il marque la fin du débat en ce qui a trait à nos deux thèmes de recherche. Afin d'illustrer la courbe qu'a suivi le discours dans notre séquence temporelle, nous avons dressé un tableau de fréquence (tableau 1) qui compare le nombre d'articles parus dans les quatre quotidiens de notre échantillon, selon une base trimestrielle s'étendant de 1970 (du 23/12/1969 plus précisément) au début de 1976. Ces articles qui constituent notre corpus d'analyse s'emboîtent bien aux événements ci-haut mentionnés. Ajoutons toutefois, que certaines concentrations d'articles sont dues à des initiatives extra-gouvernementales, soit à des propositions de remembrement issues des municipalités membres. Le chapitre III développera plus amplement ce point.

b) Les sources

Notre corpus d'analyse sera constitué d'articles de journaux se rapportant aux thèmes ci-haut mentionnés et sera puisé dans quatre grands quotidiens montréalais, soit: Le Devoir, La Presse, The Montreal Star et The Gazette. Ces quatre journeaux considérés sérieux, connaissaient une large diffusion à travers les diverses couches sociales intéressées aux questions municipales. De plus, ils reflètent assez fidèlement non seulement la bipolarité ethno-linguistique des populations de l'île, mais aussi les différentes optiques politiques et idéologiques des groupes en présence. La constitution de notre corpus d'analyse à partir de ces sources nous garantit ainsi un bon degré de fiabilité au niveau des données de base.

Il est à noter que la CUM avait sélectionné ces mêmes journaux pour la publication de l'avis des auditions publiques à propos des propositions du schéma d'aménagement de son territoire. Le choix de ce médium se justifie par la vérification précieuse qui nous est ainsi rendue possible quant à:

- la récurrence des thèmes idéologiques urbanistiques tels que diffusés dans le public et ceci grâce à l'information factuelle publiée dans les articles de journaux;
- l'interprétation de ces mêmes thèmes et leur traitement idéologique s'il y a lieu par les spécialistes de l'information alors qu'ils s'adressent à des publics variés.

Mentionnons également cette citation de Pierre Ansart à propos de la presse (écrite ou parlée):

> "les règles du marché favorisent la diffusion d'une presse d'information qui prétendra à l'indépendance par rapport aux idéologies officielles. Les moyens de communication de masse mettent en place un système auto-entretenu de diversification des publics et, par là même, de pluralisation des idéologies" (Ansart, 1974, p. 45).

La liste des articles sélectionnés et leur date de parution figurent dans l'annexe A. Soulignons que nous n'avons retenu que les articles qui mettent en cause une intervention ou/et une interaction des locuteurs, tel que le clarifiera la partie suivante.

B. LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

1. Son objet et son orientation

Dans l'éventail des possibilités que nous offre l'analyse de contenu, notre orientation constitue à évaluer les attitudes des représentants des instances municipales et para-municipale afin de cerner comment la participation idéologique de ces derniers se manifeste dans leur discours. L'évaluation des attitudes recouvre un ensemble de notions comportant des jugements explicites et implicites émis par les locuteurs et impliquant leur position par rapport à l'objet du discours et/ou à leurs interlocuteurs.

TABLEAU 1

FREQUENCE DE PARUTION DES ARTICLES

(Corpus d'analyse)

DATE DE PARUTION			The Montreal Star	The Gazette	La Presse	Le Devoir	SS-TOTAL
1969	23/12 +		-	-	-	-	
1970	TRIMESTRES	I	0	6	0	0	
		II	1	1	2	3	
		III	1	3	0	3	
		IV	0	0	0	0	
	Sous-Total		2	10	2	6	20
1971		I	1	10	1	6	
		II	2	6	0	2	
		III	4	0	1	1	
		IV	1	0	0	2	
	Sous-Total		8	16	2	11	37
1972		I	0	1	0	2	
		II	0	1	2	5	
		III	0	2	3	1	
		IV	1	0	0	1	
	Sous-Total		1	4	5	9	19
1973		I	0	0	0	0	
		II	0	5	0	3	
		III	1	0	0	0	
		IV	0	0	1	0	
	Sous-Total		1	5	1	3	10
1974		I	1	0	0	0	
		II	0	0	0	0	
		III	1	0	0	0	
		IV	0	0	0	1	
	Sous-Total		2	0	0	1	3
1975		I	0	1	0	0	
		II	0	0	0	0	
		III	3	0	0	1	
		IV	0	0	0	0	
	Sous-Total		3	1	0	1	5
	TOTAL		17	36	10	31	94

Les valeurs du locuteur sont une notion composite qui reflète les valeurs socio-culturelles auxquelles adhère le locuteur, ses intérêts et ses besoins. Nous ne considérons pas ici ces valeurs en tant que valeurs individuelles comme le ferait une analyse béhavioriste. Nous ne nous attachons pas non plus à une hypothétique origine des valeurs ou buts d'un individu dans les besoins fondamentaux à tous les êtres humains. Notre approche s'écarte aussi de la linguistique structuraliste: nous ne cherchons pas à trouver où qu'elles soient les structures du langage (dans le système parental, l'idéologie politique, la mythologie, le rituel, l'art...), et nous ne tentons pas d'examiner leurs propriétés formelles en soi.

Nous adoptons une approche basée sur la "place" ou le rôle occupé par le et/ou les locuteurs dans le catalogue des rôles qui lui sont offerts au sein de la société. Ainsi la réflexion de Slakta sur les rôles s'articule à la linguistique:

> "Une théorie du langage est liée à une science des idéologies, simplement parce que parler est une pratique réglée par des rituels. La maîtrise (intériorisation) de ces systèmes de règles définit la compétence générale idéologique". (D. Slakza, "Essai pour Austin", Langue française, 21).

Nous nous inspirons aussi de Michel Pêcheux pour qui le discours émis par le locuteur va de pair avec sa position ou son rôle social.

> "à un moment historique donné, les rapports de classes (lutte de classes) se caractérisent par l'affrontement à l'intérieur même de ces appareils (d'Etat), de positions politiques et idéologiques qui ne sont pas le fait d'individus, mais qui s'organisent en formations entretenant entre elles des rapports d'antagonisme, d'alliance ou de domination. On parlera de formation idéologique pour caractériser un élément (tel aspect de la lutte dans les appareils) susceptible d'intervenir comme une force confrontée à d'autres forces dans la conjoncture idéologique caractéristique d'une formation sociale en un moment donné; chaque formation idéologique constitue ainsi un ensemble complexe d'attitudes et de représentations qui se sont ni "individuelles" ni "universelles" mais se rapportent plus ou moins directement à des positions de classes en conflit les unes par rapport aux autres. (Pêcheux, 1975, p. 11).

Son approche, comme la situerait D. Maingueneau, (1976) se situe au confluent de la linguistique et du matérialisme historique: le langage est indissociable des conditions de production et de reproduction sociales. En puisant à la pensée d'Althusser, Pêcheux établit donc un rapport entre analyse du discours, langue et idéologie.

> "... on voit clairement qu'il est impossible d'identifier idéologie et discours (ce serait une conception idéaliste de l'idéologie comme sphère des idées et des discours), mais que l'on doit concevoir le discursif comme un des aspects matériels de ce que nous avons appelé la matérialité idéologique. Autrement dit, l'espèce discursive appartient selon nous au genre idéologique, ce qui revient à dire que les formations idéologiques dont nous venons de parler comportent nécessairement comme une de leurs composantes une ou plusieurs formations discursives inter-reliées qui déterminent ce qui peut et doit être dit (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc...) à partir

> d'une position donnée dans une conjoncture, autrement dit dans un certain rapport de places intérieur à un appareil idéologique et inscrit dans un rapport de classes. Nous dirons dès lors que toute formation discursive relève de conditions de production spécifiques, identifiables à partir de ce que nous venons de désigner". (Pêcheux, 1975, p. 11).

Ses affirmations et résultats nous confirment la validité de notre hypothèse et de notre objet de recherche. Sans toutefois appliquer rigoureusement sa méthode d'analyse automatique du discours, nous en conserverons l'esprit.

2. Son application au cas pratique

Nos locuteurs se situent dans une catégorie professionnelle ou occupationnelle à fonction sociale bien déterminée et homogène: des administrateurs municipaux. Toutefois, en vertu de la composition linguistique et socio-économique hétérogène des municipalités de l'île de Montréal (voir tableau 2), nous pouvons nous attendre à ce que les variations observées dans les attitudes relatives aux thèmes et que l'utilisation des arguments idéologiques reflètent une appartenance idéologique à deux volets:

- appartenance à la formation sociale dont est issu l'administrateur qui émet le discours; par formation sociale, nous englobons les distinctions ethno-linguistiques qui sont propres au territoire municipal concerné et qui contribuent à caractériser les formations sociales en question;

TABLEAU 2

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

DE LA POPULATION DES MUNICIPALITES DE LA CUM, 1971

	% de cadres et de profess.	% de cols blancs	% de cols bleus	Revenu familial médian ($)	% popul. ayant fréquenté l'université	% popul. de langue maternelle anglaise	% de propriétaires	Valeur médiane des logements occupés par leur propriétaire ($)
Montréal	21	44	35	9,023	16	15	19	18,603
Pointe-aux-Trembles	17	41	42	8,794	9	8	45	16,402
Montréal-Est	11	35	54	8,603	7	15	40	11,662
Anjou	24	45	31	9,921	18	12	33	20,771
Montréal-Nord	17	43	40	8,766	11	7	31	18,233
St-Léonard	19	43	38	9,915	16	7	32	22,541
St-Laurent	28	51	21	10,708	27	43	34	21,749
Mont-Royal	51	42	7	19,187	53	58	60	50,823
Outremont	35	45	20	9,603	33	17	33	49,545
Westmount	52	40	8	18,778	51	74	39	62,500
Hampstead	48	45	7	20,000	47	77	60	61,400
Côte-St-Luc	46	49	5	13,153	39	73	40	33,481
St-Pierre	11	38	51	8,203	8	18	21	17,656
Montréal-Ouest	48	41	11	15,452	52	85	69	33,073
Verdun	16	50	34	8,298	13	35	14	18,089
Lasalle	20	48	32	9,637	16	38	27	19,043
Lachine	19	47	34	9,152	18	36	31	19,879
Dorval	30	51	19	12,270	31	62	47	19,808
Pointe-Claire	38	46	16	13,733	38	79	69	21,099
Dollard-des-Ormeaux	40	46	14	13,887	N.S.P.	80	N.S.P.	25,142
Pierrefonds	34	39	27	11,815	26	57	75	20,455
Roxboro	32	45	23	12,451	29	56	75	21,049
Ste-Geneviève	17	42	41	7,783	N.S.P.	15	N.S.P.	19,167
Senneville	41	47	12	14,924	45	61	79	34,709
Ste-Anne-de-Bellevue	32	46	22	9,174	27	37	25	20,714
Baie d'Urfé	54	35	11	18,088	55	87	93	29,425
Kirkland	42	41	17	14,688	40	73	60	30,286
Beaconsfield	55	35	10	17,932	54	86	91	30,856
St-Raphaël	12	37	51	8,163	11	9	56	15,223

Source: Divay, Gérard et Jean-Pierre Collin, La Communauté urbaine de Montréal: de la ville centrale à l'île centrale, INRS-Urbanisation, rapports de recherche No. 4, Montréal, décembre 1977, p. 22-23.

- appartenance (ou aspiration à appartenir) à une fraction politico-administrative de la scène municipale. Comme ils sont à la fois des élus locaux et régionaux, cette dualité peut aussi se faire sentir dans la structure idéologique du discours.

Les types d'intervention seront normalisés en catégories permettant d'étudier la relation idéologique du locuteur au discours. L'évaluation des attitudes est parallèle et extérieure aux thèmes, ces derniers ayant comme fonction de définir le champ d'étude selon les raisons exposées dans la première partie de ce chapitre. L'objet du discours ne nous importe pas tant que son argumentation. Nous détaillerons les catégories utilisées ci-après.(1)

3. Les catégories

a) Les arguments idéologiques

L'analyse du discours idéologique requiert un repérage des mots à forte valeur affective liée à leur connotation, i.e., à leur propriété de désigner à la fois une idée principale et une idée secondaire qui s'y rattache.

---

(1) Il est à noter que les unités territoriales comprises dans nos matrices de données et d'analyse ne sont pas parfaitement identiques aux unités territoriales reportées au tableau 1, l'Ile Dorval n'apparaît pas dans le tableau construit par l'INRS. Nous l'avons considérée dans notre découpage territorial car elle avait été incluse dans le territoire de la CUM et avait participé aux débats sur le remembrement municipal. Ayant une population estivale d'une vingtaine de familles et une population résidente de sept personnes selon le recensement, et présentant un caractère de villégiature, cette dernière a reçu l'autorisation suite à la présentation du rapport Hanigan d'être détachée de la CUM. Cette discordance n'affecte toutefois pas notre recherche, et nous l'avons retenue dans la composition de notre découpage territorial.

Ces mots à forte valeur affective lorsqu'ils sont associés s'imprègnent d'une forte valeur symbolique, ils ont une signification d'un point de vue idéologique. La plénitude de leur sens symbolique et l'efficacité de leur utilisation repose sur un minimum de complicité entre les émetteurs et les récepteurs du discours. C'est l'histoire des idéologies; des institutions communément vécues par les individus d'une société qui regroupe les valeurs individuelles aux valeurs culturelles garantissent le fonctionnement de cette complicité.

Ces mots réfèrent aux valeurs et sont susceptibles de varier dans leur charge émotive selon la formation sociale à laquelle ils s'adressent. En ceci, nous nous éloignons de la linguistique saussurienne qui détermine la dénotation et la connotation. Citons le linguiste danois Hjelmslev qui cerne très bien ce problème:

> "très schématiquement, le couple dénotation/connotation permet habituellement d'opposer signification essentielle/ significations accessoires, secondes, la dénotation étant pensée comme un état "neutre" de la langue. Par exemple, on dira que gueule a le sens en dénotation de "figure", mais possède en plus des connotations vulgaires, grossières, etc. De tels phénomènes sont parfaitement indéniables, mais il ne suffit pas de la constater ou de le décrire de manière informelle dans un discours, encore faut-il montrer comment ces "connotations" s'intègrent au texte, sont un des éléments qui convergent en vue d'une explication. Autrement dit, il ne faut pas en faire un halo facultatif qui entourerait certains mots mais des éléments significatifs dans une structure explicative cohérente. Ce que la sémantique strictement contemporaine reproche à juste titre à la notion de connotation, c'est de rester liée au mot, au lieu de s'intégrer dans les différentes théories en voie de constitution dont cette notion relève: théorie des niveaux de langue, analyse du discours, énonciation, etc." (Hjelmslev, 1968, chap. 22).

Sans radicalement changer dans leur sémantique, les mots changent dans leur charge affective et dans leur sens selon les conditions historiques et l'appartenance idéologique vécues par une formation sociale au sein d'une société donnée.

> "... nous pensons utile d'introduire la distinction entre base (linguistique) et processus (discursif) se développant sur cette base, distinction qui selon nous peut seule autoriser la prise en considération des rapports de contradiction, antagonisme, alliance, absorption... entre des formations discursives appartenant à des formations idéologiques différentes, sans pour autant impliquer l'existence mythyque d'une pluralité de "langues" appartenant à ces différentes formations". (Pêcheux, 1975, p. 22).

L'inventaire des mots à forte valeur affective s'effectuera parallèlement au dépouillement des articles du corpus d'analyse. A chaque fois qu'un locuteur intervient ou réagit en fonction des deux thèmes qui délimitent notre champ de recherche, nous relevons dans l'argumentation les concepts ou valeurs sur lesquels il s'appuie pour justifier son argumentation. Puis, on détermine si ces concepts ou valeurs sont significatifs selon leur nature, l'importance justificatrice qui leur est accordée et leur distribution dans le corpus; nous pouvons ainsi en déterminer la charge affective et la valeur idéologique. Les arguments évoqués s'étendent sur un registre étendu de valeurs, qu'ils réfèrent à des intérêts typiquement géographiques (ex. 16, 17), à des intérêts économiques (ex. 19) et politiques (ex. 8). Certains arguments chevauchent des domaines différents (ex. 14, 10). La tonalité joue entre des considérations éthiques (ex. 1, 2, 13) et des considérations techniques (ex. 18).

Cette argumentation éclectique de nature s'explique par le fait que nous avons voulu rester près des arguments comme les présentait le corpus d'analyse afin d'être le plus fidèle possible au discours. C'est aussi le propre de l'idéologie que d'emprunter des éléments apparemment éloignés du sujet initial pour prouver son point de vue et se dissimuler derrière la véracité superficiellement inattaquable dont elle tente ainsi de se revêtir.

Ces opérations de repérage et de sélection s'effectuent de façon indépendante et simultanée dans les documents rédigés en français et en anglais. Suite à ce premier relevé, nous établissons une liste unique française des arguments, cette langue étant celle dans laquelle nous travaillons. Cette liste rend les arguments équivalents et comparables entre eux, en respectant les similitudes et les différences qu'un corpus hétérogène comprenait au départ. Toutefois soulignons que la plupart des arguments présentaient une forte similitude dans les deux langues. Notre matrice ainsi uniformisée se prête alors au traitement informatisé que nous lui réservons ultérieurement et que nous décrirons dans la prochaine partie de ce chapitre.

La liste des arguments idéologiques repérés et sélectionnés se lit comme suit:

---

1. défense de la démocratie, sens du devoir
2. respect de la loi, de l'ordre établi, du status quo

3. défense et protection de ses droits
4. anarchie et chaos
5. mentalité communautaire, métropolitaine et régionale
6. confiance, communication, harmonie, entente, collaboration
7. autonomie, respect et maintien des pouvoirs de la CUM
8. autonomie et identité du pouvoir local
9. domination de la Ville de Montréal dans la CUM, paternalisme de Montréal
10. opposition ville centrale/banlieue
11. inefficacité de la CUM, manque de planification
12. bien-être et participation des citoyens
13. justice distributive
14. tendance naturelle au regroupement ethno-linguistique
15. ségrégation, racisme, génocide des populations francophones
16. logique des frontières naturelles
17. intégrité territoriale, situation géographique
18. efficacité administrative et technique, utilisation optimale des effectifs
19. coût élevé des services et leur financement
20. écologie, récréation

La clef de leur interprétation est donnée à l'annexe B.

b) <u>La polarisation des arguments idéologiques</u>

Pour évaluer les attitudes des locuteurs dans le discours, il faut en plus d'inventorier les arguments idéologiques qu'ils utilisent, tenir compte de l'éclairage affectif qui les baigne et mesurer sa force. Pour ce faire, nous nous inspirons du système de Bales (1951).

"Selon le système de Bales, les catégories sont organisées en une grille d'observation qui sert à mesurer les phénomènes d'interaction dans un petit groupe qui discute afin de trouver la solution à un problème. La grille cherche à évaluer la signification fonctionnelle des interactions, elle ne rend pas compte du contenu de la communication mais bien plutôt des phénomènes de comportement. La grille classifie chaque comportement selon qu'il se rattache à une signification fonctionnelle:

- instrumentale, soit orientée vers la réalisation de la tâche, ou la poursuite des buts par le groupe, ou
- socio-affective reliée à l'intégration i.e. à des problèmes reliés au fonctionnement interne du système.

Nous avons ainsi des comportements d'adaptation (ou de tâche) et d'intégration (socio-affectifs); chacune de ces grandes catégories se divise à nouveau en :

- demande et réponse pour les comportements de tâche;
- positif et négatif pour les comportements socio-affectifs.

On obtient 4 grandes catégories qu'on peut affiner en sous-catégories selon un critère de spécificité de la fonction pour les deux premières et d'intensité pour les deux secondes. Elles expriment les 12 types de comportement suivants:

socio-affectif positif	socio-affectif négatif
- expression de solidarité	- expression d'hostilité
- réduction des tensions	- création de tensions
- expression d'accord	- expression de désaccord

réponses de tâche	demandes de tâche
- émet des directives	- demande des directives
- émet des opinions	- demande des opinions
- émet des informations	- demande des informations"

(Gagnon, cahier 2)

L'utilisation du système de Bales, quoique scientifiquement adéquat dans l'élaboration de notre méthode de travail, a posé quelques problèmes à l'utilisateur. Premièrement, ce système avait été mis au point pour étudier par observation directe les relations des interlocuteurs dans un petit groupe. Or, nous avons élargi la taille du groupe observé. De plus, comme le rôle occupé par les acteurs au sein du groupe nous intéresse selon leur appartenance idéologique, nous avons simplifié cette classification et l'avons appliqué à l'évaluation des attitudes en fonction des arguments idéologiques et non pas directement en fonction

des relations interpersonnelles entre les locuteurs. Notre observation s'étire sur une période assez longue; l'utilisation d'une grille qui présente ce degré de finesse ne s'impose pas et s'appliquerait d'ailleurs difficilement à l'étude de notre cas pratique. Nous avons simplifier nos catégories en fonction des contraintes de notre échantillon mais nous avons pris soin que notre adaptation reste fidèle au système initial dont elle s'inspire.

Deuxièmement, notre analyse ne porte pas sur une observation directe du groupe, elle utilise un corpus constitué de documents écrits. Nos observations ont subi une première distorsion avant leur collecte puisqu'elles ont été filtrées ou traitées par les spécialistes de la presse écrite.

Troisièmement, la collecte des observations est généralement confiée à une équipe; chaque membre est appelé à vérifier et à censurer les informations recueillies par les autres, afin d'assurer à l'opération une plus grande rigueur scientifique. Or, nous avons procédé à la cueillette et à la codification des observations de façon individuelle. Il convient néanmoins de préciser que comme nos observations portaient sur des textes écrits, la codification pouvait être revisée et pondérée en cours de route, le matériel écrit possédant la qualité de demeurer conforme à lui-même, inaltéré par les opérations citées ci-haut. Cette étape de la recherche s'est effectuée avec de fréquents réajustements visant à lui conserver le caractère d'exactitude essentiel à son traitement ultérieur. Soulignons également que le traitement informatique qui

suivra regroupera automatiquement les acteurs selon leur attitude (et appartenance) idéologique. Le dépouillement du corpus nous a également conduit à choisir des arguments idéologiques qui relèvent d'un jeu d'interaction entre les locuteurs dans le groupe étudié.

Pour les besoins de notre analyse, nous regrouperons les sous-catégories en trois grandes catégories combinant les aspects de la spécificité de la fonction se rapportant à la tâche du groupe et le degré d'intensité pour le domaine socio-affectif. Nous obtenons ainsi des catégories:

- positive: faire preuve de solidarité, aider, se montrer détendu, rire, plaisanter, approuver, comprendre...
- neutre: se rapportant à la tâche du groupe,
- négative: désapprouver, se montrer tendu, s'opposer, se défendre, s'affirmer contre...

Nous exposerons dans la partie qui traite des matrices comment nous avons utilisé ces catégories.

4. Les matrices

a) La matrice de données

La matrice de données organise dans une forme synthétique l'essentiel des informations extraites du corpus d'analyse. Chaque rangée

constitue une unité comprenant dans les colonnes qui lui correspondent les données qui la caractérisent. Chaque unité est en fait une attitude. L'axe des abscisses constitue la fiche signalétique des unités de la matrice alors que l'axe des ordonnées contient les informations relatives aux thèmes, aux acteurs, aux arguments idéologiques et à leur catégorie. Ainsi, les colonnes indiquent le numéro de l'article dépouillé de 1 à 94, soit la totalité des articles du corpus d'analyse. L'énumération des articles comprend quatre blocs, soit les articles relatifs aux quatre quotidiens et sont disposés selon un ordre chronologique de parution pour chaque bloc. Toutefois, l'énumération générale suivra un ordre numérique continu. Comme un article peut faire état de plusieurs attitudes, on utilise la colonne 3 pour distinguer chaque attitude particulière à l'article. Pour ce faire, on se sert de lettres selon l'ordre alphabétique normal.

Les colonnes 4 et 5 précisent le thème auquel se rattache l'attitude exprimée, soit aménagement et remembrement municipal respectivement en colonnes 4 et 5. Les 31 colonnes suivantes sont réservées aux acteurs (ou locuteurs): la CUM et les municipalités de l'île de Montréal; on alloue à chacun une colonne dans leur ordre d'énumération présentée au tableau 1. On indique selon un système binaire de présence/absence l'identité du ou des acteurs qui manifestent une attitude et le thème auquel l'attitude relevée se rapporte.

TABLEAU 3

FORMAT DE LA MATRICE DE DONNEES

			A	R	CUM	MTL	LUC	HAM	SAL	OUE	ROY	OUT	PIE	VER	WES	ANJ	EST	NOR	PTE	LEO	DOR	ILE	LAC	LAU	URF	BEA	DOL	KIR	FON	CLA	ROX	RAP	BEL	GEN	SEN	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1		a	x				x	x	x	x	x	x	x		x	x	x		x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x										3															
1		b	x			x								x				x						x						2																											
1		c	x												x															3			3																								
1		d	x								x														x						2		3																								
1		e	x																											2																											
1		f	x			x																																																				
1		g	x																												x										2		1	3														
1		h	x		x																															3							3														
1		i	x								x																															2															
1		j	x													x																												2														
2		a	x				x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			3		1				3													
2		b	x			x																																			3															
3		a		x	x																																																				
3		b		x	x																																				3		3				3							3		
3		c		x		x												x						x												1																			
4		a		x	x																																					2										3		3		
4		b		x																												x																						3		
5		a		x								x																													2		2		1										
5		b		x							x																														2														3		

1= - 2= 0 3= +

Les colonnes 37 à 57 sont consacrées aux arguments idéologiques. Chaque fois qu'un argument idéologique est invoqué, on inscrit dans la colonne qui lui est réservée la catégorie d'attitude dans laquelle son utilisation le fait tomber. On codifie cette dernière par les symboles -, 0, +. La matrice de données se présente comme suit au tableau 3.

b) La matrice d'analyse

En fait, nous construisons deux matrices d'analyse à deux entrées. Sur l'axe des abscisses, on identifie par une abbréviation de trois lettres les acteurs municipaux et supra-municipal, la CUM. Sur l'axe des ordonnées, nous rapportons les vingt arguments idéologiques; chaque argument est divisé en trois parties correspondant chacune à une catégorie d'attitude. Les attitudes sont exprimées de façon synthétique et cumulative: on inscrit la fréquence d'apparition de l'attitude manifestée par chaque acteur, face à chaque argument. Le calcul de la fréquence s'effectue en dénombrant les attitudes inventoriées et codifiées de la matrice de données. Nous obtenons ainsi deux matrices de fréquence d'attitudes polarisées; elles constituent sous cette forme le matériel qui sera traité par ordinateur. La matrice A contient toutes les données finales se rapportant au schéma d'aménagement et la matrice R, celles qui ont trait au remembrement municipal. Voici schématiquement comment se présente chacune de ces matrices, au tableau 4.

5. Le traitement informatique

TABLEAU 4

FORMAT DES MATRICES D'ANALYSE

	DD-	DDO	DD+	SQ-	SQO	SQ+	PD-	PDO	PD+	AC-	ACO	AC+	MR-	MRO	MR+	CC-	CCO	CC+	RP-	RPO	RP+	PL-	PLO	PL+	DP-	DPO	DP+	VB-	VBO
CUM		1	3	1	1	1								1	3		3	7						2	2				
MTL			2		1										1			3		1	1		1				1		
LUC								1	1				1			2			1		1	1	1		6			1	2
HAM									1				1			2					1	1			6			1	2
SAL									1				1			2					1	1			6			1	2
OUE									1				1			2					1	1			6			1	2
ROY									1				1			3	1				1	1			6			1	2
OUT									1				1			2					1	1			6			1	2

	VB+	IP-	IPO	IP+	PC-	PCO	PC+	JD-	JDO	JD+	EL-	ELO	EL+	SR-	SRO	SR+	FN-	FNO	FN+	IT-	ITO	IT+	AT-	ATO	AT+	CF-	CFO	CF+	ER-	ERO	ER+	
		1		1		2	5		1															3	3	2	4			1	5	
							1														1			2	2		1	1			1		
			1																		1	1		1				1			2		
			1																		1			1							1		
			1																		1			1							1		
			1				1														1			1							1		
			1																		1			1							1		
			1																					1									

Exemple tiré de la matrice aménagement

Nous traiterons nos matrices selon la méthode de l'analyse des correspondances. Cette méthode, telle qu'elle est utilisée actuellement, en France notamment, a été mise au point par Benzécri (1976). L'analyse des correspondances est une mesure de similitude entre deux distributions.

> "L'analyse des correspondances a pour tâche première de comparer les profils internes de l'ensemble I et de l'ensemble J. On est en droit de penser que, plus une variable (ou une observation selon qu'on considère les colonnes ou les rangées) a un profil différent, plus elle aura tendance à se détacher des autres et à jouer un rôle important. Il ne faut pas conclure a priori que l'analyse des correspondances est un simple calcul de distance entre deux variables car elle tient compte de la position relative de chacune des variables dans l'ensemble des J" (Lemay, p. 79).

La méthode décrit et explore sous une forme géométrique les tableaux de chiffres qu'on lui soumet. Elle met bien en évidence les groupements et similitudes contenus dans les tableaux. Une propriété de la méthode consiste à calculer la distance générale de l'ensemble I par rapport à la distance générale de l'ensemble J. Elle permet de superposer les deux matrices et leur attribue une propriété de réciprocité.

> "L'étroite relation qui existe entre l'ensemble des I et celui des J dans le développement de l'analyse des correspondances constitue un point de force remarquable. Le calcul se fait à la même échelle et offre la possibilité de superposer les plans de ces deux ensembles" (Ibid., p. 93).

La première matrice de distance issue de l'analyse s'inscrit dans une aire triangulaire qui donne la distance de tous les acteurs combinés entre eux.

Elle fonctionne selon une distance calculée dans une métrique de x^2. C'est une représentation géométrique d'une matrice numérique de données sur un hyper-plan. L'axe no. 1 représente l'information maximum, ou variance maximum ou encore l'inertie maximum du nuage de points. Le volume est représenté en n-1 dimension. L'axe 11 est la projection du solide (données ainsi transformées et traitées par la méthode) sur un espace d'une dimension inférieure à celle de l'axe 1 et sur un plan perpendiculaire à ce même axe, soit sur l'hyper-plan normal à l'axe 1. L'axe 111 consiste en une autre projection à une dimension de moins que celle de l'axe 11, sur l'hyper-plan normal à l'axe 11. La proximité des points dans les plans traduit une similarité; un alignement traduit un élément unique de variation dans les plans.

Soulignons toutefois que les graphiques tracés par ordinateur ont une valeur indicative. Vu les particularités propres à l'outil mécanographique utilisé, l'imprimante placera les points sur la ligne la plus proche de leur position réelle dans le graphe. Les échelles sont également soumises à un traitement un peu singulier. L'axe des ordonnées s'allonge verticalement selon une échelle constante dans tous les graphiques puisqu'il suit fidèlement l'enchaînement des lignes d'imprimerie. Mais, l'échelle propre à l'axe des abscisses subit une légère distorsion. Cette échelle un peu imprécise est quand même relative à l'axe des ordonnées et l'espace de représentation s'organise en fonction des valeurs positionnées sur les ordonnées. Ce rajustement automatique des points assure au graphe sa validité, en dépit des légères distorsions que nous avons signalées.

Pour donner suite à ces brèves mais indispensables explications sur l'analyse des correspondances,[1] nous entamerons le chapitre suivant, l'analyse des résultats obtenus grâce à cette méthode d'analyse.

- Programme AFCOR, Méthode d'analyse factorielle de correspondances simples.

CHAPITRE III

L'ANALYSE DES RESULTATS

Dans ce chapitre, nous exposerons les résultats obtenus par traitement informatique, les analyserons et les comparerons dans les matrices. Pour ce faire, nous traiterons individuellement la matrice remembrement et la matrice aménagement. Chaque matrice fera l'objet de généralités donnant les grands caractères structurels, la liste des arguments utilisés, leurs associations parmi les observations et les cas, leurs scores et le pourcentage de variance expliqué par les facteurs. Nous indiquerons dans quels facteurs se retrouvent les valeurs maximales et minimales de la matrice.

Ensuite suivra l'analyse détaillée des facteurs selon la structure numérique des arguments et des instances administratives. Nous nous concentrerons sur les extrêmes dégagés par les facteurs plutôt que sur leurs moyennes. Puis, nous procéderons à l'investigation des graphes représentant les facteurs entre eux. Pour faciliter la compréhension du texte, nous référons le lecteur aux tableaux 5, 6, 7 et 8 qui contiennent les valeurs propres à chaque argument et à chaque instance administrative pour les facteurs des deux matrices. Le lecteur devra aussi consulter l'annexe C qui regroupe les représentations graphiques des facteurs entre eux. Nous terminerons finalement par une étude comparative des caractères extraits des deux matrices d'analyse.

A. LA MATRICE DE REMEMBREMENT

1. Généralités

La matrice de remembrement utilise 49 arguments polarisés sur 60. Les arguments omis sont:

- défense de la démocratie et de l'histoire -
- respect de la loi, de l'ordre établi, du status quo 0
- défense et protection des droits -
- anarchie/chaos 0
- " " +
- autonomie et identité du pouvoir local -
- participation des citoyens -
- justice distributrice 0
- tendance naturelle au regroupement ethno-linguistique 0
- ségrégation, racisme, génocide de la population francophone 0
- efficacité administrative et technique -

Certains des arguments utilisés sont toujours associés dans les facteurs, ils forment les regroupements suivants:

- "participation des citoyens 0" et "tendance au regroupement ethno-linguistique +";
- tendance au "regroupement ethno-linguistique" - et "confiance/communication -";

. "écologie/récréation 0" et "coût/financement 0".

Le couple "écologie/récréation" - et "écologie/récréation + " vaut zéro et n'est empreint d'aucune signification particulière. Les autres regroupements d'arguments seront interprétés dans le détail des facteurs; disons toutefois que leur position relative dans les facteurs tend à les situer plus dans les extrêmes que dans les moyennes. La matrice procède aussi à des regroupements de municipalités, ou instances administratives, qui demeurent constants dans les facteurs, soit, un premier regroupement avec Hamstead, Ville Lasalle, St-Pierre, Ville d'Anjou, St-Léonard et Côte St-Luc, et enfin un deuxième regroupement avec Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles.

L'analyse des correspondances dégage cinq facteurs dans la matrice d'analyse. Ces derniers expliquent 73.06% de la variance, ce qui constitue un taux d'explication significativement élevé dans la matrice. Les trois premiers facteurs expliquent à eux seuls 57.93% de la variance avec respectivement des valeurs de 29.65, 17.34 et 10.94%. Les facteurs IV et V contribuent à 7.80% et à 7.27% d'explication de la variance; c'est donc dire l'importance des trois premiers facteurs, et plus particulièrement des deux premiers.

Les valeurs positives et négatives des facteurs varient dans la matrice entre 4.38 et -3.35, témoignant d'un écart assez important entre les extrêmes. Soulignons que les scores qu'enregistrent les instances administratives varient entre 2.99 et -1.38.

2. Analyse des facteurs

a) le facteur I

Le facteur I enregistre le maximum des valeurs positives pour l'ensemble de la matrice remembrement. Le fer de lance de l'argumentation est "l'inefficacité de la CUM" polarisée en neutre avec la valeur 4.38. On remarque un saut dans les valeurs, puis une suite d'arguments qui nous donne: "anarchie/chaos-" 2.98, "ségrégation/racisme +" 2.72, "coût/financement 0" et "écologie/récréation 0" 2.14. Un autre saut dans les valeurs du facteur nous amène aux arguments "justice distributrice +" 1.71, "confiance/communication +" 1.03 et "intégrité territoriale +" 1.03.

Il semble ici qu'une partie de l'argumentation soit émotive. Elle puise dans des concepts effectivement très forts (anarchie, chaos, ségrégation, racisme) et soulève en quelque sorte une dimension taboue sinon dans la problématique, du moins dans sa discussion. Selon la logique associative des arguments, certaines particularités propres au thème du remembrement municipal donneraient lieu à des faits discriminatoires, voire racistes. Cet état de fait entraînerait une situation anarchique et chaotique indésirable qui minerait le fonctionnement du supra-organisme et s'opposerait à l'établissement de la mentalité régionale nécessaire au succès de ses opérations.

Une autre partie de l'argumentation mise surtout sur l'établissement d'un climat de confiance, favorable à la floraison d'attitudes de coopération à travers tout le territoire de l'île de Montréal. On compte beaucoup sur le rôle joué par la supra-structure municipale dans le décloisonnement des unités territoriales que constituent les 29 municipalités de l'île. Ce rôle est d'ordre administratif et s'appuie sur un critère éthique de justice distributrice. Le critère d'efficacité des opérations administratives implique ici l'adéquation à une valeur morale, et idéologique. La pensée sociale qui accompagne la valeur éthique est axée sur le régionalisme, la coopération; elle est indispensable à l'implantation du nouvel ordre préconisé par la CUM.

Ce facteur insiste sur des notions de sensibilisation et d'intégration à un niveau opérationel supérieur. C'est le grand facteur intégrationiste et régionalisateur axé sur un objectif d'efficacité administrative et mû par une conviction éthique d'équité sociale. Dans ce facteur, les producteurs du discours ne réclament pas la suprématie de l'organisme supra-municipal sur les municipalités-membres; ils défendent la position prééminente de la CUM comme élément unificateur, garant de l'équité et de la bonne entente sur l'île. Dans cette argumentation, pourrait-on résumer, le tout est supérieur à la somme des parties, et chaque municipalité y gagne par son adhésion à la CUM.

C'est aussi dans ce facteur qu'on retrouve les valeurs les plus fortes que le traitement par l'analyse des correspondances attribue

aux municipalités dans la matrice du remembrement. Ainsi Montréal avec un score de 2.99 se situe de loin en avant dans la matrice, et dans le facteur; elle est suivie par la CUM, celle-ci étant affectée d'une valeur de 1.46. Montréal, en effet comprenait plus de la moitié de la population de l'Île et jouissait au sein de la CUM d'une force politique conforme à sa réalité. D'autre part, le principe de justice distributrice avantagerait cette dernière; il lui assurerait un retour financier pour les services urbains dont elle approvisionnait par effet de retombée les municipalités extérieures à son territoire et dont elle assumait seule les coûts et l'administration. De plus, l'opération remembrement amputerait Montréal d'une partie de son territoire et de sa population. Le remaniement municipal la pénaliserait indirectement car il amoindrirait sa capacité financière (basée sur l'impôt foncier) et son expression politique (basée sur la taille des populations locales). La majorité des résidents de Montréal appartient à un groupe économiquement moyen ou faible et est francophone alors que les groupes à revenu élevé et les populations anglophones se concentrent dans la banlieue. Avec l'avénement de la CUM, le pouvoir se régionalise et doit s'équilibrer non seulement entre la ville centrale et la banlieue, mais aussi entre municipalités francophones et anglophones. Montréal sera donc très sensible et réagira vivement à toute tentative susceptible de perturber substantiellement la composition des populations municipales et leur impact politique dans le système renouvelé. D'où d'ailleurs l'utilisation d'arguments émotifs suggérant ou faisant appel à la ségrégation et au racisme.

En créant la CUM, le gouvernement du Québec visait à instaurer un nouvel ordre économique basé sur la justice distributrice et sur la distribution à grande échelle de services urbains relevant du secteur public. Les municipalités les plus défavorables du facteur sont celles du secteur ouest de l'île, banlieusardes, éloignées du centre et semi-rurales dans de nombreux cas. Certaines sont anglophones et bien nanties. Elles refusent l'idée de débourser pour des services dont elles ne bénificieront que faiblement vu leur position excentrique sur l'île. Leur perception de l'espace urbain ne dépasse guère leurs frontières municipales.

Montréal-Nord et Westmount (avec des scores de 0.42 et 0.15) endossent l'approche fonctionnelle de l'administration supra-municipale appelée à faire face aux besoins grandissants d'une agglomération qui croît et déborde de ses anciens cadres d'opération. Elles reconnaissent le bien-fondé de solutions élargies et partagées. L'analyse des autres facteurs, en particulier des facteurs II et III, précisera leur pensée et leur position dans les courants idéologiques de la matrice remembrement.

b) le facteur II

La position traduite par ce facteur est l'apanage de Westmount; cette dernière avait déposé un projet de restructuration de l'île en 13 bourgs; les caractères ethno-linguistiques des populations et leur ca-

pacité financière constituaient les principaux critères de restructuration.

Dans ce facteur, les arguments positifs dominants sont: la "participation des citoyens 0" avec un score de 3.4 et les "affinités au regroupement ethno-linguistique +" avec le même score. L'argument "participation des citoyens" est ici un énoncé neutre, un jugement de fait selon les valeurs qualitatives attribuées par la matrice polarisée. Ces derniers insistent tout particulièrement dans leur démonstration sur la participation des citoyens puisque l'argument est repris en position forte (2.65), mais cette fois, dans un axe de polarisation positive. Cet argument est fortement associé dans la discussion aux aspects négatifs de deux autres arguments: "ségrégation/racisme" (2.41) et "domination de Montréal" (2.07). "Ségrégation"racisme" occupe une position stratégique et s'associe à un argument de valeur positive et fortement orienté vers des notions plus globales d'éthique sociale, "mentalité régionale" au facteur I et "participation des citoyens" au facteur II. L'argument "domination de la ville de Montréal -" (2.07) constitue en soi une observation bien tranchée et suggère une situation susceptible de dégénérer en conflit. On nie la domination de la ville de Montréal: on évite ainsi la confrontation et on désamorce la bombe. On crée ainsi un climat plus détendu, propice à l'acceptation des arguments-clés de la démonstration, soit la "participation des citoyens 0" et l'"affinité aux groupements ethno-linguistiques".

On remarque aussi dans le facteur l'absence des arguments "justice distributrice" et "coût/financement" dans les extrêmes alors qu'ils ressortent dans tous les autres facteurs. Vu la nature de projet de Westmount, l'aspect financier ne constitue pas un critère déterminant en soi; on assimile la capacité de payer à la constitution des groupements ethno-linguistiques. L'une découlant de l'autre. Westmount, municipalité bien nantie, n'aborde pas l'argument "justice distributrice, consciente du décalage économique accusé entre les membres de la CUM; l'acceptation de ce principe jouerait en la défaveur de ses citoyens qui auraient beaucoup à débourser pour combler le déficit de certaines municipalités moins riches en revenu et en services.

Nous remarquons que l'"inefficacité de la CUM" figure au dernier rang de la liste des arguments (-2.61) alors que l'"autonomie de la CUM" enregistre un score de 1.4. Avec une CUM forte Westmount protégerait ses arrières; un organisme supra-municipal opérant dans un cadre régionalisé et restructuré réduirait la puissance du géant qu'est la ville de Montréal; ceci permettrait à Westmount d'occuper une place plus importante sur la scène politique inter-municipale, sans avoir à livrer une bataille difficile avec la ville centrale. La CUM d'une part se devrait de minimiser l'influence de la ville de Montréal sur la scène municipale, Westmount d'autre part désirerait qu'une telle influence soit minimisée. Westmount évite l'affrontement avec Montréal, contourne le conflit par un biais idéologique qui sert ses intérêts: elle encourage la création d'unités ethno-linguistiques fonctionnelles

aptes à contrer les ambitions de Montréal. Il est intéressant de noter que la logique des frontières naturelles (ou construites) qui agit ici comme critère absolu du raisonnement, s'apparente à l'invocation de déterminismes géographiques qui a souvent été à la base de l'histoire politique des peuples. Westmount se repose sur une logique qui reconnaît les frontières ou les bornes des unités territoriales comme des modes de sélection naturelle, infaillibles de par leur essence. Elle conclut ainsi à la justesse de l'intégrité territoriale.

Westmount, de tradition politique britannique développe un modèle de gestion urbaine fortement imprégné du concept du "home rule". Toutefois, son argumentation passe sous silence la corrélation qui existe entre les disparités socio-économiques et la composition socio-culturelle dans le Montréal métropolitain; en fait elle tend à perpétuer ces inégalités. Bien que noble en soi, cette pensée d'équilibre et d'enrichissement humain à travers le respect de la diversité socio-culturelle contribue à préserver les intérêts de son propre groupe ethno-linguistique majoritairement anglophone et économiquement fort.

L'argument-clé de son éthique, la participation des citoyens lui assurerait la voix politique nécessaire pour faire valoir ses droits au sein d'une CUM qui l'étouffait avec sa structure de représentativité. L'argument "status quo +" enregistre un score de -0.50 dans l'argumentation déployée par Westmount. Elle aborde son argumentation avec un élan positif et l'oriente sur la prospective du changement (selon les termes

qu'elle propose pour y arriver). Les changements qu'elle préconise, ne visent pas tellement à établir un nouvel ordre économique sur l'île comme l'entendent la CUM, la ville de Montréal et quelques autres municipalités (grâce au principe de la justice distributrice). Etant une enclave dans l'île de Montréal, Westmount aurait beaucoup à perdre d'une intégration à cette dernière. Westmount prend les devants, propose son propre remaniement municipal et rejette la structure municipale qui existait alors sur l'île.

Ainsi, peut-on voir la séquence logique des arguments idéologiques réunis dans la discussion. Selon leur thématique particulière, on peut coupler les arguments "ségrégation/racisme" et "affinités ethnolinguistiques". Ils s'inscrivent dans la même orbite mais gravitent autour de deux pôles différents. Cette position binaire se traduit dans l'argumentation: les arguments, bien que divergents, ne s'opposent pas directement dans la discussion. Jamais on ne discute ces derniers dans le système de l'autre, i.e. jamais on ne discute le système de l'autre. Les argumentations demeurent parallèles et elliptiques. Les parties se retranchent derrière leurs positions, en se servant des valeurs éthiques soulevées ci-haut comme de paravents.

La polarisation de l'argument "ségrégation/racisme", respectivement négative et positive dans les facteurs I et II, nous indique qu'il constitue un élément à contenu affectif élevé, qu'il est perçu de façon diamétralement différente dans la composition idéologique du corpus.

Cette association nous porte à croire qu'il constitue une plaque tournante de l'argumentation, bien qu'il ne constitue pas l'essentiel du sujet discuté. Si l'argument est litigieux, on ne l'aborde pas de front, on l'utilise dans la discussion pour faire ressortir des notions d'éthique sociale. Rappelons toutefois que tous les arguments, y compris ceux qui s'apparentent à l'éthique n'ont de raison d'être qu'en fonction du thème auquel ils se rattachent. Les valeurs éthiques servent à des positions différentes et de par leur nature même peuvent difficilement être attaquées, d'où la force indubitable qu'elles confèrent aux producteurs de discours dans la défense de leurs positions respectives. Ceci nous laisse croire qu'il y a association nécessaire entre les arguments à valeur éthique ou morale et les arguments plus directement liés aux faits réels, donc potentiellement plus conflictuels. Dans le cadre des débats sur les conflits masqués, il y aurait peut-être lieu de considérer ces arguments émotivement chargés comme supports des véritables noeuds de tension et indicateurs de luttes plus profondes.

Comme l'indique le graphe des plans 1, 2, la CUM se situe à mi-chemin entre les positions de Westmount et de Montréal. Elle regroupe un nuage de points dont les arguments de connotation éthique "justice distributrice", "mentalité régionale +" et des arguments plus fonctionnels comme "coût/financement 0" et "écologie/récréation 0". Notons que la CUM enregistre un score de 0.44 alors que Westmount occupe la première position avec un score de 1.88. La CUM partage avec Westmount des arguments comme, "inefficacité de la CUM -", "confiance/communication +",

"respect et maintien des pouvoirs de la CUM 0", "pouvoir local 0" et "efficacité administrative et technique 0". A notre avis, l'esprit démocratique démontré par Westmount et l'originalité avec laquelle elle intègre des objectifs politiques au modèle opérationnel de remembrement expliquerait l'adhésion partielle de la CUM au facteur II.

Quant à Montréal, sa position est unique et bien marquée dans le facteur: elle enregistre un score de -1.37. Peut-on poser l'hypothèse que la formule de remembrement proposée par Westmount indisposerait Montréal en lui interdisant ses aspirations pour annexer des municipalités plus riches; ou encore qu'elle réduirait son territoire à une zone centrale sujette aux problèmes de détérioration, pollution et congestion urbaines qui auraient tôt fait de saper ses ressources amoindries... Toutefois, le graphe 1, 2 montre que Montréal attire dans son orbite excentrique les points: "ségrégation/racisme +", "anarchie/chaos -". Bien que Montréal partage avec la CUM les positions supérieures du facteur I, il semblerait que les arguments développés, bien qu'ils concourent à construire le même facteur, se divorcent et se polarisent autour des deux leaders. Ainsi, Montréal manifeste une attitude très ferme, très chargée émotivement comme l'indique le choix des arguments et leur manque de diversité. Une telle argumentation peut paraître faible sur le plan logique et facilement attaquable. Mais nous avons tout lieu de croire qu'elle puise sa force dans l'évocation de tabous (suggérés par les arguments "ségrégation/racisme" et "anarchie/chaos") dont personne n'osera prouver la véracité ou la fausseté; c'est d'ailleurs

cet attribut qui l'investit de son pouvoir. De plus, Montréal occupe une place privilégiée au sein de la CUM, qu'elle ne désirerait pas perdre dans l'opération remembrement. Le projet de restructuration municipale proposé par Westmount entraîne cette conséquence qu'elle ne peut combattre ouvertement. Elle a donc recours au tabou, à l'interdit pour défendre sa position.

Pour ce facteur, toutes les autres municipalités sauf Outremont et Lachine se situent dans les moyennes négatives et varient de -0.01 à -0.36. Il semble bien que la solution offerte par Westmount se vaut la réprobation de la majorité. Elle ne réussit pas à rallier la banlieue qui se sent brusquée par l'imminence de l'opération remembrement. Se sentant lésées par la suprématie de Montréal et par les décisions de la CUM, jalouses de leur autonomie et aggressives face à toute proposition qui leur échappe, les municipalités conservent leur mutisme dans le climat de tension qui régnait alors. Dans le graphe, elles sont concentrées en nuage autour du point d'origine des plans 1, 2. Elles représentent vraiment les moyennes des facteurs. Outremont et Lachine émergent un peu de ce nuage de points; Outremont occupe une position positive dans le facteur II et Lachine représente la position la moins négative des deux facteurs. Sur la partie négative de l'axe relatif au facteur II, viennent après Montréal les municipalités de St-Raphaël, Ville St-Laurent, Ste-Geneviève et Pierrefonds qui se valent les plus basses moyennes des deux facteurs. On peut observer d'ailleurs que ces municipalités occupent les moyennes négatives dans tous les facteurs de la matrice.

c) le facteur III

Le troisième facteur représente une position plus nuancée que les deux précédentes. Elle emprunte des éléments aux deux autres, ou plutôt les discute et les reprend pour formuler une opinion différenciée. Cette position pourrait être qualifiée de modératrice; ses protagonistes jouent un peu les arbitres dans le match que se disputent les factions les plus extrêmes des hypothèses de remembrement.

Les deux arguments les plus forts du facteur ont une valeur de 2.19; ils font directement écho aux discussions des facteurs précédents. En réponse à l'argumentation de Westmount, les producteurs de discours opposent une critique qui porte d'abord sur l'argument des affinités ethno-linguistiques selon lequel les groupes se formeraient et se maintiendraient spontanément. Comme nous l'avons vu précédemment, cet argument est la clef de voûte de l'argumentation du facteur II. D'autre part, ces idéologues, à l'encontre de ceux du facteur I, rejettent l'idée que cette mécanique entraînerait inévitablement l'anarchie et le chaos sur le territoire de la CUM (l'argument polarisé négativement prend une valeur de -1.07). Aucune relation nécessaire n'est faite avec "ségrégation/racisme" alors que le facteur I l'associe étroitement à "anarchie/chaos". La position défendue ici s'appuie sur une logique plus froide que celle utilisée dans le facteur I et fait foi d'une émotivité beaucoup plus contenue. On discute aussi les fondements éthiques de l'argumentation du facteur II: la "participation des citoyens" en

polarisation positive prend une valeur de -1.6. On rejette ici la valeur indubitable de cet argument. Ce point de vue est renforcé par l'association à -2.0 de deux arguments déjà utilisés dans le facteur mais polarisés différemment: "affinités ethno-linguistiques" passe de - en valeur 2.19 à + en valeur -2.0 et "participation des citoyens" passe de + en valeur -1.6 à 0 en valeur -2.0. On assoit ses positions, on discute l'argument majeur développé par le facteur II selon sa propre logique.

Ce facteur reprend aussi la valeur éthique "confiance/communication", mais contrairement aux facteurs I et II l'utilise dans une polarisation négative. Nous croyons qu'il s'agit d'une mise en garde qu'adresse le locuteur contre l'utilisation de cet argument; ce dernier ne doit pas impunément servir d'alibi pour faire accepter d'autres arguments plus controversés ou litigieux. Cette interprétation nous semble d'autant plus plausible que le facteur s'attaque aussi à d'autres concepts éthiques ou du moins les passe en revue, tel que signalé plus haut. Le facteur défend aussi un concept éthique déjà avancé antérieurement; la justice distributrice. On la retrouve ici en polarisation positive avec une valeur de 1.8.

L'approche exposée au facteur III se veut objective et éclairée, à l'abri des excès émotifs. Elle fait intervenir dans le discours des arguments qui se veulent froids et techniques, comme "coût/financement 0", "écologie/récréation 0" qui forment un regroupement d'une valeur 1.7.

Les producteurs du discours sont favorables à la CUM; ils considèrent son inefficacité temporaire et ne croient pas qu'elle puisse justifier sa dissolution (l'argument est polarisé négativement et vaut -1.3). D'ailleurs son existence est liée au principe de justice distributrice et aux objectifs d'efficacité financière et administrative qui s'y rattachent. Cet aspect du facteur est accentué puisqu'il y a reprise de l'argument "inefficacité de la CUM" en polarisation neutre et à forte valeur négative (-3.35). Tout en reconnaissant le rôle de la CUM, le facteur accorde une valeur positive de 0.9 à l'argument "pouvoir local". Mais l'argument est utilisé de façon neutre dans la matrice polarisée; on fait appel à un jugement de fait, on ne revendique pas un droit.

Ce facteur présente donc deux volets: d'une part, il essaie de composer avec les deux premiers facteurs, leur donnant une certaine répartie objective, et d'autre part, il endosse une attitude nette dans la défense d'un principe directeur clairement exprimé, la justice distributrice. Il représente une position qui se veut modérée, critique et intègre.

Cette position n'est pas vraiment organisée; ses principaux représentants sont Montréal-Nord (avec 0.9), la CUM (avec 0.7) et Outremont (avec 0.3). Le maire de Montréal-Nord, connu pour la rigueur de ses jugements, a contribué dans les débuts de la CUM à assainir le climat de tension qui pesait au sein de l'organisme naissant. Il a tenté de

participer à l'élaboration d'une structure supra-municipale viable qui assure une redistribution équitable des biens et services collectifs entre toutes les municipalités-membres du territoire de la CUM. Son optique se range du côté de la ligne administrative tout en conservant un sens critique et éthique aigu. La CUM se range aussi sous cette étiquette administrative. Elle fut d'ailleurs le promoteur du principe de la justice distributrice. Outremont ressemble à bien des égards à Montréal-Nord sur le plan des options idéologiques: lors de la présentation du projet de Westmount, le maire d'Outremont avait exprimé une opinion fort semblable à celle de son homologue de Montréal-Nord. Cette ressemblance se laisse voir dans le facteur III. Toutefois, Outremont possède d'autres particularités idéologiques comme l'indiquera le facteur V, et sa position générale dans la matrice est un plus variable que celle de Montréal-Nord.

Alors que Montréal occupe une position fort radicale dans le facteur, avec un score de -1.38, Westmount se situe en avant-dernière position avec un score de -0.86. Bien que Montréal et Westmount présentent des caractéristiques réciproquement négatives dans le facteur, l'analyse du graphe des plans 2, 3 révèle une structure idéologique différente et fort peu de communauté entre elles. Les deux municipalités se situent dans deux grands axes divergents et complètement indépendants l'un de l'autre qui se rejoignent au point d'origine du graphique dans un nuage de points correspondant aux moyennes. Chacun des axes regroupe des caractéristiques particulières qui viennent appuyer notre observation;

la discussion s'inscrit dans le contexte d'un dialogue de sourds, puisque les axes ne se croisent ni ne s'opposent. Westmount s'aligne avec les arguments polarisés: domination de Montréal -, ségrégation/racisme -, participation des citoyens + et 0, affinités ethno-linguistiques +, alors que Montréal se rallie les points: inefficacité de la CUM 0, anarchie/chaos - et intégrité territoriale +. Dans le graphe des plans 1, 3, Montréal accuse le même alignement mais dans le cadran 2 plutôt que dans le cadran 3 alors que Westmount aligne ses même arguments le long de l'axe des ordonnées, montrant la conformité de l'axe au facteur 2. La CUM, au cadran 1 se rapproche beaucoup de Montréal-Nord, comme le laissait prévoir l'analyse des facteurs. Montréal et la CUM, bien que dans le même alignement correspondant à leur communauté dans le facteur I, s'éloignent considérablement sur le graphe. Cette distance est due à la bipolarité des arguments du facteur I. Soulignons enfin que Montréal enregistre les valeurs les plus extrêmes de la matrice, positive au facteur I, négatives aux facteurs II et III. Ce caractère spécial justifie sa position nettement excentrique dans les graphes.

d) <u>le facteur IV</u>

Ce facteur est spécifique aux municipalités du secteur ouest de l'île (communément appelé le West Island) avec Roxboro qui agit en porte-parole et qui enregistre un score de 0.70. Roxboro est suivie de près par les municipalités anglophones du secteur: Pointe-Claire 0.54, Kirkland 0.45, Baie d'Urfé 0.36, Beanconsfield 0.36... Une position de

résistance assez vive, teintée de négativité passive se dégage de ce facteur.

Les valeurs maximales sont toutes polarisées négativement (à l'exception d'une seule: ville centrale/banlieue qui est neutre); seuls les arguments des moyennes sont polarisés positivement ou sont neutres. Tous les arguments extrêmes nient des principes moteurs propres aux autres facteurs comme nous le discuterons ci-après, accentuant ainsi le côté négatif voire réactionnaire du facteur.

L'argument le plus fort, "justice distributrice-" avec 2.01 l'oppose aux facteurs I et II, lesquels utilisent l'argument en polarisation positive avec des valeurs respectives de 1.71 et de 1.8. Cet argument est ici fortement associé avec le "status quo-" et avec le "respect et autonomie de la CUM-" qui enregistrent des scores de 1.65 et de 1.20 respectivement. L'association de cet argument aux deux précédents indique que les producteurs du discours considèrent le principe de justice distributrice conséquent à l'exercice des pleins pouvoirs de la CUM; étant en désaccord profond avec ce principe, ils le confondent immédiatement dans l'argumentation à un ordre économique déjà établi. L'interprétation de cet argument varie beaucoup dans l'espace idéologique des producteurs de discours selon la perception de leur réalité. Elle est très-sensible aux intérêts en jeu et peut être facilement froissée par les idées nouvelles qui fermentent à la CUM.

Dans le graphe des plans 3, 4 l'argument "justice distributrice-" se trouve en valeur positive maximale sur le plan 4, sa contrepartie positive se trouve en valeur positive maximale sur le plan 3. L'argument positif regroupe la CUM et Montréal-Nord bien que leurs scores dans le facteur IV soient respectivement positif (0.33) et négatif (-0.47). Ceci nous indique que même si la position générale des deux instances ne s'équivaut pas dans le facteur IV, une association de pensée étroite existe au sujet du principe fondamental de la justice distributrice. La différence majeure illustrée par le graphe entre les positions des deux instances réside dans l'accent que met la CUM sur la "mentalité régionale +" alors que Montréal-Nord insiste sur "l'opposition ville centrale/banlieue +" et sur "le pouvoir local 0".

Soulignons que les arguments qu'associe Montréal-Nord à la justice distributrice se rapportent à sa condition géographique de ville de banlieue alors que les arguments de la CUM relèvent de sa condition politico-administrative; ils sont donc plus fonctionnels que géographiques.

On remarque un alignement entre les municipalités du secteur ouest, Outremont et Montréal-Nord pour les arguments "affinités ethnolinguistiques -" et "confiance/communication -". Bien que les arguments prennent une valeur différente dans les facteurs IV et III (-1.35 et -2.19), l'alignement n'en montre pas moins une pensée commune dans

l'utilisation de cet argument. Deux autres arguments semblent représenter une pensée uniforme et partagée: "coût/financement 0" et "écologie/récréation 0"; ils regroupent les municipalités du secteur ouest, Verdun, Lachine, Montréal-Nord, Dorval et la CUM.

On observe une autre concentration de points avec Westmount, Montréal, "ségrégation/racisme -", "participation des citoyens +" et "anarchie/chaos -". Alors que ce graphe ne considère pas directement le facteur I et le facteur II, il fait ressortir de façon résiduelle la parenté qui existe entre les considérations ethno-linguistiques de Westmount et les préoccupations anti-ségrégationnistes de Montréal.

Ce facteur range dans les maxima négatifs les arguments: "confiance/communication-" -1.35, "affinités ethno-linguistiques -" -1.35 et "intégrité territoriale -" -1.42. Ces arguments, polarisés en positif ou en neutre au facteur II, y prennent des valeurs positives fortes. C'est-à-dire que l'argumentation de ces producteurs de discours s'écarte sensiblement de l'esprit du facteur II. La représentation des plans 2, 4 illustre en effet cet écart. Municipalités et arguments s'alignent étroitement le long des axes qui correspondent aux facteurs. Cette conformité indique une forte correspondance avec les facteurs; la perpendicularité des alignements témoigne de la différence structurale qui existe dans l'argumentation. Ainsi, "affinités ethno-linguistiques +" et "participation des citoyens 0" se retrouvent à l'extrémité positive de l'axe des abscisses, représentant fort bien leur rôle-clé

dans l'argumentation de Westmount alors que "affinités ethno-linguistiques -" et "confiance/communication -" se retrouvent à l'extrémité négative de l'axe des ordonnées. L'"intégrité territoriale" accuse un positionnement analogue, en neutre pour Westmount et en négatif pour le secteur ouest.

Nous pouvons observer que les positions de Montréal et de Westmount diffèrent dans ce graphe. Montréal regroupe au cadran 3 l'"inefficacité de la CUM 0", "anarchie/chaos -", "ségrégation/racisme +" et "intégrité territoriale +" alors que Westmount au cadran 2 se rallie "intégrité territoriale 0", "logique des frontières naturelles 0", "ségrégation/racisme -" et "participation des citoyens +". Les traits principaux des facteurs I et II se retrouvent en divergence dans le graphe 2, 4. Nous pouvons observer que dans chaque représentation graphique qui exclut le plan I, la position de Montréal ressort quand même fortement, de façon constante et similaire dans le 3ième cadran. C'est dire que son unicité la distingue nettement des autres et que sa pensée est facilement isolable. Cette constance de la représentation témoigne de l'imperméabilité de sa pensée; sa structure reste immuable et n'emprunte rien aux facteurs autres qu'au facteur I.

Dans le graphe I, 4, la CUM se situe le long de l'axe des abscisses (plan 1) selon la valeur 0.33 que lui attribue le facteur. Le nuage de points qui l'entoure correspond aux arguments d'intégration et d'efficacité du facteur I. Le graphe révèle la nature fondamentalement

différente des arguments invoqués par la CUM et par les municipalités du secteur Ouest. Il dégage des familles idéologiques dissemblables. On remarque que la "justice distributrice -" est située tout au haut du plan IV, ce qui indique sa force dans le facteur alors que sa contrepartie positive est étroitement associée à la CUM sur le plan 1. Rappelons encore une fois que ce principe constituait un des objectifs de la CUM. Le même phénomène se produit avec "intégrité territoriale +" sur le plan I et sa version négative sur le plan 4.

On peut remarquer que le score de la CUM la place dans le facteur avant même les municipalités francophones du secteur Ouest. Ces dernières, bien qu'elles suivent la tendance générale du facteur n'épousent pas de façon aussi drastique les vues de leurs homologues anglophones. Rappelons avec Jacques Benjamin (1975) que les municipalités anglophones du secteur Ouest s'étaient farouchement opposées à l'intégration avec la CUM et qu'elles s'étaient cramponnées avec entêtement à leur position. Les municipalités francophones, bien qu'elles partagent les inquiétudes de ces dernières au sujet du remembrement municipal et du remaniement de l'assiette fiscale, se sentaient moins menacées vu leur force économique restreinte. Pointe-Claire avait d'ailleurs préparé un projet de fusion volontaire des municipalités du secteur Ouest. Le projet, entre autre chose, permettait de contrebalancer l'influence de la ville de Montréal et de protéger les privilèges acquis au sein d'une CUM trop envahissante. Bien que consentantes à la fusion proposée par Pointe-Claire, les municipalités francophones

manifestaient quelqu'hésitation, inquiètes d'être submergées par leurs homologues anglophones et d'être écrasées sous le lourd fardeau fiscal qu'une association à part égale avec des municipalités plus riches leur imposerait sûrement.

La position positive que détient la CUM dans le facteur s'explique, croyons-nous par l'accent qu'elle met sur les aspects administratifs et fonctionnels de ses opérations. Les arguments "écologie/récréation 0" et "coût/financement 0" se situent en place forte au cadran 1 et sont partagés par les leaders du facteur IV. La même chose se produit avec "communication/confiance +". Les municipalités du secteur Ouest acceptent cet énoncé de principe cher à la CUM et lui accordent un score de 0.88. Dans cet esprit, la CUM chargée de procéder au remembrement municipal, favorise les fusions volontaires. Toute proposition qui respecte les forces internes des populations impliquées dans l'opération, et qui est perçue comme telle, présente pour cette dernière un intérêt digne d'un accueil favorable. Soulignons toutefois, que l'argument "communication/confiance" semble être utilisé pour ses vertus de persuasion (même au facteur III il est utilisé de façon positive pour mettre en garde contre la politique des groupements ethnolinguistiques). Quoi qu'il en soit, cet argument qui mise sur la bonne foi des interlocuteurs et que ces derniers peuvent difficilement rejeter, est le seul à apparaître en polarisation positive dans les maxima du facteur.

L'allure générale du facteur illustre beaucoup plus un entêtement dans une position bien arrêtée qu'une démarche constructive nourrie d'idées originales.

e) le facteur V

Le cinquième et dernier facteur de la matrice se rapporte à un trait particulier de la géographie de l'île, à savoir la coexistence d'une agglomération urbaine importante et de municipalités urbaines et semi-urbaines de plus faible taille, sur le même territoire physique et administratif. Cette situation provoque des problèmes politique, financier et technique sérieux dont certains ressortent au facteur V. Les arguments suivants en font foi: le premier et plus important, "opposition ville centrale/banlieue 0" avec un score de 3.8 synthétise les données de la question comme nous l'écrivions ci-haut. Cette opposition s'exprime dans le facteur comme un constat, comme nous l'indique sa polarisation neutre. Les autres arguments sont à sa remorque et enregistrent des scores qui restent dans les moyennes. Des plus marquants, nous citerons: la "domination de Montréal -" avec 1.7. Polarisé négativement, l'argument signifie que même s'il existe une opposition entre la ville centrale et la banlieue, les producteurs de discours n'adoptent pas une attitude défensive et accusatrice à l'endroit de la ville centrale, en l'occurence Montréal. Ils font plutôt valoir en guise de compensation l'argument "pouvoir local 0" 1.2, qu'ils renchérissent dans le contexte de l'île. On rejette toutefois le principe

de justice distributrice (polarisée négativement, score 1.1). L'argument semble ici s'associer avec le "pouvoir local" et manifester un divorce idéologique entre le principe de l'un et la réalité de l'autre. Comme les discours portaient sur le remembrement municipal, les locuteurs acceptent l'idée que les frontières des territoires municipaux soient remodelées; ainsi le prouve la présence de "intégrité territoriale -" 1.3 et "status quo +" -0.80. Cette acceptation des changements profonds de la structure municipale sur l'île de Montréal ne se fait pas au nom de critères administratifs ou financiers ("coût/financement 0" -0.80), mais au nom d'un équilibre plus juste entre la banlieue, et Montréal, au nom du respect et du maintien du pouvoir local.

Outremont est le protagoniste de cette ligne de pensée et décroche un score de 1.30. Outremont fait partie de la banlieue de Montréal, mais est située tout près de la ville centrale; en fait, son territoire forme une enclave dans la ville de Montréal. Outremont possède un espace bâti vraiment urbain et sa population, quoique d'ethnies assez mélangées, possède un statut économique assez élevé, supérieur au statut moyen dans la ville de Montréal. La ville d'Outremont compte déjà un réseau de services urbains bien ramifié. Voisinant la ville de Montréal, Outremont jouit indirectement des effets de certains débordements positifs venant de cette dernière. Outremont n'a aucun intérêt à appuyer le principe de justice distributrice.

Quant à l'"opposition ville centrale/banlieue", Outremont s'éloigne de la perception qu'en ont les municipalités du secteur Ouest,

plus enclines à taxer cette opposition de domination despotique et envahissante. D'ailleurs l'accent révélé par le facteur sur cette prise de conscience (de cette soi-disant opposition) s'inscrit dans le courant administratif des urbanistes praticiens de l'époque. Le maire d'Outremont, homme d'affaires accompli suit cette ligne de pensée, et son apport à la discussion comme représentant et porte-parole d'Outremont se ressent de cette position idéologique: elle nous fait appréhender une approche moins emportée et émotive que celle de ses homologues du secteur Ouest, plus opérationnelle. Elle demeure toutefois empreinte d'une valeur éthique tout autant que politique: le pouvoir local. Outremont est suivie d'assez loin par la masse des autres municipalités dont les scores jouent entre 0.37 et -0.44. Les municipalités qui ressortent un peu de la masse sont Roxboro et Montréal suivies par Ville Mont-Royal et Lachine. En effet, ces municipalités comprennent fort bien le problème qui existe entre la ville centrale et la banlieue et reconnaissent que nombre de leurs griefs, bien qu'ils soient différents dans leur thématique, s'inscrivent quand même dans cette problématique de l'île. Une entente tacite sur le principe du pouvoir local garantit avec sûreté et tact les positions de chacune.

En queue de liste nous retrouvons deux municipalités francophones du secteur Ouest, Ste-Geneviève avec -0.43 et Pierrefonds avec -0.44. Ces municipalités, de facture plus rurale qu'urbaine ont manifesté une appréhension justifiée lors de leur incorporation à l'organisme supra-urbain. Même le projet de fusion du West Island a suscité chez elles

Liste des arguments idéologiques

DD - Défense de la démocratie, sens du devoir

SQ - Respect de la loi, de l'ordre établi, du status quo

DP - Défense et protection des droits

AC - Anarchie et chaos

MR - Mentalité communautaire, métropolitaine et régionale

CC - Confiance, communication, harmonie, entente, collabbration

RP - Autonomie, respect et maintien des pouvoirs de la CUM

PL - Autonomie et identité du pouvoir local

DP - Domination de la Ville de Montréal dans la CUM, paternalisme de Montréal

VB - Opposition ville centrale/banlieue

IP - Inefficacité de la CUM, manque de planification

PC - Bien-être et participation des citoyens

JD - Justice distributrice

EL - Tendance naturelle au regroupement ethno-linguistique

SR - Ségrégation, racisme, génocide des populations francophones

FN - Logique des frontières naturelles

IT - Intégrité territoriale, situation géographique

AT - Efficacité administrative et technique, utilisation optimale des effectifs

CF - Coût élevé des services et leur financement

ER - Ecologie, récréation

TABLEAU 5

FACTEURS DE LA MATRICE REMEMBREMENT

SQ +	-0.46679	IP 0	-2.61703	IP 0	-3.35017	VB 0	-1.79489	CF 0	-0.85628
FN -	-0.45692	AC -	-1.05673	PC 0	-2.08347	IT -	-1.42209	ER 0	-0.85628
SQ -	-0.43109	SQ +	-0.58602	EL +	-2.08347	EL -	-1.35273	SQ +	-0.80618
RP -	-0.41577	SR +	-0.53399	PC +	-1.62580	CC -		JD +	-0.57823
PL +	-0.37589	IT +	-0.51359	AC -	-1.07724	DP -	-0.96998	SR -	-0.57305
JD -	-0.36667	JD -	-0.35107	DP -	-0.61966	IP 0	-0.67819	AT 0	-0.48734
CF -	-0.35611	FN -	-0.31158	SR -	-0.55567	PL 0	-0.47070	EL +	-0.38423
PD +	-0.35355	SQ -	-0.30190	IT +	-0.37223	IP -	-0.40399	PC 0	
MR -	-0.34173	EL -	-0.22484	RP -	-0.31421	PC +	-0.38846	CC +	-0.36441
PD 0	-0.33768	CC -	-0.22484	SQ +	-0.29591	VB +	-0.36486	MR +	-0.29782
DP 0	-0.33685	VB -	-0.19197	JD -	-0.15884	CF -	-0.30861	RC +	-0.29184
CF +	-0.30813	PL +	-0.17073	PD 0	-0.15459	FN 0	-0.28972	RP +	-0.24002
DP +	-0.29639	CF -	-0.16048	VB -	-0.15389	VB -	-0.28576	CF -	-0.22280
AT +	-0.23421	CF +	-0.14159	SQ -	-0.14139	MR -	-0.27268	DD 0	-0.13222
VB -	-0.18928	PD +	-0.12784	FN -	-0.13502	DP 0	-0.22602	DP 0	-0.12678
IP +	-0.17205	DP 0	-0.12178	DD 0	-0.09483	IP +	-0.21599	IP +	-0.11507
MR 0	-0.15976	MR -	-0.11114	CF -	-0.07473	DP +	-0.19228	MR -	-0.10813
CC 0	-0.07752	AT +	-0.10688	PD +	-0.06849	IT 0	-0.18226	DP +	-0.09079
DD 0	-0.02891	DP +	-0.09918	PL +	-0.06514	DD 0	-0.18133	VB -	-0.07359
VB +	-0.02588	DD +	-0.06888	MR +	-0.04735	RP 0	-0.15353	SR +	-0.06757
VB 0	-0.01329	CC 0	-0.06126	DP 0	-0.03746	PC 0	-0.14506	FN -	-0.04769
ER -	0.0	MR 0	-0.06043	FN 0	-0.02869	EL +	-0.14506	AT +	-0.04307
ER +	0.0	RP +	-0.05727	SR +	-0.01508	FN +	-0.13051	DD +	-0.00816
IT -	0.07252	MR +	-0.04907	DP +	-0.00868	RP +	-0.11922	ER +	0.0
PC +	0.07333	DD 0	-0.03268	ER -	0.0	SQ +	-0.09976	ER -	0.0
DP -	0.10812	ER -	0.0	ER +	0.0	AC -	-0.07214	CF +	0.00368
DD +	0.14034	ER +	0.0	IP +	0.01214	ER -	0.0	FN 0	0.01166
RP +	0.18134	VB +	0.02581	CF +	0.02566	ER +	0.0	CC 0	0.01412
FN +	0.19990	RP -	0.03839	AT +	0.03730	CF +	0.00240	PD +	0.02369
PC 0	0.22954	IP +	0.09312	DD +	0.05295	SR +	0.03979	PL +	0.03689
EL +	0.22954	PD 0	0.24881	RP 0	0.08463	DD +	0.05285	AC -	0.08712
IT 0	0.26099	IT -	0.26415	FN +	0.09960	IT +	0.08363	CC -	0.11692
FN 0	0.33806	IP -	0.41880	IT 0	0.13869	AT +	0.09452	EL -	0.11692
RP 0	0.60584	JD +	0.55402	CC 0	0.14939	PD +	0.14946	RP -	0.38943
EL -	0.62697	FN +	0.69632	MR 0	0.19888	PL +	0.16285	RP 0	0.40191
CC -	0.62617	PL 0	0.66234	RP +	0.20212	MR +	0.16412	IP -	0.44413
PL 0	0.66234	AT 0	0.67323	CC +	0.32221	JD +	0.29244	IT +	0.46168
AT 0	0.67323	VB 0	0.71474	AT 0	0.43707	SR -	0.29316	PD 0	0.64045
IP -	0.91852	ER 0	0.86556	VB +	0.77346	AT 0	0.32822	FN +	0.64416
SR -	0.99553	CF 0	0.86556	MR +	0.81034	PD 0	0.33633	MR 0	0.65713
IT +	1.03004	IT 0	1.03297	VB 0	0.84415	FN -	0.49087	IT 0	0.75788
CC +	1.03151	FN 0	1.20606	IT -	0.92838	CC 0	0.67658	SQ -	0.76233
JD +	1.71070	CC +	1.23245	PL 0	0.93619	MR 0	0.68179	IP 0	0.96285
ER 0	2.14451	RP 0	1.42963	IP -	1.37783	CC +	0.88268	JD -	1.12020
CF 0	2.14451	DP -	2.07940	ER 0	1.73603	ER 0	0.95050	PL 0	1.22316
MR +	2.28879	SR -	2.41265	CF 0		CF 0	0.95050	IT -	1.32376
SR +	2.72752	PC +	2.65866	JD +	1.86681	RP -	1.20615	VB +	1.46870
AC -	2.98802	PC 0	3.44404	EL -	2.19377	SQ -	1.65123	DP -	1.74240
IP 0	4.38328	EL +	3.44404	CC -	2.19377	JD -	2.01117	VB 0	3.86903

Liste des instances administratives

MTL - Secteur de la Ville de Montréal
ANJ - Ville d'Anjou
NOR - Cité de Montréal-Nord
LEO - Cité de Saint-Léonard
EST - Ville de Montréal-Est
PTE - Cité de Pointe-aux-Trembles
DOR - Cité de Dorval
ILE - Ile Dorval
LAC - Cité de Lachine
LAU - Cité de Saint-Laurent
URF - Ville de Baie d'Urfé
DOL - Ville de Dollard-des-Ormeaux
PIN - Ville de Pierrefonds
ROX - Ville de Roxboro
GEN - Ville de Sainte-Geneviève
SEN - Village de Senneville
BEA - Cité de Beaconsfield
KIR - Ville de Kirkland
CLA - Ville de Pointe-Claire
BEL - Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
RAP - Paroisse de Saint-Raphael-de-l'Île-Bizard
LUC - Cité de Côte Saint-Luc
LAS - Cité de Lasalle
OUE - Ville de Montréal-ouest
PIE - Ville de Saint-Pierre
WES - Cité de Westmount
HAM - Ville de Hampstead
ROY - Ville de Mont-Royal
OUT - Ville d'Outremont
VER - Cité de Verdun
CUM - Communauté urbaine de Montréal

TABLEAU 6

INSTANCES ADMINISTRATIVES DE LA MATRICE REMEMBREMENT

GEN	-0.39085	MTL	-1.37186	MTL	-1.38917					FON	-0.44665
KIR	-0.38370	RAP	-0.36438	WES	-0.86763	OUT	-0.61178			GEN	-0.43415
URF	-0.36702	GEN	-0.31123	RAP	-0.18556	NOR	-0.47610			PTE	-0.29788
FON	-0.36103	LAU	-0.30398	LAU	-0.17614	DOR	-0.39374			EST	-0.29788
DOL	-0.36092	FON	-0.30206	VER	-0.15753	OUE	-0.25978			CUM	-0.29002
BEL	-0.34777	BEL	-0.22055	GEN	-0.11883	VER	-0.27219			RAP	-0.26329
BEA	-0.34597	ILE	-0.19891	DOR	-0.10519	SAL	-0.25485			OUE	-0.25489
HAM	-0.32096	SAL	-0.19665	ILE	-0.10280	PIE	.			LUC	-0.22650
SAL	-0.32096	PIE	.	FON	-0.09131	ANJ	.			LEO	.
PIE	.	ANJ	.	KIR	-0.08663	LEO	.			ANJ	.
ANJ	.	LEO	.	ROX	-0.06570	LUC	.			PIE	.
LEO	.	LUC	.	URF	-0.06404	HAM	.			SAL	.
LUC	.	HAM	.	DOL	-0.05112	LAU	-0.25191			HAM	.
SEN	-0.31432	KIR	-0.19475	BEA	-0.05043	MTL	-0.23854			BEL	-0.21558
OUE	-0.28647	OUE	-0.19152	BEL	-0.03552	ILE	-0.20911			LAU	-0.19804
CLA	-0.28591	DOL	-0.18595	HAM	-0.02501	LAC	-0.19986			WES	-0.13089
DOR	-0.27059	ROX	-0.18327	SAL	.	EST	-0.18500			VER	-0.01782
ROX	-0.25037	URF	-0.17990	PIE	.	PTE	-0.18500			DOR	-0.00503
EST	-0.24414	SEN	-0.17582	ANJ	.	FON	-0.18367			SEN	0.03037
PTE	.	DOR	-0.15887	LEO	.	GEN	-0.17629			NOR	0.03963
ROY	-0.23910	BEA	-0.12733	LUC	.	RAP	-0.11675			DOL	0.04327
RAP	-0.23797	NOR	-0.11960	CLA	-0.01678	ROY	-0.11367			ILE	0.05302
VER	-0.21139	EST	-0.09738	SEN	0.00154	BEL	-0.06064			CLA	0.05355
LAC	-0.09933	PTE	-0.09738	OUE	0.00510	WES	-0.05126			URF	0.08106
ILE	-0.09626	CLA	-0.07254	EST	0.03838	SEN	0.16778			KIR	0.15237
LAU	-0.04494	VER	-0.06621	PTE	0.03838	DOL	0.20177			BEA	0.20493
OUT	-0.00985	ROY	-0.01840	ROY	0.08920	CUM	0.33449			LAC	0.22210
WES	0.15351	LAC	0.37069	LAC	0.09431	BEA	0.36300			ROY	0.26016
NOR	0.42815	OUT	0.37264	OUT	0.34999	URF	0.36972			MTL	0.32652
CUM	1.46492	CUM	0.44891	CUM	0.72021	KIR	0.45905			ROX	0.37922
MTL	2.99922	WES	1.80151	NOR	0.91108	CLA	0.54146			OUT	1.30931
						ROX	0.70789				

une crainte réelle. Ces municipalités participaient assez peu à la vie urbaine de l'île; elles sont donc loin de partager une vision englobante qui tenterait d'en résoudre les problèmes organiques. Le facteur V demeure vraiment la particularité d'Outremont.

B. LA MATRICE D'AMENAGEMENT

1. Généralités

Soulignons tout d'abord que la matrice d'aménagement ne tient compte que de 46 arguments polarisés. Les arguments absents sont:

- défense de la démocratie et de l'histoire -
- défense et protection des droits -
- anarchie/chaos +
- anarchie/chaos 0
- inefficacité de la CUM 0
- participation des citoyens -
- intégrité territoriale 0
- efficacité administrative et technique -
- justice distributrice -
- affinités ethno-linguistiques -
- affinités ethno-linguistiques 0
- affinités ethno-linguistiques +
- ségrégation/racisme -
- ségrégation/racisme 0

- ségrégation/racisme +
- logique des frontières naturelles -
- logique des frontières naturelles 0
- logique des frontières naturelles +

Certains des arguments de la matrice sont regroupés comme suit tout au long des cinq facteurs:

- justice distributrice 0
- inefficacité de la CUM 0
- status quo -
- coût/financement -
- participation des citoyens 0

qui forment le regroupement A;

- intégrité territoriale -
- écologie/récréation -
- anarchie/chaos -
- inefficacité de la CUM +

qui forment le regroupement B, et

- opposition ville centrale/banlieue 0
- défense et protection des droits 0

qui forment le regroupement C. Afin d'alléger la manipulation des arguments dans l'analyse des résultats, nous utiliserons l'appellation

plutôt que le détail des arguments regroupés, à moins que le détail ne soit nécessaire à une meilleure compréhension du facteur examiné.

Notons également que deux regroupements s'opèrent au niveau des municipalités de la matrice. Le plus considérable est composé des onze municipalités suivantes:

- Outremont
- St-Pierre
- St-Léonard
- Hampstead
- Ile Dorval
- Ville Lasalle
- Beaconsfield
- Kirkland
- St-Raphael
- Ste-Anne-de-Bellevue
- Ste-Geneviève

Le deuxième regroupement ne comprend que Montréal-Est et Ville d'Anjou. L'importance du premier groupement est due à l'inertie qu'accuse nombre d'instances municipales en matière d'aménagement et de planification urbaine. Il est vrai aussi que les réactions suscitées par le débat sur l'aménagement du territoire de la CUM restaient à l'échelle des propositions, c'est-à-dire timides. La question du remembrement municipal qui fut débattue dans la même période captait plus d'attention et de réaction que les options d'aménagement.

Les arguments idéologiques de la matrice enregistrent des valeurs maximale et minimale de 3.92 et de -2.58 respectivement alors que

les instances administratives jouent entre des valeurs extrêmes de 2.42 à -0.98. Les facteurs dégagés par l'analyse expliquent 80.56% de la variance. Soulignons l'importance du facteur I puisqu'il contribue à lui seul à plus de la moitié de l'explication de la variance (41.8%). Les facteurs II, III, IV et V ont des pourcentages d'explication de 11.69, 10.49, 9.79 et 6:78 respectivement.

2. Analyse des facteurs

a) le facteur I

Ce facteur enregistre des valeurs positives élevées dans l'ensemble de la matrice, et ses valeurs maximales sont attribuées au regroupement d'arguments A avec 3.06. Ce regroupement comprend des valeurs éthiques et politiques importantes, soit la "justice distributrice" et la "participation des citoyens". Remarquons que la polarisation des deux arguments est neutre alors que les autres arguments qui leur sont associés ont une polarisation négative. Un examen de leur nature nous révèlera la structure du regroupement. Enfin, ni l'inefficacité momentanée de la CUM, ni le respect de l'ordre établi; ni l'importance du coût des opérations d'aménagement ne devraient arrêter l'action orientée vers l'aménagement du territoire de la CUM. Cette action ébranlera sûrement l'ordre établi et coûtera des sous, mais en revanche, elle instaurera un nouvel ordre politique et économique basé sur la justice distributrice. Le rôle que s'est fixé la CUM correspond

à l'atteinte de cet objectif, donc l'inefficacité qu'on observe dans la marche vers l'objectif ne peut être strictement considérée comme indicateur de performance, l'objectif à atteindre doit demeurer le point de mire de l'entreprise. Or l'objectif ne sera atteint que grâce à la participation des citoyens sur le territoire de la CUM. La présence même de cette dernière, comme institution offre la garantie qu'on ne perdra pas de vue l'objectif à atteindre et que la participation des citoyens demeurera à la base de toute action entreprise en matière d'aménagement global de l'île. Le regroupement A dévoile donc une vision prospective et idéaliste de l'aménagement de l'île, en dépit de son réalisme quant à la reconnaissance de l'inefficacité de la CUM et de l'importance des coûts relatifs à l'aménagement.

Les arguments qui suivent le regroupement A viennent le renforcer et le nuancer. On reprend en polarisation neutre l'argument "coût/financement" et on invoque un souci d'"efficacité administrative et technique" dans les opérations d'aménagement en particulier celles qui touchent l'"écologie et la récréation". Le premier argument enregistre un score de 2.85 alors que le second, polarisé positivement se vaut un score de 2.15 dans le facteur. On fait appel au "respect de l'ordre établi" pour une seconde fois, mais en polarisation neutre et avec une valeur de 2.56. On assure en quelque sorte aux interlocuteurs que l'action entreprise se fera dans la "confiance et la communication" (+ et avec un score de 2.3) et garantira la "défense de la démocratie" (+, et avec un score de 2.20). C'est la participation des citoyens qui

assurera probablement la défense de la démocratie. Par conséquent, un changement sur l'île n'entraînerait pas l'"anarchie et le chaos" (regroupement B avec l'argument polarisé négativement en valeur -0.01). On met l'accent sur le développement d'une "mentalité régionale" (+, 1.9). L'"opposition ville centrale/banlieue" (+, -0.37 et -, -0.37) occupe la place la plus négative du facteur. C'est dire que le facteur n'accorde pas d'importance aux différences structurelles sur l'île, mais qu'il essaie au contraire de les niveler; le facteur se veut unificateur et d'envergure régionale.

La CUM prend la tête du classement des instances administratives au facteur I, avec un score de 2.42; ce score est aussi le plus élevé de la matrice pour les cas d'analyse. Elle est suivie par Montréal avec un score de 1.59. La CUM, dans ses efforts d'élaboration d'un schéma d'aménagement de l'île, avait fortement misé sur la consultation avec les associations et les individus concernés par cette question. Elle avait constitué un comité spécial chargé d'auditionner ces associations et individus lors de la tenue d'audiences publiques portant sur la discussion des intentions d'aménagement de son territoire. Cette initiative s'inscrit dans l'esprit général du facteur et confirme l'argument "participation des citoyens". Mentionnons que la CUM, même si elle était responsable de l'élaboration et de l'adoption du schéma d'aménagement de son territoire, ne disposait pas des ressources internes nécessaires à l'exécution de la tâche qui lui revenait de droit. Une proposition issue de cette dernière visait donc à confier à la ville de

Montréal la responsabilité de procéder aux études préliminaires et à l'esquisse des propositions d'aménagement de l'île. Montréal, déjà dotée d'un service d'habitation et d'urbanisme consentait à entreprendre la tâche. Cette mission avait pour but d'éviter des coûts inutiles aux contribuables. Au lieu de créer un service d'urbanisme qui relèverait entièrement de la CUM on optimiserait un service déjà en fonction à la ville de Montréal. Les urbanistes d'autres municipalités-membres seraient aussi appelés à participer à l'opération. Cette proposition visait donc à alléger les contraintes budgétaires de la jeune CUM et à éviter la duplication éventuelle d'un service à vocation supra-régionale. Or, elle suscita un tollé généralisé suivi de réactions diverses comme les facteurs suivants devraient en exposer les plus saillantes. Enfin, toutes les autres municipalités, à l'exception de Westmount qui enregistre un score assez faible d'ailleurs (0.09) sont liguées contre le facteur avec des valeurs négatives qui se suivent de très près. La réaction fut donc massive mais ne fait ressortir aucun leader. Plus on se rapproche de la queue du classement, plus l'opposition à la main mise de Montréal sur le schéma d'aménagement devint obstinée. D'ailleurs cette place revient à Dorval et à Lachine toutes deux farouchement réticentes face au rôle que la CUM assignait à Montréal dans la préparation du schéma d'aménagement.

En résumé, le facteur I est celui de la persuasion, celui qui essaie de convaincre les municipalités du bien fondé de l'entreprise globale, de l'aménagement régionalisé à l'échelle de l'île. C'est aussi

le facteur qui essaie de convaincre de l'importance indiscutable de son futur rôle pour une Communauté harmonieuse et bien planifiée.

b) le facteur II

Dans ce facteur, la valeur positive maximale est aussi la plus haute valeur de la matrice, soit 3.92. Cette valeur est attribuée au regroupement d'arguments B. Son interprétation peut se donner dans la séquence logique suivante: les producteurs du discours estiment que l'intérêt accordé à l'"intégrité territoriale" est déplacé dans le cadre d'un aménagement pensé globalement à l'échelle de l'île de Montréal. Des questions autres que l'"écologie et la récréation" devraient être considérées dans l'option aménagement. On reconnaît l'"inefficacité de la CUM" en matière d'aménagement; toutefois, cette carence de l'organisme responsable semble avoir beaucoup moins d'impact qu'on ne l'aurait cru et l'incapacité de la CUM à satisfaire les attentes qu'elle suggérait en matière d'aménagement ne conduit en rien à une situation panique d'"anarchie". On semble donc dire: "Eh oui! la planification à la CUM, c'est pas très efficace; et puis après!..."

On trouve l'argument "participation des citoyens +" en valeur positive 0.97. Il accuse toutefois un écart important avec le regroupement B qui le devance. On semble dire: "Favorisez donc la pleine et vraie participation des citoyens plutôt que de discourir sur la prétendue "opposition ville centrale/banlieue" (0, -1.9) ou plutôt que de vous

triturer les méninges pour savoir s'il existe vraiment une "domination de la ville de Montréal" (0, -1.9)".

Le groupement d'arguments A qui suit immédiatement dans le facteur se situe dans les moyennes avec une valeur de 0.4. Allié au regroupement B, l'interprétation qui lui reviendrait serait: "Puisque la CUM compte tant sur la participation et puisque son intervention n'a rien de dramatique, laissons-la appliquer ses bons principes, ça ne peut pas nuire!..."

Cette tendance est représentée dans le facteur par Dollard-des-Ormeaux qui enregistre un score de 1.63. Dollard-des-Ormeaux est une municipalité francophone du secteur Ouest de l'île, elle n'est pas très urbanisée et ne figure pas parmi les mieux nanties du secteur. Dollard-des-Ormeaux n'est ni effrayée ni emballée outre mesure Par la perspective d'une CUM qui se charge d'aménagement ou qui même déléguerait ses pouvoirs à la ville de Montréal. Elle adopte une attitude assez passive face à la CUM mais ne démontre aucune agressivité envers cette dernière. L'engagement de la CUM en matière d'aménagement la touche peu et elle adopte cette attitude d'ouverture et d'acceptation passive, de laisser-faire optimiste et un peu indolent de celle qui ne se sent pas vraiment concernée par les événements. Elle est suivie d'assez loin d'ailleurs par Montréal-Ouest et par la CUM (0.19 et 0.17). Les autres municipalités sont dans les moyennes. La majeure partie des municipalités de l'île accepte ou du moins tolèrent

cette façon de pensée qui ne peut être lourde de conséquences pour la plupart d'entre elles. Verdun (-0.39), Montréal-Nord (-0.62), Montréal (-0.64) et Westmount (-0.79) sont aux positions les plus basses du facteur avec des valeurs relativement peu significatives. C'est le cas de municipalités qui défendent une position basée sur une argumentation plus serrée et plus riche de principes, donc de municipalités qui ne versent pas dans l'inertie ou le laisser-aller. (Les facteurs suivants nous éclaireront à ce sujet). Il est intéressant de voir que la CUM ne s'oppose pas à l'argumentation de ce facteur. Comme nous l'avons signalé précédemment, elle est consciente de ses limitations, les reconnaît et est bien soulagée de constater qu'on ne remet pas en cause son existence ou sa compétence.

L'analyse du graphe des plans 1, 2 nous montre un alignement suivi de toutes les municipalités sauf de Montréal et de la CUM le long de l'axe des ordonnées, axe relatif au facteur II. Dollard-des-Ormeaux occupe la partie supérieure de l'axe, tendant vers la série d'arguments-clés (regroupement B) du facteur. Les municipalités affectant des scores négatifs tendent vers l'extrémité négative de l'axe, extrémité occupée par le regroupement d'arguments C. Les municipalités de Mont-Royal, St-Laurent, Baie d'Urfé, Ville d'Anjou, Montréal-Est et Côte-St-Luc, négatives dans les deux facteurs se retrouvent dans le 3ième cadran immédiatement accompagnées des arguments militant pour l'"intégrité territoriale", pour la "défense de leurs droits", contre la "mentalité régionale" et contre le "respect et maintien des pouvoirs

de la CUM". Ces arguments constituent les points forts de leur ligne de pensée et les opposent aux arguments positifs du facteur II. Verdun et Montréal-Nord, situées toutes deux dans le même cadran, se rapprochent de l'argument de la "justice distributrice (polarisé positivement) qui leur est cher. Elles tendent avec Westmount vers le regroupement C qui est le cheval de bataille de cette dernière. Elle ne défendent pas seulement des droits de façon passive, elles formulent un grief précis exprimé par les arguments du discours comme nous le verrons dans les autres facteurs. Remarquons que Westmount est située au cadran 2, alors qu'elle occupe une position positive au facteur I et négative au facteur II. Elle s'accorde avec Montréal sur un point précis. Alors que Westmount se récrie à propos de la "domination de Montréal (+)" et des pouvoirs trop importants de la CUM en matière d'aménagement, elle partage avec Montréal une conviction ferme dans le "pouvoir local". Ce pouvoir habilite les municipalités à adopter certaines mesures d'aménagement à l'intérieur de leur territoire, ceci en dépit de la juridiction de la CUM dans le domaine.

Le long de l'axe des abscisses relatif au plan 1 sont positionnées la CUM et la ville de Montréal, toutes deux positives dans le facteur 1. Les deux instances administratives sont situées de part et d'autre de l'axe, représentant des positions opposées dans le facteur II. D'après le nuage de points qui les entoure, elles partagent des vues semblables sur la "défense des valeurs de la démocratie", sur le maintien d'un climat de "confiance et de communication" et sur le

développement d'une "mentalité régionale" pour l'élaboration et l'adoption du schéma d'aménagement. On retrouve ici l'esprit propre au facteur I. Toutefois, alors que la CUM prône fortement la "participation des citoyens (+)" et fait valoir un argument d'"efficacité administrative", Montréal, nous le répétons, parle de "pouvoir local" et fait intervenir dans son argumentation le côté financier des opérations, leur "coût". Montréal, même si elle endosse la pensée de la CUM au facteur I n'en reprend pas moins sa place de municipalité-membre au sein de la supra-structure municipale. Elle se dissocie donc de certains arguments propres à la CUM comme nous venons de le montrer; ses intérêts bifurquent inévitablement de ceux de l'organisme-père, dans la mesure où elle doit défendre sa position et faire exercice d'une compétence qui lui est réservée par la loi et qui entre en compétition avec celle de la CUM.

c) le facteur III

Le troisième facteur est dominé par l'argument "pouvoir local" en polarisation neutre, avec un score de 2.97. Les autres arguments qui le suivent sont: "coût/financement +" (2.14), "protection des droits 0" (1.95) et le groupement B avec un score de 1.94. Ajoutons que l'argument "respect de l'ordre établi 0" leur succède avec une valeur de 1.4. Ce facteur montre un souci certain d'efficacité face au thème de l'aménagement, comme le suggère l'argument "efficacité administrative et technique +" (0.9). Bien que ce score soit dans les

moyennes, il n'en demeure pas moins dans les valeurs supérieures de ces dernières. Sa position fortement associée avec "intégrité territoriale +" et "défense de la démocratie +" (en valeur 0.89 et 0.73) lui redonne du poids et facilite la compréhension du facteur. Nous reviendrons à cette interprétation dans les paragraphes qui suivent.

Dans ce facteur, les producteurs du discours confessent le maintien du status quo et de l'intégrité territoriale qu'ils associent à la défense des droits propres à la démocratie. Reprenant l'argument-clé du facteur II, ils disent: "Puisque la CUM s'avère inefficace dans son action planificatrice et qu'en dépit de l'absence de ses interventions la situation sur le territoire de l'île n'est ni chaotique ni désespérée, la preuve est faite que cette compétence de l'aménagement devrait être laissée à la discrétion des autorités locales comme le prévoyait la Loi avant la création de la CUM. Ou du moins, si la CUM y consent, qu'elle supervise les opérations d'échelle régionale et qu'elle cède aux municipalités cette part de responsabilités qui les concerne plus directement". La CUM semble négliger selon les locuteurs les aspects financiers de l'opération aménagement au profit de grands principes. Les municipalités devant en dernier lieu payer la note, se sentent entièrement justifiées de porter leur attention sur la question du coût de l'aménagement. Comme l'inefficacité de la CUM n'est plus à discuter dans ce domaine et comme le locuteur est préoccupé par l'efficacité technique de l'opération, l'attribut évident dont on taxe la CUM joue contre ses intentions. Les producteurs du discours l'utilisent

contre elle pour mieux lui substituer le principe du pouvoir local. Le respect du pouvoir local s'inscrit pour ces derniers dans une doctrine de défense et de protection de leurs droits. Ce principe est donc considéré comme inaliénable. Il s'étend du même souffle au respect de l'intégrité territoriale, condition sine qua non pour l'exercice de leur compétence si chaudement revendiquée en matière d'aménagement. Cette facette de l'argument les oppose encore une fois au facteur I qui lui, tend à éclipser cette auto-détermination locale au profit d'un grand tout régionalisé. Cette interprétation est manifeste dans le facteur: le regroupement d'arguments A, pierre angulaire du facteur I, est affecté de la valeur la plus basse du facteur, soit -1.17. Il est accompagné par l'argument "mentalité régionale 0" (-1.00) qui joue ici à l'inverse du facteur I.

Nous pouvons remarquer que le regroupement C occupe une position moyenne dans le facteur, alors qu'il se trouve dans les extrêmes pour tous les autres facteurs (0.07). Ce regroupement se réfère directement à la réalité géographique et politique des municipalités de l'île. Le discours dans le facteur III ne porte pas sur les rapports entre les municipalités constituantes mais bien sur leurs rapports avec l'organisme supra-municipal; la position du regroupement C nous confirme dans notre interprétation du facteur.

Le facteur III est une affirmation d'autonomie locale et une mise en garde contre les intrusions du supra-organisme dans les affaires

d'aménagement à juridiction municipale. C'est aussi un rappel de leur qualité de contribuables désireux d'atteindre un niveau d'efficacité satisfaisant dans les opérations d'aménagement; on désire que les sommes et les efforts dépensés rapportent des fruits au moins équivalents à l'énergie investie.

La ville de Montréal enregistre le score le plus élevé du facteur, 1.58, alors que la CUM en récolte le score le plus bas, -0.46. La position de la CUM renforce notre interprétation du facteur. La ville de Montréal possédait déjà son propre service d'urbanisme qui, jusqu'alors avait en quelque sorte agit comme service métropolitain et avait produit des documents sur la projection de la croissance de l'île. Montréal se sentait de fait investie de l'autorité dans ce domaine; quoiqu'elle ne manifestait aucun désir ouvert de supplanter la CUM dans son rôle de supervision régionale, Montréal réaffirmait ses droits en tant que municipalité et soutenait l'étendue de ses pouvoirs. Il est vrai aussi que la CUM la faisait participer à une partie de ses activités d'aménagement: elle songeait lui confier l'exécution des études préliminaires au schéma. Dans ces conditions, Montréal pouvait difficilement se plaindre d'ingérence de la part de la CUM; elle circonscrivait toutefois son domaine municipal exclusif et signifiait sa détermination à préserver son autonomie interne contre toute imposition susceptible d'entraver l'autonomie acquise.

La représentation des plans 1, 3 nous montre que seulement deux instances administratives se détachent sensiblement de l'ensemble.

du graphe, soit Montréal et la CUM. Montréal, en valeur positive élevée dans les deux facteurs se retrouve bien haut dans le cadran 1, alors que la CUM, positive au facteur I et négative au facteur III est reportée au cadran 2. Montréal et la CUM divergent dans leur alignement et les points qui les entourent correspondent exactement aux arguments déjà discutés dans l'analyse des facteurs I et III.

Ajoutons seulement que les autres municipalités forment un nuage de points amorphe autour du point d'origine, sauf pour Dollard-des-Ormeaux et Côte St-Luc en positif, et pour Roxboro, St-Laurent et Montréal-Ouest en négatif le long de l'axe propre au facteur III.

La représentation des plans 2, 3 fait ressortir deux alignements continus en opposition l'un par rapport à l'autre. Cette opposition nous prouve que si les options offertes par les producteurs de discours sont différentes, voire antagonistes, elles relèvent d'un tronc commun et ne sont pas décrochées les unes par rapport aux autres. Ces producteurs de discours sont identifiés comme étant Montréal et la CUM. Les arguments repérés dans l'alignement sont étonnament fidèles aux arguments du facteur I pour la CUM, et en suivent la hiérarchie. La même observation vaut pour les arguments alignés avec Montréal, sauf que le regroupement B, commun à la discussion des facteurs I et III se déplace au cadran 1. Comme Dollard-des-Ormeaux utilisait le regroupement d'arguments B pour établir l'essentiel de sa pensée, la forte valeur positive qui lui est ainsi conférée se traduit par une position privilégiée qui illustre ainsi la structure du facteur. Le groupement B

forme un alignement avec Dollard-des-Ormeaux et la "participation des citoyens +". Le positionnement de Montréal, de Dollard-des-Ormeaux et des arguments qui leur sont relatifs montre que les facteurs II et III sont fort différents; ils ne se rencontrent pas: ils ne s'opposent pas vraiment, ils diffèrent. Montréal, bien qu'elle soit positive pour les arguments B, ne pratique pas une politique de laisser-aller; elle défend un point de vue particulier, idéologiquement riche qui la singularise dans la matrice d'aménagement.

d) le facteur IV

Le facteur IV place en premier rang des arguments, le regroupement C, en valeur 2.52. Les points fondamentaux de l'argumentation sont l'"opposition ville centrale/banlieue 0" et la "domination de la ville de Montréal 0". Suit immédiatement le regroupement d'arguments B avec un score de 1.97, et enfin, les arguments "respect du pouvoir de la CUM 0" (avec 1.37) et "défense de la démocratie 0" (avec 1.15). Notons que l'originalité du facteur réside tout d'abord dans l'utilisation du regroupement d'arguments C; si on compare sa position dans le facteur II, on voit que celui-ci le relègue au dernier rang de ses arguments. La logique de ce facteur semble être: "Puisque la CUM ne nous nuit pas, il vaut mieux la laisser faire; avec ses principes, surtout celui de justice distributrice, elle atténuera l'opposition qui existe entre la ville de Montréal et la banlieue et nous préservera du paternalisme de cette dernière. Il vaut mieux militer en faveur d'une CUM forte.

Avec la domination évidente de la ville de Montréal, une CUM autonome pourra contrôler cette dernière et ainsi assurer un équilibre plus sain entre les partenaires de l'île". Cette prise de position assure la "défense de la démocratie" sur le territoire de la CUM et la "protection des droits" de tous ses membres!

Puisque l'argument "protection des droits +" enregistre un score de 0.12, il n'est pas étonnant que le même argument, dans sa version neutre occupe une position négative marquée (-2.58). C'est d'ailleurs le score le plus bas de toute la matrice. La position de l'argument "respect des pouvoirs de la CUM" subit un sort analogue: d'une polarisation neutre cotée positivement, il se retrouve associé à l'argument précédent, mais polarisé négativement. De ce traitement particulier, nous pouvons déduire que dans cette argumentation, le degré de force de l'argument est tout aussi important, sinon plus que le choix de l'argument lui-même. Le même phénomène se produit pour l'argument "mentalité régionale" et pour l'argument "défense de la démocratie". La combinaison des arguments exprime une pensée précise, mais ses extrêmes ne sont pas nécessairement antinomiques, ils expriment un gradient dans l'intensité de l'argument.

Ce facteur n'accuse pas d'écart marqué entre les producteurs du discours et les autres; l'échelle des scores joue entre les valeurs 0.92 et -0.98 et les progressions suivent une gradation continue. Malgré des scores très moyens, quelques municipalités émergent du facteur:

Westmount (0.96), Montréal-Nord (0.75), Verdun (0.41) et Ville St-Laurent (0.22) dans l'espace positif, Côte St-Luc (-0.98), Roxboro (-0.43) et Pointe-aux-Trembles (-0.25) dans l'espace négatif. La ville de Montréal et la CUM, qui comptent parmi les principaux acteurs de la matrice enregistrent respectivement des scores de -0.17 et de -0.08; ces scores les rangent dans une position plus discrète non seulement dans le facteur mais aussi dans les autres plans graphiques qui font intervenir le facteur.

La représentation des plans 1, 4 montre que les instances administratives suivent toutes de très près l'axe qui correspond à leur appartenance idéologique et les points qui s'en éloignent représentent exclusivement des arguments. Ceci nous laisse supposer que les municipalités s'écartent peu de leur appartenance idéologique et qu'elles sont peu sensibles aux influences qui pourraient jouer dans l'adoption éventuelle d'une position plus mitigée face à la ligne de pensée de l'autre. Pour ce graphe, ce sont les arguments qui se déplacent dans l'espace idéologique dépeint par les facteurs. Le comportement des municipalités et de leurs arguments nous semble attribuable à la structure préalablement établie du facteur IV, avec ses arguments identiques et inversement polarisés. D'ailleurs ces mêmes arguments se situent tous dans le même alignement; il recoupe les deux plans, attestant la marge de jeu que les acteurs accordent à leur interprétation.

Le graphe des plans 2, 4 représente le facteur II dans une diagonale qui s'étire sur tout l'espace, du cadran 1 au cadran 4. La série

de points sur la diagonale correspond exactement à l'ordre que les valeurs numériques du facteur attribue aux arguments et aux municipalités. Les valeurs positives du facteur IV sont disposées en une diagonale qui diverge des valeurs positives du facteur II alors que les valeurs négatives suivent l'axe des ordonnées, conformément à l'ordre numérique du facteur. Pour les deux facteurs, deux éléments se croisent: le regroupement d'arguments C, en valeurs respectivement minimale et maximale pour les facteurs II et IV, et le regroupement B en valeur maximale au facteur II. Le regroupement C se retrouve au sommet du cadran 4, à la tête de la diagonale des valeurs positives du facteur IV; le regroupement B amorce la diagonale au cadran 1. Bien que ce regroupement B enregistre une valeur assez élevée au facteur IV 91.97), il domine au plan 2 dans le graphe (la valeur que lui accorde le facteur II est de 3.92). Nous remarquons aussi que le même phénomène se produit avec la municipalité de Dollard-des-Ormeaux et que le comportement du regroupement C se répète avec Westmount. Dans ce graphe, le facteur II semble dominer, il reste presqu'intact dans sa représentation alors que le facteur IV subit une légère distorsion dans sa diagonale. Ce sont les valeurs positives qui s'écartent des axes.

Le graphe des plans 3, 4 montre un fort éparpillement des arguments. Il apparaît que les deux facteurs se recoupent étroitement sur certains points (ex. regroupements A et B) alors qu'ils s'écartent sur d'autres. Il appert que les points de recoupement coïncident avec des

arguments qui se réfèrent directement à la CUM. Les points d'écart se rapportent aux arguments qui se réfèrent aux municipalités. C'est ici qu'est spécifiée l'implication des municipalités face à l'aménagement. Les arguments spécifiques forment une première série de points qui se rapproche des protagonistes. L'argumentation puise dans des thèmes d'éthique politique et sociale: Westmount associe "défense de la démocratie 0" à "autonomie de la CUM +" et chapeaute le tout avec la "justice distributrice +"; Montréal rétorque avec le "pouvoir local 0", la "protection des droits 0". L'argument économique "coût/financement +" s'ajoute aux deux autres.

Une deuxième série de points dégage des éléments dont l'importance est toutefois moindre que celle de la série précédente. Au facteur III, se retrouvent: "intégrité territoriale +", "efficacité administrative et technique +", "défense de la démocratie" et "respect des pouvoirs de la CUM-", alors qu'au facteur IV se retrouvent: "domination de la ville de Montréal +", "mentalité régionale +" et "participation des citoyens +". Ces deux séries d'arguments correspondent aux valeurs numériques des facteurs et les organisent graphiquement en deux niveaux d'argumentation. Elles délimitent bien la pensée qui anime les producteurs de discours. Bien qu'ils soient d'accord sur la fonction remplie par la CUM dans l'aménagement de l'île, leur perception de l'organisme supra-municipal est différente selon les deux facteurs, et le rôle que s'attribuent les municipalités-membres repose sur des considérations idéologiques tout aussi différentes.

Ces deux facteurs s'opposent dans leur structure idéologique profonde; mais ils conservent une perception similaire du rôle joué par la CUM. On discute son impact sur les municipalités mais on ne s'attaque pas à son rôle. Dans l'esprit des producteurs de discours, elle sert ici de zone tampon entre Montréal et la banlieue. Sur le plan de la perception politique, Westmount appuie l'autonomie de la CUM, autonomie qui la mettrait à l'abri de l'écrasante ville de Montréal. D'autre part, Montréal n'encourage pas trop cette autonomie puisqu'elle minimiserait l'importance de son influence en matière d'aménagement. Les argumentations épousent la direction générale des intérêts, et ceux-ci divergent. Il est à noter que dans le facteur IV, l'argument "justice distributrice +" enregistre un score très élevé alors qu'il est dans les moyennes du facteur III et fortement négatif dans les trois autres facteurs. Ce trait caractéristique nous laisse croire que Westmount, banlieue riche, craignait que l'opposition ville centrale/ banlieue ne se manifeste à son désavantage, i.e. que les fonds versés pour l'aménagement ne soient canalisés vers Montréal où des problèmes urbains aigus se faisaient sentir. Westmount souhaite que les banlieues puissent récolter les fruits des argents qu'elles consacreront à l'aménagement via la CUM.

e) <u>le facteur V</u>

Le facteur V reprend un regroupement d'arguments commun à l'argumentation dans tous les facteurs, soit le regroupement B, il lui

attribue une valeur de 0.83. Il reprend le regroupement C spécifique à l'argumentation de Westmount au facteur IV et lui accorde une valeur de 1.95. Toutefois, les arguments qui lui sont particuliers sont: le "respect des pouvoirs de la CUM -" (2.70), la "mentalité régionale 0" (2.24) et la "protection des droits 0" (2.05). Ces trois arguments occupent ici des positions inverses au facteur IV, ils occupent les moyennes positives au facteur III et se trouvent en position négative dans les autres facteurs. Nous pouvons aussi remarquer que sa valeur la plus négative "justice distributrice +" (-1.16) l'oppose au facteur IV.

Le facteur situe l'argumentation du côté des municipalités versus la CUM. On observe une analogie de pensée entre les protagonistes du facteur III et ceux du facteur V, au niveau des principes éthiques invoqués. Toutefois, les locuteurs du facteur V s'identifient nettement à la banlieue et en cela marquent un écart avec le facteur III qui est le propre de la ville de Montréal. Les implications financières de l'aménagement passent nettement au second plan; le facteur compose avec les données géographiques et politiques du système d'argumentation. Les préoccupations d'efficacité administrative et technique sont également absentes de la discussion. Ce facteur nous semble fortement tourné vers des préoccupations géo-politiques. La valeur la plus élevée du facteur a trait à un argument relié au "pouvoir et à l'autonomie de la CUM" polarisé négativement et en valeur 2.7. On intervient dans la discussion avec le "pouvoir local +" auquel on octroie une forte valeur 1.34. La polarisation positive de l'argument prend un poids assez lourd;

alors que le facteur III mentionne le pouvoir local comme un fait, le facteur V le transforme en jugement de valeur. Il est intéressant d'observer que seule la CUM au facteur I utilise cet argument de la même façon que le facteur V; les locuteurs du facteur V sont malgré tout les seuls à s'opposer radicalement au maintien des pouvoirs de la CUM. Dans ce facteur, on tolère la CUM car la faible portée de ses initiatives ne gênent pas vraiment les locuteurs; mais on s'oppose à son autonomie craignant qu'elle n'empiète alors sur les chasses-gardées municipales. On défend aussi des privilèges acquis contre la domination de la ville centrale. On accepte toutefois le principe de la "mentalité régionale" (polarisation neutre, valeur 2.24).

Roxboro est la municipalité qui mène dans ce facteur avec un score de 1.06. On remarque d'ailleurs qu'elle est négative à l'argumentation de la CUM au facteur I. Elle est également négative à l'argumentation développée par les municipalités dans les trois autres facteurs. Elle manifeste une attitude très arrêtée et très négative. Roxboro déploie vraiment une argumentation typique de banlieue; toutefois, elle ne rallie pas ses homologues du secteur Ouest à ses vues sur l'aménagement et n'en est pas le porte-parole non plus. Côte St-Luc et Westmount suivent avec des valeurs de 0.65 et 0.62. Les regroupements B et C sont en bonne partie responsables de cette position. Montréal enregistre un score de -0.45, extrême négatif des municipalités, et est suivie par Montréal-Nord et Pointe-Claire avec -0.37 et -0.28. En effet, bien que partisanes d'une contribution du pouvoir local à

Liste des arguments idéologiques

DD - Défense de la démocratie, sens du devoir

SQ - Respect de la loi, de l'ordre établi, du status quo

DP - Défense et protection des droits

AC - Anarchie et chaos

MR - Mentalité communautaire, métropolitaine et régionale

CC - Confiance, communication, harmonie, entente, collaboration

RP - Autonomie, respect et maintien des pouvoirs de la CUM

PL - Autonomie et identité du pouvoir local

DP - Domination de la Ville de Montréal dans la CUM, paternalisme de Montréal

VB - Opposition ville centrale/banlieue

IP - Inefficacité de la CUM, manque de planification

PC - Bien-être et participation des citoyens

JD - Justice distributrice

EL - Tendance naturelle au regroupement ethno-linguistique

SR - Ségrégation, racisme, génocide des populations francophones

FN - Logique des frontières naturelles

IT - Intégrité territoriale, situation géographique

AT - Efficacité administrative et technique, utilisation optimale des effectifs

CF - Coût élevé des services et leur financement

ER - Ecologie, récréation

TABLEAU 7

FACTEURS DE LA MATRICE AMENAGEMENT

VB +	-0.37275	VB 0	-1.91599	JD 0	-1.17665	PD 0	-2.58497	JD +	-1.16551
VB -	-0.37167	DP 0	-1.91599	IP -	.	RP -	-1.86290	SQ 0	-0.69188
JD +	-0.37148	JD +	-1.48973	SQ -	.	PL 0	-1.51902	DD +	-0.60975
CC -	-0.36752	RP 0	-1.23759	CF -	.	IT +	-1.46486	DP +	-0.44491
MR -	-0.36257	PL 0	-1.01360	PC 0	-1.17665	CF +	-1.39474	AT +	-0.30192
PL -	-0.35908	DP +	-0.91605	MR 0	-1.00328	MR 0	-0.83458	CF 0	-0.25671
PD 0	-0.35681	DD 0	-0.75316	ER +	-0.99171	SQ +	-0.68414	CC +	-0.24911
PD +	-0.33591	CF +	-0.70143	CC 0	-0.80050	SQ 0	-0.33758	CC 0	-0.21176
IT +	-0.33086	MR +	-0.69269	PL +	09.79777	DD +	-0.28224	IT 0	-0.11455
DP -	-0.31670	SQ 0	-0.57175	DD 0	-0.54891	CF 0	-0.26828	AT 0	-0.08014
IT 0	-0.28323	PD 0	-0.47405	SQ +	-0.35084	JD 0	-0.22209	MR -	-0.06906
RP -	-0.27101	DD +	-0.34703	CF 0	-0.14109	IP -	.	IP 0	-0.06551
RP +	-0.25304	CC +	-0.32605	IP 0	-0.10753	SQ -	.	VB +	-0.05821
IP 0	-0.24821	PL +	-0.25450	VB -	-0.09415	CF -	.	RP +	-0.05639
ER 0	-0.17989	RP -	-0.19768	VB +	-0.09365	PC 0	-0.22209	CC -	-0.05039
IP +	-0.01510	IT +	-0.13151	DP -	-0.09351	VB -	-0.12790	PL -	-0.04840
AC -	-0.01510	PD +	-0.11248	PL -	-0.09205	PL -	-0.12765	ER +	-0.03631
ER -	-0.01510	AT 0	-0.10532	CC -	-0.09055	CC 0	-0.11435	DP -	-0.02235
IT -	-0.01510	IT 0	-0.04820	MR -	-0.07067	ER +	-0.09133	VB -	-0.01551
DP +	0.06768	RP +	-0.03246	PD +	-0.05361	ER 0	-0.06233	ER 0	-0.01204
AT 0	0.08124	MR -	0.00370	RP +	0.05190	VB +	-0.05358	PC +	0.00570
RP 0	0.08669	CF 0	0.01709	IT 0	0.06506	RP +	-0.04992	JD 0	0.03754
DP 0	0.11783	IP 0	0.01723	AT 0	0.07148	CC -	-0.04465	IP -	.
VB 0	0.11783	DP -	0.03142	DP 0	0.07883	CC +	-0.04265	SQ -	.
CF +	0.44834	CC +	0.04651	VB 0	0.07883	AT -	-0.03986	CF -	.
PL 0	0.83041	VB +	0.05229	MR +	0.10481	DP -	-0.02189	PC 0	0.03754
MR 0	0.89930	ER 0	0.06870	ER 0	0.15160	IT 0	-0.00409	PD +	0.04954
SQ +	1.37627	PL -	0.10001	PC +	0.16119	IP 0	0.00361	SQ +	0.06707
PL +	1.51732	VB -	0.11173	CC +	0.31735	MR -	0.01139	CF +	0.23993
DD 0	1.59308	SQ -	0.16628	RP 0	0.40507	AT 0	0.03640	PL 0	0.31159
CC 0	1.77326	CC 0	0.17187	RP -	0.52052	PD +	0.12368	MR +	0.43073
AT +	1.84359	MR 0	0.18900	JD +	0.56588	PL +	0.23451	RP 0	0.43112
MR +	1.90971	ER +	0.30622	DP +	0.67507	PC +	0.24775	IT +	0.65297
PC +	1.91161	AT +	0.31463	DD +	0.73913	MR +	0.65446	IT -	0.83595
ER +	2.15593	PC 0	0.40965	IT +	0.89646	DP +	0.23701	IP +	.
DD +	2.20142	CF -		AT +	0.95369	DD 0	1.15048	AC -	.
CC +	2.30144	SQ -		SQ 0	1.41225	RP 0	1.37451	ER -	0.83595
SQ 0	2.54297	IP -		IP +	1.94674	IP +	1.95682	DD 0	0.99513
CF 0	2.85818	JD 0	0.40965	AC -	.	AC -	1.95682	PL +	1.34463
JD 0	3.06832	PC +	0.97773	ER -	1.94674	ER -	1.95682	DP 0	1.95272
IP -	3.06832	IT -	3.92317	IT -	1.94674	IT -	1.95682	VB 0	.
SQ	.	ER -		PD 0	1.95764	JD +	1.97849	PD 0	2.05691
CF -	.	AC -		CF +	2.14459	DP 0	2.52306	MR 0	2.24632
PC 0	3.06832	IP +	3.92317	PL 0	2.97940	VB 0	2.52306	RP -	2.70381

Liste des instances administratives

MTL - Secteur de la Ville de Montréal
ANJ - Ville d'Anjou
NOR - Cité de Montréal-Nord
LEO - Cité de Saint-Léonard
EST - Ville de Montréal-Est
PTE - Cité de Pointe-aux-Trembles
DOR - Cité de Dorval
ILE - Ile Dorval
LAC - Cité de Lachine
LAU - Cité de Saint-Laurent
URF - Ville de Baie d'Urfé
DOL - Ville de Dollard-des-Ormeaux
FON - Ville de Pierrefonds
ROX - Ville de Roxboro
GEN - Ville de Sainte-Geneviève
SEN - Village de Senneville
BEA - Cité de Beaconsfield
KIR - Ville de Kirkland
CLA - Ville de Pointe-Claire
BEL - Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
RAP - Paroisse de Saint-Raphael-de-l'île-Bizard
LUC - Cité de Côte Saint-Luc
LAS - Cité de Lasalle
OUE - Ville de Montréal-ouest
PIE - Ville de Saint-Pierre
WES - Cité de Westmount
HAM - Ville de Hampstead
ROY - Ville de Mont-Royal
OUT - Ville d'Outremont
VER - Cité de Verdun
CUM - Communauté urbaine de Montréal

TABLEAU 8

INSTANCES ADMINISTRATIVES DE LA MATRICE AMENAGEMENT

DOR	-0.38650	WES	-0.79901	CUM	-0.46582	LUC	-0.98655	MTL	-0.45557
LAC	-0.38453	MTL	-0.64792	ROX	-0.36214	FON	-0.43743	NOR	-0.37025
OUT	-0.37990	NOR	-0.62120	OUE	-0.22149	ROX	-0.43539	CLA	-0.28708
PIE	.	VER	-0.39418	LAU	-0.19678	PTE	-0.25239	ANJ	-0.19017
LEO	.	LUC	-0.19764	ROY	-0.17179	MTL	-0.17308	EST	.
HAM	.	LAU	-0.15129	DOR	-0.13916	CUM	-0.08502	SEN	-0.12959
ILE	.	CLA	-0.08541	LAC	-0.13916	LAC	-0.07572	LAC	-0.12931
SAL	.	URF	-0.08172	OUT	-0.13419	SEN	-0.07315	OUT	-0.12647
BEA	.	ROY	-0.06869	PIE	.	OUT	-0.07232	PIE	.
KIR	.	ANJ	-0.06319	LEO	.	PIE	.	LEO	.
RAP	.	EST	-0.06319	HAM	.	LEO	.	HAM	.
BEL	.	FON	-0.03211	ILE	.	HAM	.	ILE	.
GEN	-0.37990	ROX	-0.03283	SAL	.	ILE	.	SAL	.
SEN	-0.37870	DOR	0.03755	BEA	.	SAL	.	BEA	.
URF	-0.36576	SEN	0.04765	KIR	.	BEA	.	KIR	.
EST	-0.35661	OUT	0.04910	RAP	.	KIR	.	RAP	.
ANJ	.	PIE	.	BEL	.	RAP	.	NEL	.
NOR	-0.29306	LEO	.	GEN	-0.13419	BEL	.	GEN	-0.12647
LUC	-0.28161	HAM	.	SEN	-0.12850	GEN	-0.07232	OUE	-0.11901
VER	-0.27938	ILE	.	URF	-0.09048	DOR	-0.05669	VER	-0.11652
PTE	-0.25239	SAL	.	EST	-0.04206	CLA	-0.04620	DOR	-0.11573
FON	-0.24909	BEA	.	ANJ	.	OUE	-0.04592	ROY	-0.08505
ROY	-0.24209	KIR	.	CLA	-0.01483	EST	0.02785	URF	-0.06308
ROX	-0.14598	RAP	.	WES	0.03112	ANJ	.	PZE	-0.06181
LAU	-0.09899	BEL	.	PTE	0.10155	ROY	0.08230	LAU	-0.02135
OUE	-0.09814	GEN	.	VER	0.13076	URF	0.08954	CUM	0.01177
CLA	-0.02494	LAC	0.05292	FON	0.18777	LAU	0.22575	FON	0.03070
DOL	-0.01252	PTE	0.06534	NOR	0.22371	VER	0.41448	DOL	0.26557
WES	0.09291	CUM	0.17048	DOL	0.76926	DOL	0.74685	WES	0.62034
MTL	1.59093	OUE	0.19104	LUC	0.77366	NOR	0.75515	LUC	0.65346
CUM	2.42022	DOL	1.63602	MTL	1.58048	WES	0.96295	ROX	1.06447

l'aménagement, elle ne font preuve d'aucune hostilité à l'égard de la CUM. Roxboro perçoit toute intervention de la CUM comme une intrusion dans les affaires municipales et considère l'existence de Montréal comme un danger potentiel pour la banlieue.

C. ANALYSE COMPARATIVE DES MATRICES

Pour conclure l'analyse des résultats, nous procéderons à une étude comparative des deux matrices, laquelle s'effectuera en trois temps. Premièrement, nous discuterons deux graphiques tri-dimensionnels qui synthétisent les constatations principales des facteurs et des graphes. Deuxièmement, nous essayerons de dégager les factions et les filiations qui ressortent du corpus et troisièmement, nous traiterons de l'utilisation idéologique des arguments de la discussion.

a) les graphiques tri-dimensionnels

Afin de mieux saisir l'interaction mutuelle des trois facteurs les plus déterminants des deux matrices, nous avons construit deux graphes tri-dimensionnels qui situent les valeurs des éléments extrêmes propres à chaque facteur. Ces graphes constituent en quelque sorte un test qui vérifie la fidélité des facteurs lorsqu'on les considère dans un même espace de représentation .

Le graphe de la matrice de remembrement combine les 23 arguments polarisés et les 6 instances administratives qui se détachent le plus des facteurs I, II et III. Ce qui frappe d'abord l'observateur, c'est la position distincte de Montréal et de Westmount sur les plans 1 et 2. L'avancement maximal des valeurs sur ces plans est accusé par les arguments. Montréal est entourée des points: "inefficacité de la CUM 0", "anarchie/chaos -", "ségrégation/racisme +", alors que Westmount se situe près des points: "participation des citoyens 0", "regroupements ethno-linguistiques +", "participation des citoyens +" et "domination de Montréal dans la CUM -". Ces points s'alignent le long des axes respectifs aux plans 1 et 2, définissent deux pensées caractérisées. Les autres points répartis autour des trois axes se distancient beaucoup moins les uns par rapport aux autres et dénotent des communautés idéologiques ou des emprunts d'arguments réciproques dans la discussion.

Le regroupement "affinités ethno-linguistiques -" et "confiance/communication -" un peu à l'écart des autres points caractérise le plan 3 et le typifie. Toutefois, Montréal-Nord qui en est le promoteur se rapproche de l'origine des plans et de la position de la CUM. Cette dernière, appartient au plan 1, mais comme nous l'avons déjà noté précédemment représente une tendance particulière dans le facteur I. De ce fait, elle s'éloigne de la ville de Montréal et s'approprie des arguments d'une nature différente. Contrairement aussi à la ville de Montréal, la CUM détient une position plus souple que le graphe illustre par sa propriété d'association à d'autres instances et arguments. Nous pouvons

GRAPHIQUE 13: LEGENDE

PCO participation des citoyens 0
EL+ affinités ethno-linguistiques +
PC+ participation des citoyens +
DP- domination de la ville de Montréal -
SR- ségrégation/racisme -
RPO autonomie, respect de la CUM 0
FNO logique des frontières naturelles 0
CC+ confiance/communication +
PLO pouvoir local 0
ITO intégrité territoriale 0
FN- logique des frontières naturelles -
SQO status quo -
SQ+ status quo +
IT+ intégrité territoriale +
CFO coût/financement 0
ERO écologie/récréation 0
JD+ justice distributrice +
EL- affinités ethno-linguistiques -
CC- confiance/communication -
MR- mentalité régionale +
SR- ségrégation/racisme +
AC- anarchie/chaos -
IPO inefficacité de la CUM 0
WES Westmount
OUT Outremont
ROX Roxboro
CUM Communauté urbaine de Montréal
NOR Montréal-Nord
MTL Montréal

GRAPHIQUE 13

MATRICE REMEMBREMENT : FACTEURS I, II, III.

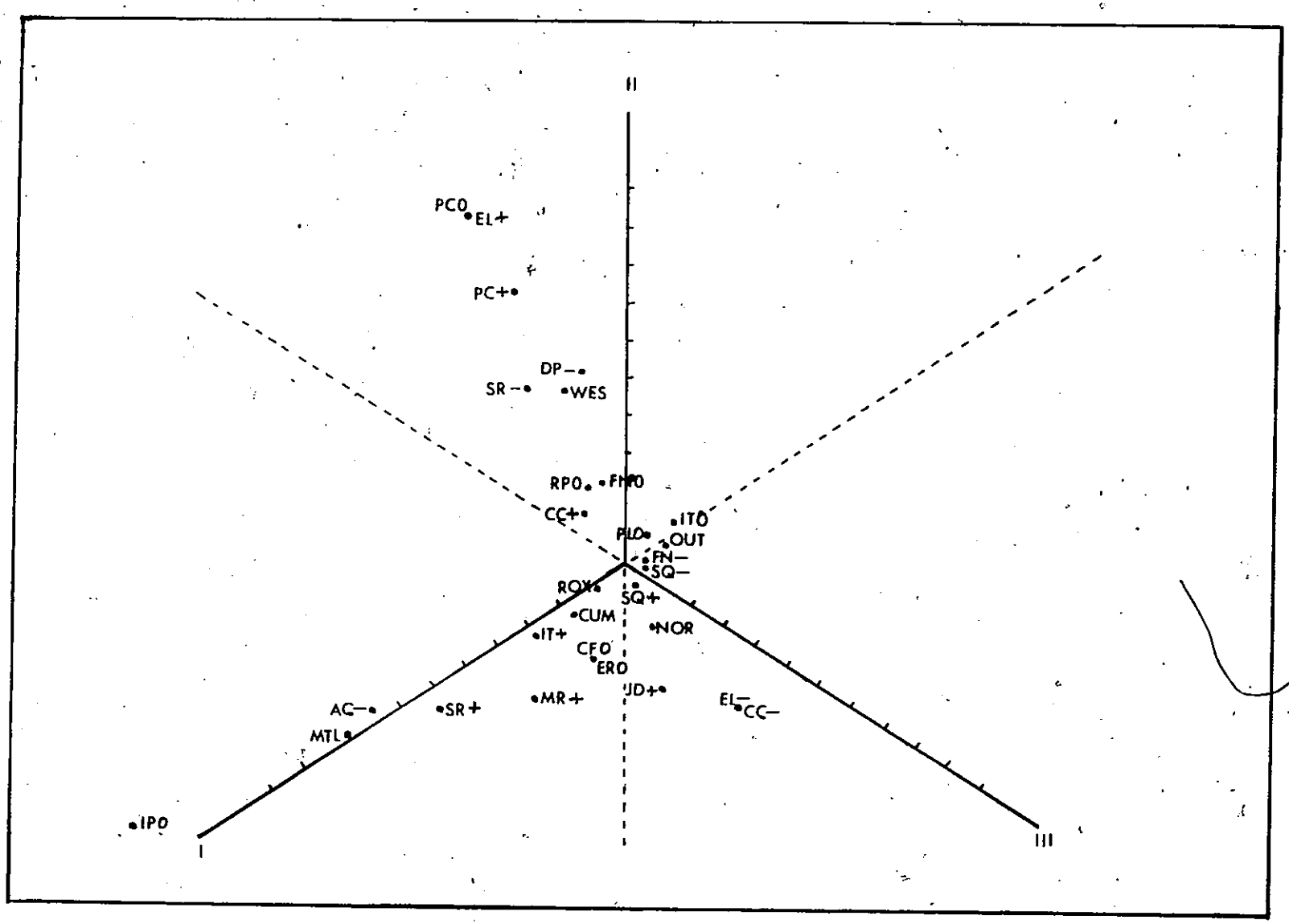

observer une parenté entre la CUM et Montréal-Nord, qui se partagent les arguments: "intégrité territoriale +", "coût/financement 0", "écologie/récréation 0". Ces arguments dépeignent la nature administrative de l'argumentation commune.

Notons que les arguments "mentalité régionale +" et "justice distributrice +" se situent légèrement en dehors de ce nuage de points et qu'ils campent une orientation interne propre à la CUM et à Montréal-Nord. Il est intéressant de constater que l'argument de la justice distributrice prend plus de signification dans le graphe pour Montréal-Nord que pour la CUM qui l'avait pourtant promulgée comme Principe directeur de ses opérations. Cette particularité s'expliquerait par le niveau d'appartenance des deux instances dans l'échelle régionale et conséquemment par l'ordre de leurs intérêts sur la scène municipale. Montréal-Nord, en sa qualité de municipalité-membre est directement concernée par la refonte de l'assiette fiscale alors que la CUM, en vertu de son rôle de supervision n'est pas atteinte par ce partage; par contre pour en vendre l'idée, elle doit miser sur l'éveil d'une conscience collective chez les partenaires municipaux. La position positive de l'argument "confiance/communication" en fait foi.

Signalons qu'Outremont se trouve dans une position de parenté avec Westmount et Montréal-Nord et d'éloignement avec Montréal. Ainsi, Outremont forme un nuage de points avec les arguments: "intégrité territoriale 0", "pouvoir local 0", "frontières naturelles -" et "status quo -".

Montréal-Nord et la CUM se rattachent à ce nuage de points. C'est donc dire qu'on s'accorde sur des considérations de base, à l'effet de la nécessité d'un changement qui respecte toutefois l'authenticité tant politique qu'organique des entités municipales. La position de Roxboro à ce confluent d'idées atteste son accord avec ses homologues sur cette dimension de la problématique du remembrement municipal. Ce fait s'avère important puisqu'il ne ressort pas sur les graphes bi-dimensionnels. Toutefois, les modalités de ce remembrement et les arguments qui jouent en leur faveur ne sont pas nécessairement les mêmes comme les facteurs le démontrent. Dans le graphe, si Outremont s'éloigne significativement de Montréal, c'est qu'elle réfute les motifs qu'invoque cette dernière, à savoir ses accusations ségrégationniste. Le graphe nous révèle encore qu'au chapitre des motifs, Montréal-Nord s'oppose aux arguments ethno-linguistiques sur lesquels Westmount fonde son projet de redécoupage municipal.

Le graphe de la matrice d'aménagement combine les 21 arguments polarisés et les six instances administratives qui ressortent des facteurs I, II et III. Ce qui nous frappe en premier lieu, c'est l'alignement des municipalités de Montréal, de Montréal-Nord, de Westmount et de Roxboro, le long de l'axe négatif du facteur II et dans l'aire positive des facteurs I et III. En deuxième lieu, nous ne notons sur l'axe que la présence du regroupement d'arguments C tous les autres arguments associés se répartissent de part et d'autres de l'axe. La présence à cet endroit du regroupement C nous indique l'importance incontestée

GRAPHIQUE 14: LEGENDE

B intégrité territoriale -
écologie/récréation-
anarchie/chaos -
inefficacité de la CUM +

PC+ participation des citoyens +
ER+ écologie/récréation +
CFO coût/financement 0
JD+ justice distributrice +
PDO domination de la ville de Montréal 0
CC+ confiance/communication +
DD+ défense de la démocratie +
C opposition ville centrale/banlieue 0
défense et protection des droits 0

A justice distributrice 0
inefficacité de la CUM 0
status quo -
coût/financement -
participation des citoyens 0

SQO status quo 0
PLO pouvoir local 0
DOL Dollard-des-Ormeaux
ROX Roxboro
WES Westmount
NOR Montréal-Nord
CUM Communauté urbaine de Montréal
MTL Montréal

GRAPHIQUE 14

MATRICE AMENAGEMENT: FACTEURS I, II, III.

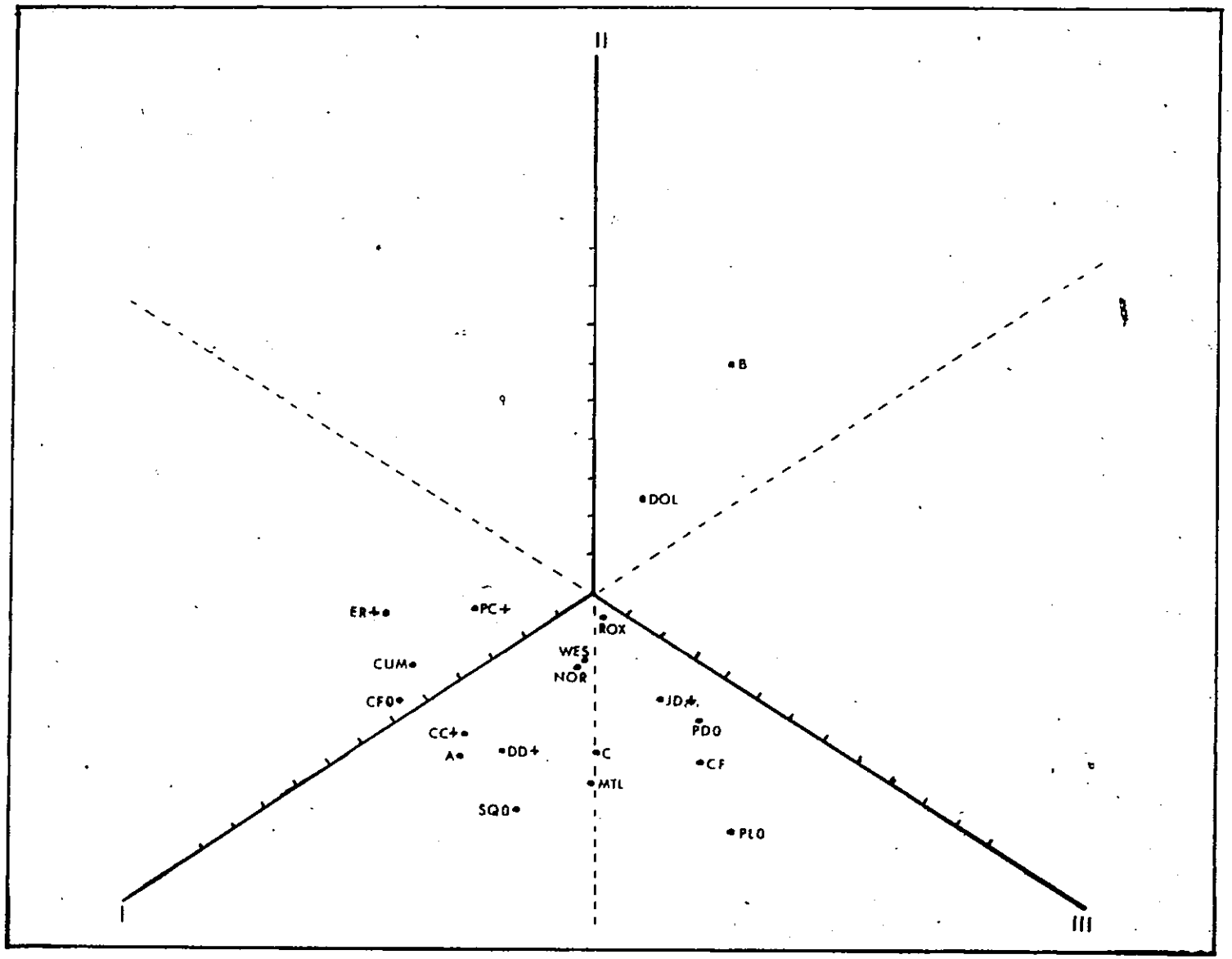

qu'il prend pour ces municipalités et nous laisse présager un point commun dans leur structure idéologique. En fait, il définit un critère d'appartenance dans le système montréalais et définit des zones d'influence. Il rallie les instances administratives sous la bannière des municipalités constituantes, versus l'organisme supra-municipal d'une part, et il pose la double réalité d'une ville centrale et d'une banlieue mal organisée d'autre part.

Conformément à l'analyse du facteur III, les arguments particuliers à Montréal sont: "pouvoir local 0", "coût/financement +", "protection des droits 0" et "justice distributrice +"; ils s'alignent près de l'axe du facteur III. L'espace idéologique entre l'axe du facteur I et la projection négative du facteur II comprend les arguments: "status quo 0", "défense de la démocratie +", "confiance/communication +" et le regroupement A; ils se partagent donc entre les municipalités ci-haut énumérées et la CUM. Celle-ci, bien campée dans le facteur I accuse une position qui la rapproche quelque peu du facteur II. Elle regroupe autour d'elle les arguments qui caractérisent son argumentation, soit: "participation des citoyens +", "écologie/récrétation +" et "coût/financement 0". Il y a donc concordance avec l'analyse donnée au facteur I. Quant au facteur II, il isole Dollard-des-Ormeaux et le regroupement B qui le singularise. Dans cet espace tridimensionnel, les municipalités qui participent aux facteurs I et III sont nettement séparées de Dollard-des-Ormeaux.

Le graphe fait vraiment ressortir les particularités de chaque facteur; il écrème l'argumentation des instances administratives et les représente avec leurs arguments-clés. Ainsi, quoique le facteur III fasse usage du regroupement B, il prend son originalité dans la structure des arguments ci-haut. Le graphe confirme une de nos observations précédentes, à savoir que les municipalités qui avancent une argumentation plus riche idéologiquement s'écartent de la position de laisser-faire de Dollard-des-Ormeaux. Les positions de Westmount et de Roxboro, principaux représentants des facteurs IV et V ajoutent un poids supplémentaire à notre interprétation de la structure idéologique de la matrice: les municipalités manifestent un fort sentiment d'identification à leur statut au sein du supra-organisme. Leur argumentation s'enrichit de cette affirmation et elle fait ressortir les principes qui les distinguent du canevas qui établit leur ressemblance.

b) <u>les alliances ou coalitions d'intérêt</u>

Sans vouloir dresser une typologie détaillée des appartenances et des intérêts sur l'île de Montréal, nous pouvons tout de même dégager les traits généraux des alliances (ou coalitions d'intérêt) qui s'organisent à la CUM.

Le thème du remembrement municipal est celui qui stimule le plus la discussion et qui provoque le plus de réactions chez les acteurs de la scène municipale. Bien que l'autonomie et la performance de la CUM

reviennent constamment dans le débat, la structure des appartenances et des intérêts n'oppose pas ouvertement l'organisme supra-municipal aux municipalités-membres. Cette structure dépend plus de la teneur des argumentations que du statut administratif des producteurs de discours à la CUM. Les argumentations soulèvent des critères qui contribuent à définir les conditions et les positions du pouvoir, sans toutefois aborder de front les intérêts impliqués dans l'exercice même du pouvoir. Les critères sont éthiques, territoriaux et humains; ils président à la définition des frontières et des entités politiques; ils constituent les arguments essentiels du débat. Les alliances s'organisent autour de ces critères qui sont l'objet de chassés-croisés selon la dominante des argumentations exposées. Montréal et Westmount défendent des positions fortement entachées de ces critères, lesquelles sont antagonistes. La CUM soutient une position régionaliste, d'intégration et d'efficacité administrative et financière. Montréal-Nord, la ville de Montréal et Westmount s'associent à la dimension pondératrice et administrative de la pensée qu'exprime la CUM. Elles se distinguent entre elles cependant lorsqu'elles avancent des arguments et des critiques correspondant à des critères géo-politiques. Les municipalités du secteur ouest s'opposent à l'idéologie intégrationniste de la CUM et à la place prépondérante qu'occupe la ville de Montréal dans la CUM. Elles forment un bloc qui milite seulement en faveur de ses propres intérêts financiers et de son autonomie locale. Outremont se rallie partiellement à toutes les argumentations sauf à celle du secteur ouest dont l'étroitesse l'écarte de sa propre pensée. Elle a

fait toutefois valoir un critère stratégique qui tient compte de la position de la banlieue face à une ville centrale forte; l'exercice du pouvoir local en est inévitablement teinté dans une communauté urbaine qui attribue des voix politiques au pro rata de la population.

Le thème du remembrement municipal, de par la complexité et la profondeur des changements qu'il préconise, froisse les intérêts des instances administratives du territoire de la CUM. Des courants de pensée et des positions plus ou moins partagées se dégagent des discussions qu'il provoque; et les coalitions qui s'identifient aux différentes argumentations idéologiques ne sont ni simples ni tranchées. Elles sont sensibles aux déplacements d'intérêts dans le corpus et aux interprétations idéologiques tantôt divergentes, tantôt convergentes.

Le thème de l'aménagement du territoire fait ressortir deux grandes écoles de pensée, celle de l'organisme supra-municipal et celle des municipalités-membres. La CUM est ici l'élément moteur de la dynamique inter-municipale comme l'indique le facteur I alors qu'elle présente une option basée sur un souci d'efficacité, de collaboration et de participation. La CUM est toujours au coeur du débat dans cette matrice. Une coalition se détache du groupe des municipalités, celles qui refusent d'adopter une attitude de laisser-aller face aux initiatives de la CUM. Cette attitude de laisser-aller est représentée par Dollard-des-Ormeaux alors que la ville de Montréal et les municipalités de banlieue non amorphes composent cette coalition ci-haut mentionnée.

La base de l'argumentation demeure sensiblement la même chez ces dernières, soit le souci d'affirmer ses droits et ses pouvoirs municipaux malgré la supervision que l'organisme supra-municipal exerce dans une compétence commune: l'aménagement du territoire. Le sentiment d'appartenance est ici lié au statut politico-administratif des municipalités. Un clivage s'effectue dans cette coalition quant à leur position respective face à la ville centrale et à la banlieue. Ce clivage est lié à leur localisation dans le contexte géo-politique de l'île. Montréal fait valoir le principe du pouvoir local alors que les autres municipalités de la faction soulèvent dans leur argumentation la domination de la ville de Montréal à la CUM. Elles redoutent que cette dernière, grâce à son service d'urbanisme bien monté ait main-mise via la CUM sur l'aménagement de leur territoire. Elles reconnaissent donc toutes le rôle de supervision et d'arbitrage dont est investie la CUM en matière d'aménagement. Le maintien de ce rôle garantit l'équilibre municipal sur le territoire de l'île et assure le respect de la compétence municipale d'aménagement, sans que des ingérences flagrantes ne soient commises dans la juridiction de leur territoire. L'autodétermination quant aux types et aux endroits où prendront place les interventions sur le territoire constitue en effet une des bases concrètes de l'exercice du pouvoir.

c) <u>l'utilisation idéologique des arguments</u>

Les deux matrices utilisent en gros les mêmes arguments, sauf que certains d'entre eux ne sont pas directement liés à la thématique du

remembrement municipal, en l'occurence, les arguments triplement polarisés des "affinités ethno-linguistiques", de "ségrégation/racisme" et de la "logique des frontières naturelles". Ces trois arguments ont d'ailleurs abondamment alimenté la discussion dans cette matrice. Le premier et le dernier représentent des principes proprement géographiques relatifs à la formation des groupes humains et à leur établissement sur le territoire; ils se rapportent directement à la géographie des frontières. Le deuxième argument occulte les deux premiers et fait intervenir l'interdit qui en est la face cachée puisque ces critères sont liés à des intérêts particuliers. Ces arguments se retrouvent dans la matrice alors qu'elle porte sur le remaniement profond d'un système municipal complexe et fait intervenir de nombreux paramètres géographiques et humains pour la redéfinition des unités constituantes. Il n'est donc pas étonnant qu'elle enregistre des réactions vives alors qu'elle soulève des problèmes géo-politiques aigus. Comme nous l'avons signalé dans ce chapitre, ces arguments géo-politiques invoquent des déterminismes géographiques. Ils s'apparentent à des euphémismes qui expriment de façon voilée les croyances des instances qui les promulgent.

La matrice d'aménagement fait intervenir à un degré nettement moindre la problématique géo-politique. Elle se concentre sur des questions de juridiction plus sectorielles et d'organisation de compétences. Bien que ses options suscitent une discussion, elle n'atteint pas la même ampleur que celle de la matrice précédente. Cette atténuation du débat est due au fait que ses options impliquent des refontes moins

radicales et du même coup heurtent moins les intérêts et les sensibilités. L'argumentation tourne aussi autour de la notion de pouvoir, mais elle y emprunte une forme moins virulente. D'ailleurs, plusieurs des arguments y sont regroupés et y perdent en force ce qu'ils y gagnent en nuance. Les autres arguments pertinents à notre propos sont: "intégrité territoriale", "pouvoir local", "opposition ville centrale/banlieue". Les discussions pivotent autour du rôle que tient la CUM sur l'île, de son efficacité et du respect des droits de chacune des parties impliquées. On remarque que l'autonomie de la CUM est reprise dans les deux matrices et qu'elle est considérée comme une dimension indissociable à l'exercice et à l'organisation du pouvoir. Puisque le contexte général situe les acteurs dans une supra-structure municipale, cette donnée s'avère des plus importantes pour la définition des modalités du pouvoir. Elle est donc perçue et traitée différemment selon les situations expérimentées et selon les intérêts spécifiques aux acteurs.

Nous constatons également que dans les argumentations les arguments de valeur morale ont autant sinon plus d'importance que les critères d'efficacité administrative et financière. Premièrement, les interventions concrètes envisagées dans l'action sont présentées au nom de ces principes et elles sont également réfutées par des principes moraux. Ces grands principes se résumeraient ainsi: "défense de la démocratie", "respect de l'ordre établi, du status quo", "défense et protection des droits", "confiance/communication", "bien-être et participation descitoyens". Notons que ce dernier élément est à mi-chemin

entre une valeur morale et une valeur politique. Ces principes s'accompagnent d'autres arguments à portée plus concrète. On remarque qu'ils peuvent être utilisés avec des arguments concrets contradictoires ou servir à démontrer l'argumentation d'une autre instance administrative. Ils servent en fait de zone tampon pour absorber les chocs possibles entre les idées émises; ils facilitent l'ingestion de ces dernières et sont utilisés dans la discussion pour leur propriété persuasive. L'utilisation de ces arguments concourt à masquer les éléments litigieux des démonstrations, à camoufler les intérêts de leurs utilisateurs et à étouffer des situations potentiellement conflictuelles. Leur association à des arguments concrets vise à leur attirer un caractère de véracité inébranlable. La combinaison de ces arguments assure à la discussion sa pleine fonction idéologique.

CONCLUSION

Nous avons tenté dans ce travail de vérifier si des opérations à caractère administratif masquaient des conflits politiques dans l'exercice du pouvoir urbain. Parler de conflit dans le pouvoir d'Etat est un fait reconnu, mais tenter de le déceler au sein d'institutions municipales plus ou moins démunies de moyen nécessitait la mise en place d'une méthodologie qui fasse directement intervenir dans la problématique, les idéologies, les intérêts et les aspirations des instances impliquées.

C'est ainsi que nous avons abordé le thème de la participation dans les institutions d'Etat et que nous l'avons replacé dans la réalité des acteurs sociaux du politique. C'est également de cette façon que le discours est devenu sujet d'analyse, comme porteur et constituant du contenu idéologique qui caractérise ses utilisateurs et les situe dans leur réponse (type de participation) face aux situations conflictuelles et face à leurs positions et intérêts respectifs.

Nous avons donc adopté une méthodologie dont l'objectivité scientifique consiste à reconnaître et à évaluer la subjectivité idéologique des producteurs de discours impliqués dans le débat urbain. Pour ce faire, nous avons procédé à l'analyse du contenu des discours émis par les instances administratives de la Communauté urbaine de Montréal, discours qui ont été sélectionnés selon deux thèmes: le remembrement

municipal et l'aménagement du territoire. Notre corpus d'analyse a été constitué d'articles de journaux qui ont paru dans quatre quotidiens montréalais et qui s'échelonnent sur une période de six ans. Nous avons extrait les arguments idéologiques du corpus d'analyse et les avons classés en trois catégories, selon les attitudes des producteurs de discours.

Nous avons construit des matrices d'analyse polarisées faisant intervenir les acteurs de la scène municipale et les arguments idéologiques qu'ils utilisent dans la discussion des thèmes sélectionnés. Les deux matrices ont ensuite été soumises, par un traitement informatique, à une analyse des correspondances. Notre recherche débouchait ainsi sur les idéologies et le discours urbanistique.

Les résultats que nous avons obtenus nous ont permis de dégager quelques éléments qui abondent dans le sens de notre hypothèse de travail.

Notre analyse fait ressortir plusieurs idéologies à la CUM. Sans vouloir définir une typologie des idéologies, nous pouvons les identifier et les distinguer selon des critères géo-politiques d'une part et d'efficacité administrative d'autre part. L'argumentation déployée par les instances politico-administratives emprunte à ces deux familles de critères; elle s'exprime dans le discours par des arguments qui leur correspondent. Les arguments relatifs aux critères

géo-politiques évoquent à certains égards des déterminismes géographiques alors que les critères d'efficacité administrative recoupent facilement des considérations d'éthique sociale. La structure idéologique du discours s'avère complexe; elle est reliée aux intérêts propres des unités administratives impliquées dans le débat urbain. Le choix et l'utilisation des arguments révèlent la présence et la nature de ces intérêts; ils témoignent aussi de l'appartenance idéologique des producteurs de discours sur la scène municipale.

L'analyse du discours permet aussi de reconnaître des coalitions d'intérêt et des alliances au sein de la CUM. Ces dernières varient en fonction des thèmes étudiés. Elle se caractérisent par la teneur de leur argumentation tel qu'exposé ci-haut et elles s'opèrent selon la position statutaire et géo-politique des instances administratives de l'île. Cette dernière les situe dans le rapport de force entre la banlieue et la ville centrale, alors que leur statut administratif détermine leur adhésion au principe d'intégration régionale versus l'autonomie locale. La dimension politique sous-jacente à notre problématique se manifeste encore par le biais des coalitions d'intérêt et des alliances. Elles posent la question de la composition et de la répartition des élites, question qu'a soulevée Guy Bourassa, dans le contexte bi-culturel particulier à l'île de Montréal.

La combinaison des arguments nous permet aussi de saisir la fonction idéologique des discours dans les situations de conflit. Les

arguments éthiques ou moraux qui se dégagent du discours permettent à ceux qui les utilisent d'exposer les éléments de leur argumentation sans affronter directement leurs éventuels adversaires; ils évitent de la sorte les situations de conflit ouvert. La présence de ces arguments est donc révélatrice de réactions sous-jacentes potentiellement choquantes et conflictuelles. Inversement, ces arguments ne puisent leur valeur réelle dans le système idéologique que par leur association nécessaire aux arguments plus concrets qu'avancent les producteurs du discours. Cette absence de confrontation explicite et l'utilisation systématique des arguments éthiques et moraux dans le corpus confirment l'hypothèse de l'existence de conflits cachés entre les instances administratives qui constituent la CUM.

Les discussions étudiées tournent autour de problématiques dont la résolution entraînerait des changements inévitables pressentis par toutes les parties en présence. Comme le présentait notre mise en situation initiale, les discussions n'ont donné suite dans le déroulement des événements à aucune action concrète en matière de remembrement municipal et d'aménagement du territoire. Cet état de chose cerne une situation de non-décision, côté obscur du processus de prise de décision. Cette attitude passive n'en est pas moins un choix; elle est aussi la démonstration d'un théorème d'ordre politique. Si l'option active suscitait tant d'émotion et si peu de motion, l'option passive ne suscite pas d'émotion, et pas de discussion. C'est donc dire qu'elle satisfait les acteurs qui évoluent sur la scène municipale de l'île de Montréal.

Le degré de satisfaction atteint est proportionnel aux attentes de ces derniers et les attentes vont de pair avec les intérêts qui sont mis en jeu. Il semblerait donc que l'aboutissement à une situation de non-décision rencontrerait les attentes des instances administratives de l'île de Montréal. Il ne nous appartient toutefois pas d'élaborer sur les causes profondes de cette satisfaction; bien que par le biais des intérêts que nous y avons décelé, le sujet ici traité ouvre des perspectives dans ce sens, une investigation dans ce domaine impliquerait une recherche indépendante de celle-ci. Suffit-il de dire que l'étude du système idéologique dans le contexte de la CUM met en lumière certains de ces intérêts et rend possible un autre champ de recherche orienté sur la géo-politique de l'île de Montréal.

Nous aimerions aussi ajouter quelques commentaires concernant la méthodologie utilisée pour mener à bien cette recherche, lesquels fourniront également des éléments d'évaluation. D'une part, il y a lieu de signaler la valeur et la pertinence de l'analyse des correspondances pour l'étude de phénomènes idéologiques. Cette méthode aussi appliquée à des recherches en écologie (Legendre et Legendre, 1979, chap. 8.4) trouve une place justifiée dans les sciences humaines. Comme notre recherche en fait foi, elle se prête admirablement au repérage des associations entre arguments idéologiques et producteurs de discours.

Enfin, nous croyons que cette recherche a contribué, fusse maigrement, à l'avancement de la connaissance sur le plan théorique en

dégageant un lien entre les idéologies et le discours urbanistique à la CUM, et sur le plan méthodologique en appliquant à notre sphère d'étude une méthode qui s'avère riche de promesses pour des explorations futures dans le domaine.

Pour terminer sur une prospective que nous suggère notre analyse, rappelons que Paul Claval souligne l'importance de l'idéologie en géographie dans la formation d'unités géographiques physiquement discontinues. "La dimension idéologique de l'autorité-pouvoir est donc aussi une dimension géographique: tous ceux qui sont susceptibles d'accepter les mêmes principes et les mêmes hiérarchies peuvent se fondre dans un même ensemble; la continuité territoriale n'est pas indispensable" (Claval, 1978, p. 109).

Claval soulève avec exactitude la composante spatiale de l'idéologie: elle peut être située et mesurée dans le temps et l'espace. Bien que délaissée par les géographes, elle pourrait constituer une variable importante de la géographie des frontières... On pourrait peut-être parler dans un futur rapproché de la géographie des idéologies.

BIBLIOGRAPHIE

Althusser, Louis, "Idéologie et appareils idéologiques d'Etat", La Pensée, no. 151, Paris, juin 1970, p. 3-39.

Ansart, Pierre, Idéologie, conflits et pouvoir, Paris, PUF, 1977.

Ansart, Pierre, Les idéologies politiques, Paris, PUF, 1974.

Aristote, Réthorique, liv. I, 1357 a., Trad. Dufour, Coll. des Universités de France, 1932.

Bales, Robert Freed, Interaction process analysis; a method for the study of small groups, Cambridge, Mass., Addison-Wesley, 1951.

Bardin, L., L'analyse de contenu, Le psychologue, Paris, PUF, 1977.

Benjamin, Jacques, La Communauté urbaine de Montréal, une réforme ratée, Montréal, Editions de l'Aurore, 1975.

Benneviste, E., Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, 1966.

Benzécri, J., L'analyse des données, Paris, Dunod, 1976.

Berelson, Bernard, "Communications and Public Opinion", Reader in Public opinion and communication, Glencoe, Free press, 1953, p. 448-465.

Berelson, Bernard, "Why be Quantitative?", Reader in Public opinion and communication, Free Press, Glencoe, 1953, p. 265-278.

Bourassa, Guy, Les relations ethniques dans la vie politique montréalaise, Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, 1971.

Bourassa, Guy, "The Political Elite of Montréal: From Aristocraty to Democracy", Politics and Government of Urban Canada, Toronto, Methuen, 1969, pp. 124-134.

Budd, Richard W., Robert K. et Donohew, Lewis, Content Analysis of Communications, The MacMillan Company, New York, Collier-MacMillan Limited, London, p. 93, 1967.

Bunge, William, The Toronto Geographic Expedition, MEAU, Ottawa, 1973.

Canadian Institute of Planners, Manual for the Guidance of the National Membership Committee and the Affiliated Membership Committees of the Canadian Institute of Planners, Ottawa, June 1978.

Castells, Manuel, Luttes urbaines et pouvoir politique, Paris, F. Maspero, 1973.

Castells, Manuel, La question urbaine, Paris, F. Maspero, 1972.

Chombart de Lauwe, Paul-Henry, "Conséquences et controverse sur la question des besoins", Cahiers Internationaux de Sociologie, XLVIII, 1970, pp. 25-36.

Chombart de Lauwe, Paul-Henry, Pour une sociologie des aspirations, Paris, Denoël, 1969.

Claval, Paul, Espace et pouvoir, Paris, PUF, 1978.

C.U.M., Procès-verbal des audiences publiques sur le schéma d'aménagement, Montréal, octobre 1974.

C.U.M., Service de planification, Propositions pour l'aménagement du territoire, Montréal, 1973.

Cotteret, Jean-Marie, Gouvernants et Gouvernés, Pairs, PUF, 1973.

Cox, Kevin R., Conflict, Power and Politics in the City, A Geographic View, McGraw-Hill Problems Series in Geography, New York, 1973.

Cox, Kevin R., Locational approaches to power and conflict, edited by Beverly Hills, Calif. Sage Publications; distributed by Halsted Press, New York, 1974.

Cox, Kevin R., Location and Public Problems, Chicago, Maaroufa Press, 1979.

Dahl, Robert Alan, Who governs? Democracy and power in an American City, New Haven, Yale University Press, 1962.

Divay, Gérard et Jean-Pierre Collin, La communauté urbaine de Montréal: de la ville centrale à l'île centrale, Montréal, INRS - Urbanisation, Rapports de recherche No. 4, décembre 1977.

Dumont, Fernand, Les idéologies, Paris, PUF, 1974.

Fanon, Frantz, Les données de la Terre, Paris, Maspero, 1961.

Fondation nationale des sciences politiques, Des tracts en mai 68: mesures de vocabulaire et de contenu, Paris, 1975.

Fortier, B. et P. Riboulet, "Dialogue sur une stratégie de l'espace", de Prendre la ville, Paris, Anthropos, 1977, p. 103-131.

Gagnon, Nicole, Méthode quantitative de l'analyse de contenu, Laboratoire de recherches sociologiques, Série "Outils de recherches", Cahier 2, Département de sociologie, Université Laval, Québec.

Gardin, Jean-Claude, Les analyses du discours, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1974.

Gouvernement du Québec, Loi de la communauté urbaine de Montréal, Statuts du Québec, Québec, 1970.

Harvey, David, Social Justice and the City, Baltimore, John Hopkins University Press, 1973.

Harvey, David, "Society, the City and the Space-Economy of Urbanism", Commission on College Geography Resource Paper No. 18, Association of American Geographers, Washington, D.C., 1972.

Harvey, David, "The Urban Process under Capitalism", a framework for analysis, International Journal of Urban and Regional Research, London, Vol. 2, No. 1, 1978.

Sous la direction de Hawley, Willis D. et Frederic M. Wirt, The Search for Community Power, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall Inc., 1968.

Hjelmslev, Louis, Prolégomènes à une théorie du langage, Paris, Editions de Minuit, 1968.

Hunter, Floyd, Community power structure, a study of decision makers, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1953.

Kalab, Milos, "Intérêts et aspirations", Aspirations et transformations sociales, sous la direction de H.G. Chombart de Lauwe, Paris, Anthropos, 1970, p. 89-97.

Laswell, Language of Politics; Studies in quantitative Semantics, Cambridge, Mass., MIT, 1949.

Legendre, L. et P. Legendre, Ecologie numérique, 2. La structure des données écologiques, Masson, Presses de l'Université du Québec, Collection d'écologie 13, 1979.

Lemay, Guy, Méthodes d'analyse, chronologie des villes de la Champagne et de la Picardie, Doctorat 3e degré, Institut de Géographie, Université de Reims.

Léveillée, Jacques, "La Communauté doit-elle démembrer la ville de Montréal?", Le Devoir, 24 août 1971.

Léveillée, Jacques, "Les débuts de la rébellion politique au sein de la CUM", Le Devoir, 22 avril 1971.

Long, Norton E., "Political Science and the City", Social Science and the City, a survey of urban research, edited by Leo F. Schnore. New York, Praeger, 1968, p. 243-263.

Maingueneau, Dominique, Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, Problèmes et perspectives, Paris, Classique Hachette, 1976.

Martins, Luciano, "Aspirations sociales et changement social", dans Aspirations et transformations sociales, sous dir. de P.H. Chombart de Lauwe, Paris, Anthropos, 1970, p. 133-145.

Meister, Albert, La participation dans les associations, Paris, Editions Ouvrières, 1974.

Meister, Albert, Vers une sociologie des associations, Paris, Editions Ouvrières, 1972.

Pêcheux, M., "Analyse du discours, langue et idéologie", Langages, Didier Larousse, mars 1975, 37.

Poulantzas, N., Pouvoir politique et classes sociales de l'Etat capitaliste, Paris, Maspero, 1968.

Saint-Simon, "Système de politique positive", 3ième partie du Catéchisme des Industriels.

Slakta, D., "Essai pour Austin", Langue française, 21 février 1974.

Sproule-Jones, M., "Citizen participation in a Canadian municipality", de Public Choice, 16, 1974.

Sproule-Jones, M. et K.D. Hart, "A public choice model of political participation", de Canadian Journal of Political Sciences, 6, 1973.

Touraine, Alain, Le mouvement de mai ou le Communisme utopique, Paris, Seuil, 1968.

Unrug, Marie-Christine D', Analyse de contenu et acte de parole; de l'énoncé à l'énonciation, Paris, Editions universitaires, 1974.

Yahi, J.P., "Gestion communale et pouvoir local", de Prendre la ville, Paris, Anthropos, 1977, p. 313-327.

ANNEXE A

LISTE DES ARTICLES DE JOURNEAUX DU CORPUS D'ANALYSE

The Montreal Star

MUC clash on planning, City handed first defeat by suburbs, 18 juin 1970.

The urban council sets its pattern, 22 août 1970.

Mayor raps McEntyre, Drapeau, Saulmier hit 13-bourg plan, 20 janvier 1971.

Committee fusion plan liked, Tessier favors West Island city, 10 juin 1971.

It could set trend the mayors say, 10 juin 1971.

The Montreal urban community, Shaping the urbah setting - an argument for new approach, 10 juillet 1971.

Cut island cities - Tessier, 19 août 1971.

The MUC means it, 20 août 1971.

The new community and the government, 23 août 1971.

Amalgamations need a firmer approach, 11 décembre 1971.

Mayors view mergers as only solution, MUC suburbs seeking ways to crack Montreal domination, 15 décembre 1972.

MUC attached over ecology, 15 août 1973.

A fresh approach to urban planning, 26 mars 1974.

MUC and Mergers, 29 juillet 1974.

Proposal covers 2,814 acres, Parks plan would cost $98.6 million, 1er août 1975.

2,000 acres of green space at stake, Race is on to save land for MUC parks, 5 septembre 1975.

Municipalities view one project in five different ways, 5 septembre 1975.

The Gazette

Suburbs facing squeeze, 2 janvier 1970.

Amalgamation topic, Mayors' meeting proposed, 3 janvier 1970.

West Island municipalities, Merger plan to be studied, 17 janvier 1970.

Ombudsman's aid sought, Ile Bizard wants out of metro,. 19 janvier 1970.

West Island super city proposed, 20 janvier 1970.

Opposition for Messrs Drapeau and Saulnier, City can't dominate urban council, 18 février 1970.

First defeat for city, 19 juin 1970.

Concession by city lessens strain in MUC, 20 juillet 1970.

Suburds to review metro growth plan, 17 août 1970.

MUC adopts revised plan for future, 20 août 1970.

Suburban mayor speaks out: The MUC structure heading for failure?, 26 janvier 1971.

Westmount unveils to divide island 13 ways, 27 janvier 1971.

Poor alternative to MUC, 28 janvier 1971.

Saulnier chides Westmount plan as "anti-French", 28 janvier 1971.

Westmount mayor regrets reaction to plan, 30 janvier 1971.

The wrong approach, 1er février 1971.

"Out to kill MUC", Saulnier rips into Westmount, 1er février 1971.

Westmount council to study bourg plan, 2 février 1971.

MUC called "unliveable", 10 février 1971.

Plot to scuttle MUC denied by McEntyre, 13 février 1971.

Suburbs have role in planning, 1er mai 1971.

Report details proposed super-suburb, 10 juin 1971.

Fusion report omits Dorval, 10 juin 1971.

Idea is two years old, 10 juin 1971.

Pierrefonds still opposed, 10 juin 1971.

Internal politics wipe out initial move, Montreal Urban Community faces future without master plan, 21 juin 1971.

Maurice Tessier now in the driver's seat, MUC push slowed for new municipal fusion studies. 15 février 1972.

Limit urban sprawl, go green - MUC target, 22 juin 1972.

Seven cities in Chartier plan, New island setup proposed, 14 juillet 1972.

Redrawing the map, 20 juillet 1972.

Merger plan would cut MUC to 15 cities, 4 avril 1973.

MUC Chairman Hanigan earns respect, 14 avril 1973.

MUC report urges tax limit, fewer suburbs, 8 juin 1973.

Suburbs react, Report gutless says one mayor, 8 juin 1973.

Unreasonable reaction to mild Hanigan report, 9 juin 1973.

MUC - suburbs fight blurs greenspace vision, 18 février 1975.

La Presse

La CUM dans une impasse totale, Premier échec de l'équipe D-S, 18 juin 1970.

La CUM a peur de Montréal, 18 juin 1970.

Mémoire de Westmount, Sur l'île de Montréal: treize bourgs groupés dans une fédération, 27 janvier 1971.

Tessier à la CUM: fusions volontaires ou Québec agira, 19 août 1971.

Avant-projet de regroupement des 28 villes, 6 avril 1972.

L'île de Montréal a tout ce qu'il faut pour devenir la première ville-état en Amérique, 6 mai 1972.

Un territoire de moins de 125,000 acres à partager entre 2 millions de personnes, l'île que la CUM veut redonner aux citoyens, 13 juillet 1972.

Lachine propose un plan de redivision de l'île de Montréal en sept grandes villes, 14 juillet 1972.

Le fusionnement des 7 villes ne devrait pas se faire avant 2 ans, 14 juillet 1972.

La CUM en 1974, Un rapprochement entre Montréal et la banlieue, 27 décembre 1973.

Le Devoir

La CUM préparera un plan d'aménagement de son territoire, 11 mai 1970.

Les opposants craignent que la CUM perde ses responsabilités touchant l'aménagement, 19 juin 1970.

Le faux parlementarisme de la Communauté urbaine de Montréal, 20 juin 1970.

Etude, en août, d'un schéma sur l'aménagement du territoire de la CUM, 11 juillet 1970.

Fusion du secteur ouest de Montréal, LES MUNICIPALITES REFUSENT QUE L'ETUDE SOIT FAITE PAR LA CUM, 14 juillet 1970.

Service de planification à la CUM?, 17 juillet 1970.

L'étude technique de Westmount présentée à la CUM propose de redécouper Montréal en 13 bourgs, 27 janvier 1971.

"Un génocide"..., SAULMIER REJETTE EN TERMES VIOLENTS LE PROJET DE FORMER 13 BOURGS, 28 janvier 1970.

Le projet de Westmount, 30 octobre 1971.

LE MAIRE DE WESTMOUNT DEÇU PAR LES REACTIONS, PROTESTE DE SA BONNE FOI, 30 janvier 1971.

M. Saulnier revient à la charge contre le projet de Westmount, 1er février 1971.

Saulnier remet en question le Service d'aménagement de la CUM, 15 mars 1971.

Vers une fusion des 11 municipalités du West Island?, 10 juin 1971.

UN REGROUPEMENT OPPORTUN, 10 juin 1971.

La Communauté doit-elle démembrer la ville de Montréal?, 24 août 1971.

OUTREMONT-VILLE MONT-ROYAL, UNE FUSION ENVISAGEE, 6 novembre 1971.

Une île, sept villes en 72, L'échéancier est-il trop optimiste?, 4 décembre 1971.

Le malaise de la Communauté urbaine, Une ristourne de 61 millions pour Montréal en trois ans, 10 janvier 1972.

Agrandir la communauté urbaine?, 15 janvier 1972.

LE PROJET DE FUSION DES BANLIEUES DE L'OUEST SERA PRET DANS QUELQUES MOIS, 6 avril 1972.

Le Ministre fait une mise au point, LE PROJET DE FUSION DU WEST ISLAND DEVRA ETRE AGREE PAR LA CUM, 11 avril 1972.

M. Lawrence Hanigan, LE PROJET DU WEST ISLAND A RISQUE DE SABOTER LA CONSOLIDATION DE LA CUM, 26 avril 1972.

Pour réaliser la fusion, LE WEST ISLAND N'ATTENDRA PAS NECESSAIREMENT LE RAPPORT DU COMITE DE LA CUM, 27 avril 1972.

Esquisse 72, La CUM créera 3 parcs et aménagera ses rivages, 22 juin 1972.

Lachine rêve d'une île et sept villes, 14 juillet 1972.

A la CUM, LE SCHEMA D'AMENAGEMENT SERA COMPLETE ET DEPOSE EN DECEMBRE, 13 novembre 1972.

Recommandations du rapport Hanigan: Réaménagement complet de la CUM, 8 juin 1973.

Hanigan propose la disparition de 10 villes, 8 juin 1973.

Le rapport Hanigan et l'avenir de la CUM, 9 juin 1973.

Pour réaliser son schéma d'aménagement la CUM veut introduire la notion d'"utilité publique", 17 octobre 1974.

La course contre les coûts, 6 août 1975.

ANNEXE B

Liste des arguments idéologiques retenus et la clef de leur interprétation:

1. Défense de la démocratie, sens du devoir (en abrégé, DD)

   Cet argument fait intervenir une considération éthique et morale. Il réfère aux grandes valeurs sur lesquelles se fonde le credo politique des pays capitalistes.

2. Respect de la loi, de l'ordre établi, du status quo (SQ)

   Cet argument fait aussi intervenir des considérations éthiques et morales, mais d'un ordre moins englobant que le précédent. Il insiste sur le respect et le maintien des règles et pratiques sociales officiellement instituées; il met l'accent sur les vertus civiques d'obéissance et de droiture que doit manifester tout citoyen intègre.

3. Défense et protection des droits (DP)

   De considération morale, l'argument fait intervenir une notion de justice pour la reconnaissance des droits et positions acquises par les groupes dans le corps social. Il est légèrement revendicatif.

4. Anarchie et chaos (AC)

   Il fait état de trouble et de désordre résultant d'une absence ou d'une carence d'autorité sur la scène métropolitaine.

5. Mentalité communautaire, métropolitaine et régionale (MR)

Indique un élargissement de l'esprit de paroisse à une prise de conscience vécue du phénomène de régionalisation. Indique le développement du sentiment d'appartenance à une communauté élargie, selon des critères autres que territoriaux.

6. Confiance, communication, harmonie, entente, collaboration (CC)

Faculté d'ouverture et d'acceptation intellectuelle et humaine habilitant des groupes à s'unir et/ou à échanger pour l'atteinte d'un objectif communément accepté. Etat préalable à la mise en oeuvre d'un projet commun.

7. Autonomie, respect et maintien des pouvoirs de la CUM (RP)

Acceptation d'esprit et de fait du rôle et des compétences attribuées à la CUM par le législateur.

8. Autonomie et identité du pouvoir local (PL)

Reconnaissance théorique et pratique du pouvoir politique des municipalités.

9. Domination de la Ville de Montréal dans la CUM, paternalisme de Montréal (DP)

Constat du déséquilibre dans le rapport de forces et dans la représentation des municipalités à la CUM, où la Ville de Montréal prend une part excessive dans l'organisme supra-municipal.

10. Opposition ville centrale/banlieue (VB)

Clivage physique, économique, politique et idéologique entre la Ville de Montréal et les municipalités de banlieue. Le clivage s'étend aux conceptions du monde de chacune des parties, renforce le sentiment d'appartenance respectif à chacune et aboutit en une résistance ferme entre des positions nettement différenciées. Fait aussi appel à une réalité géographique vérifiable dans l'espace et dans la théorie urbaine.

11. Inefficacité de la CUM, manque de planification (IP)

Evaluation des piètres performances de la CUM en regard de ses fonctions, interventions et objectifs. Soulève un problème d'organisation et d'efficacité des effectifs mobilisés dans l'institution administrative.

12. Bien-être et participation des citoyens (PC)

Fait intervenir une considération éthique, de morale sociale. Soulève aussi une notion de pouvoir social et d'organisation politique.

13. Justice distributrice (JD)

La qualité d'un système social qui taxe les citoyens en fonction de leur capacité à payer plutôt qu'en fonction des services qui leur sont dispensés. Fait intervenir une valeur d'éthique sociale et se réfère à l'application d'une mesure financière et économique particulière dans le secteur public.

14. Tendance naturelle au regroupement ethno-linguistique (EL)

Thèse selon laquelle des individus ou des groupes de même appartenance ou d'affinité ethno-linguistique tendraient à se regrouper spontanément et naturellement pour former des communautés dans le corps social.

15. Ségrégation, racisme, génocide des populations francophones (SR)

Phénomène de discrimination et tentative de mise en ghetto des populations francophones de l'île en vue d'amoindrir leur vitalité et d'étouffer leur force socio-politique.

16. Logique des frontières naturelles (FN)

Acceptation indiscutée des éléments physiques (rivières, versants de montagne...) et construits (voie de chemin de fer, autoroutes urbaines...) comme critères de détermination des frontières municipales.

17. Intégrité territoriale, situation géographique (IT)

Reconnaissance du territoire municipal qui doit être conservé intact et protégé en tant qu'unité contre toute intrusion susceptible d'en altérer la pureté.

18. Efficacité administrative et technique, utilisation optimale des effectifs (AT)

Fait intervenir des considérations techniques de faisabilité et de

rentabilité. Valorise l'efficacité, la performance, l'optimisation des opérations des organismes.

19. Coût élevé des services et leur financement (CF)

Fait intervenir un aspect strictement économique dans l'approvisionnement et la distribution des services urbains.

20. Ecologie, récréation (ER)

A trait à tout phénomène qui ne considère que l'aménagement physique de lieux ou de ressources pour des fins strictement récréatives et écologiques.

ANNEXE C

Graphiques des corrélations des acteurs du remembrement

Graphiques des corrélations des acteurs d'aménagement

POOR COPY
COPIE DE QUALITEE INFERIEURE

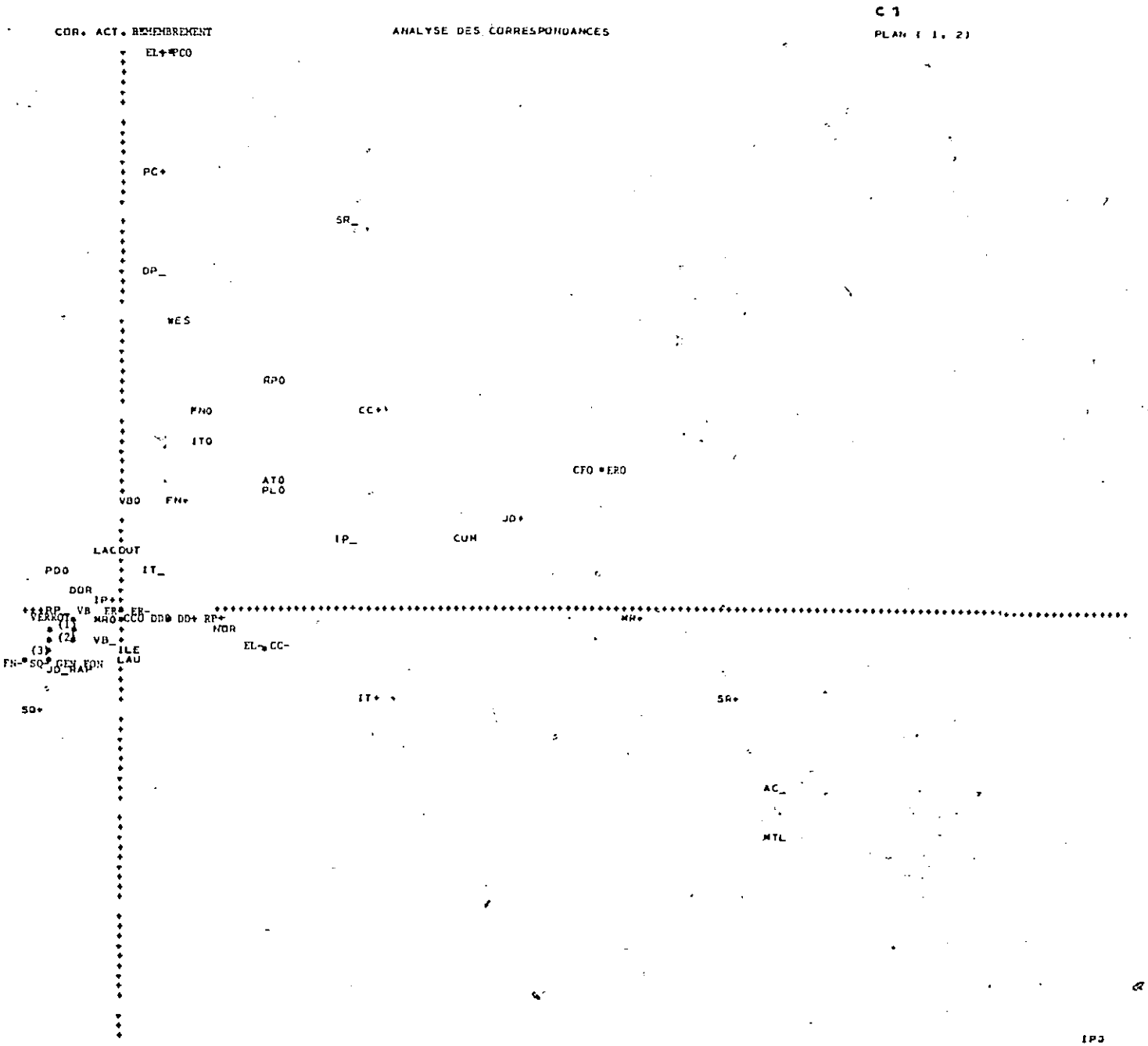

POOR COPY
COPIE DE QUALITEE INFERIEURE

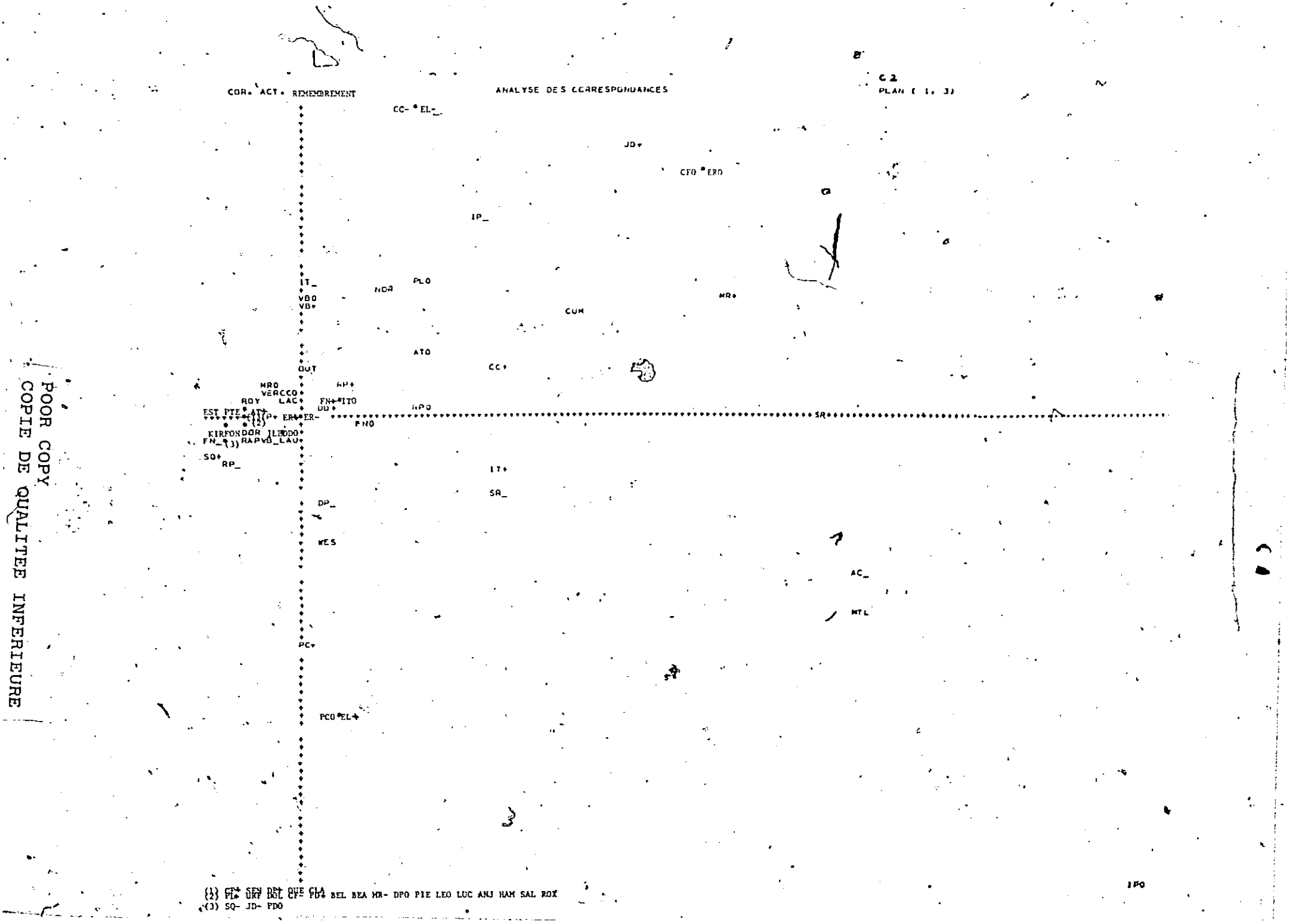

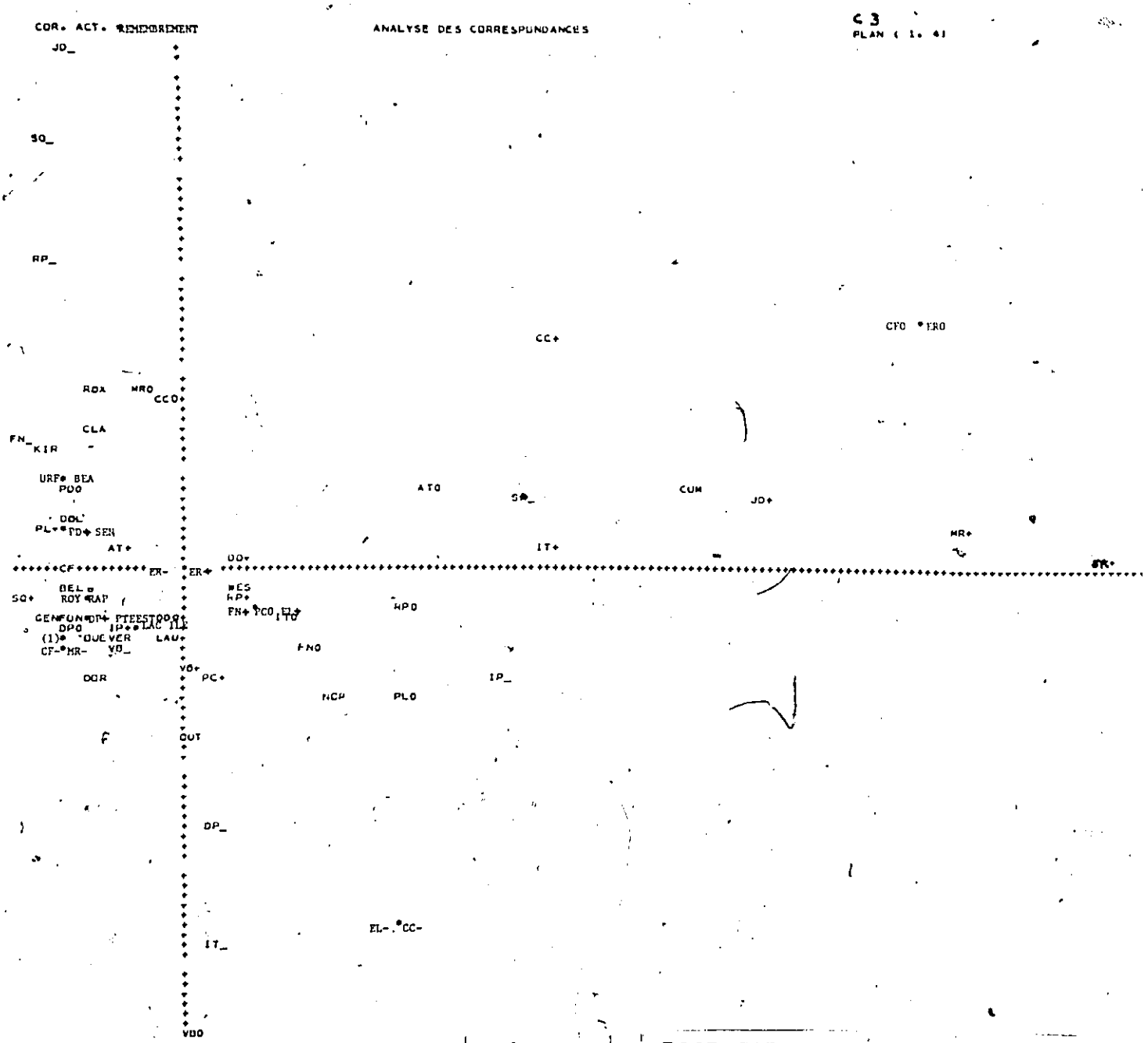

(1) ANJ SAL LUC LEO PIE PIE HAM

POOR COPY
COPIE DE QUALITEE INFERIEURE

C 3
PLAN (1, 4)

CFO *ERO

CUM JD+

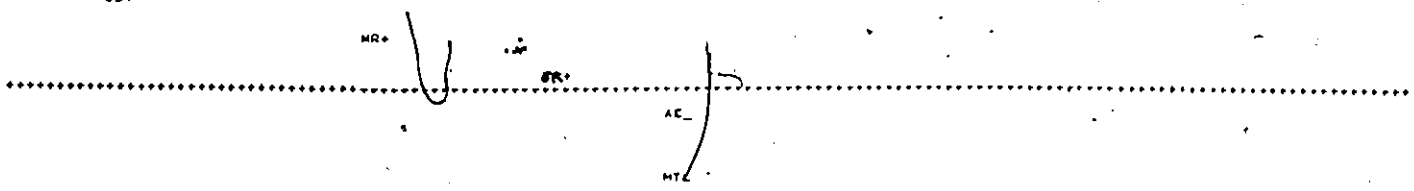

IPO

POOR COPY
COPIE DE QUALITEE INFERIEURE

COPIE DE QUALITEE INFERIEURE

COR. ACT. REMEMBREMENT

ANALYSE DES CORRESPONDANCES

C1

PLAN 1 2 3 1

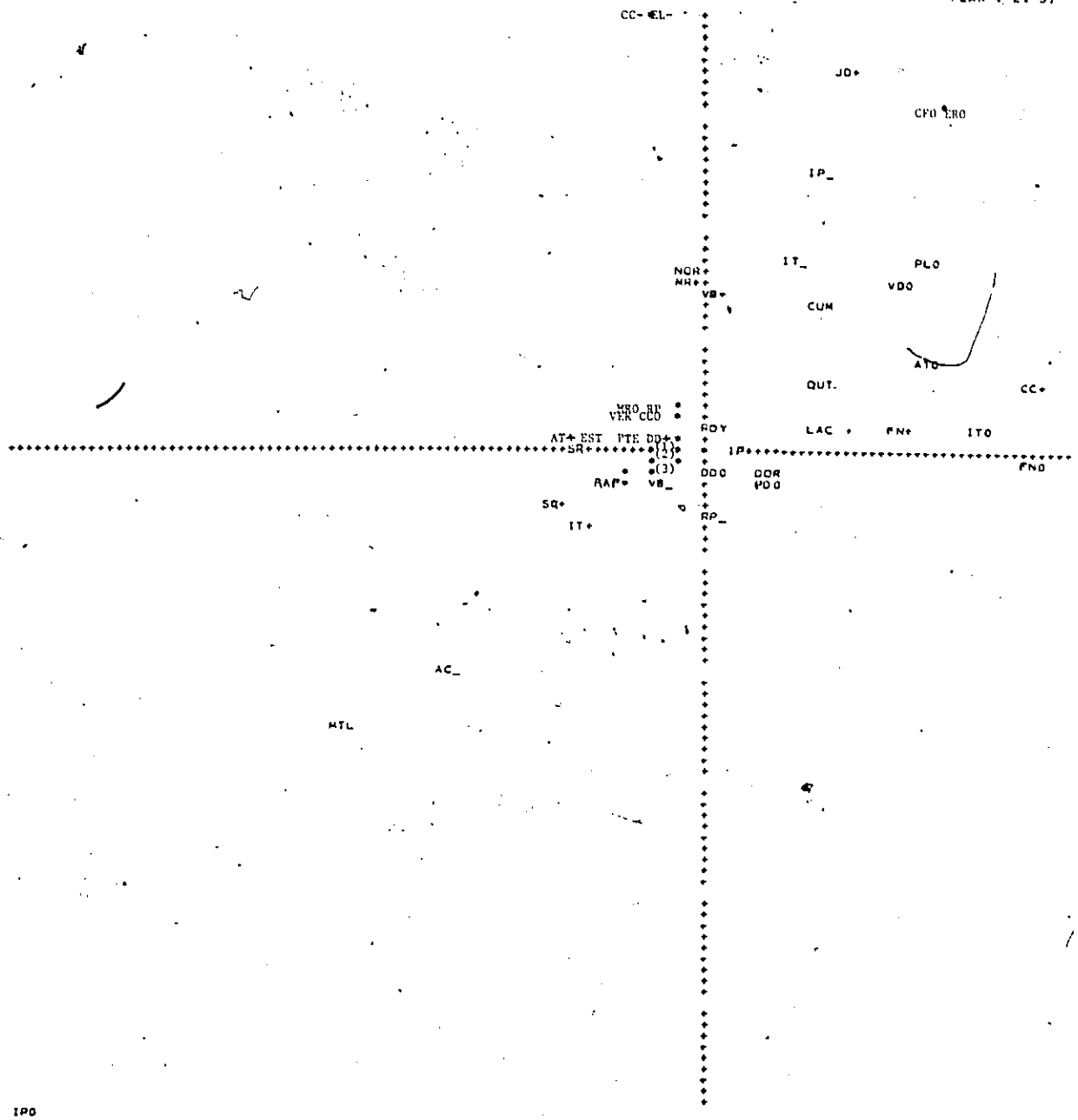

(1) OUE SEN CF+ DP+ CLA ER- ER+
(2) BEL HAM SAL PIE LEO LUC ANJ DOL ROX URF PL+ CF- PD BEA DPO MR-
(3) JD- FN- LAU SQ-

1 OF

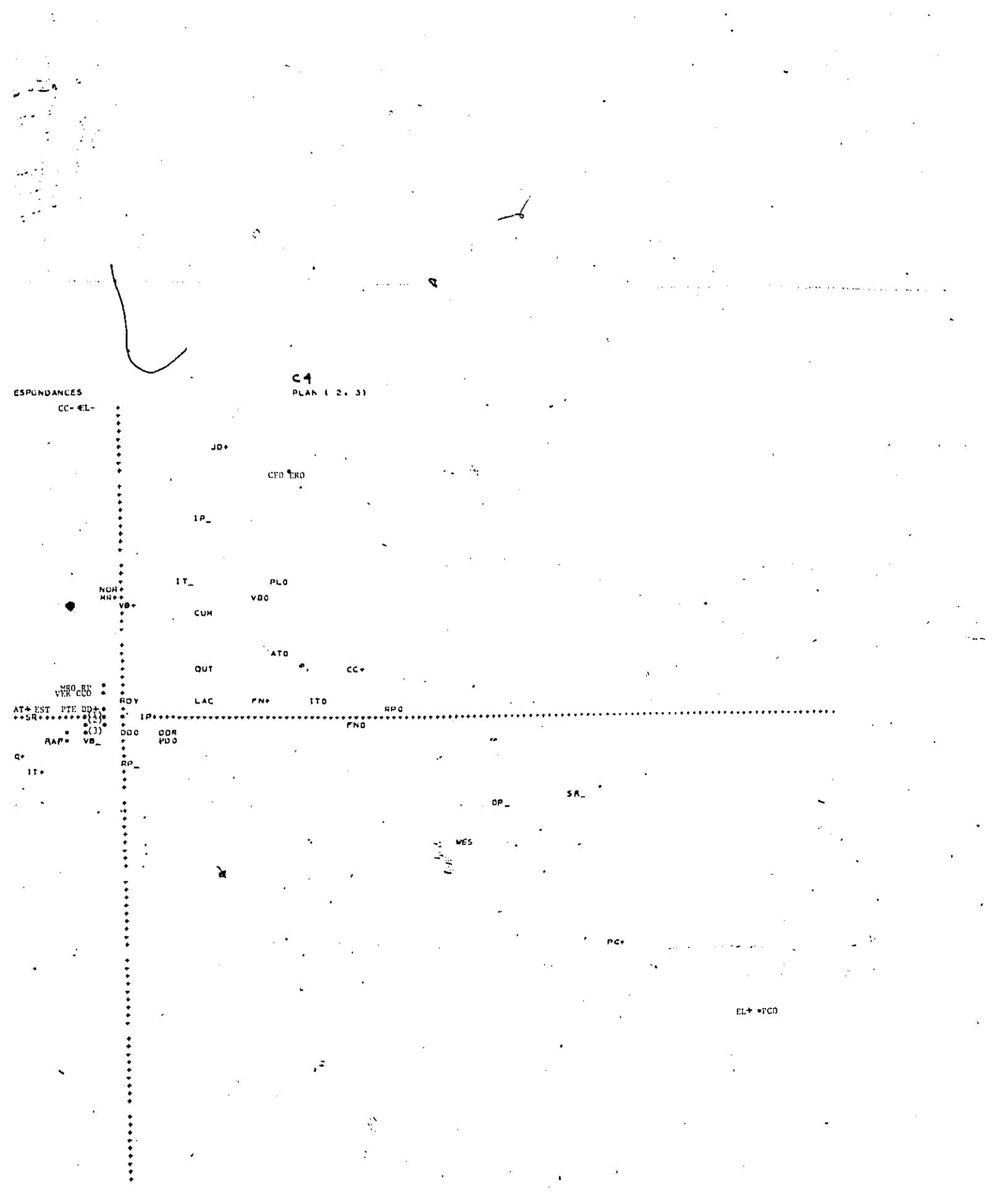

2 of 2

POOR COPY
COPIE DE QUALITEE INFERIEURE

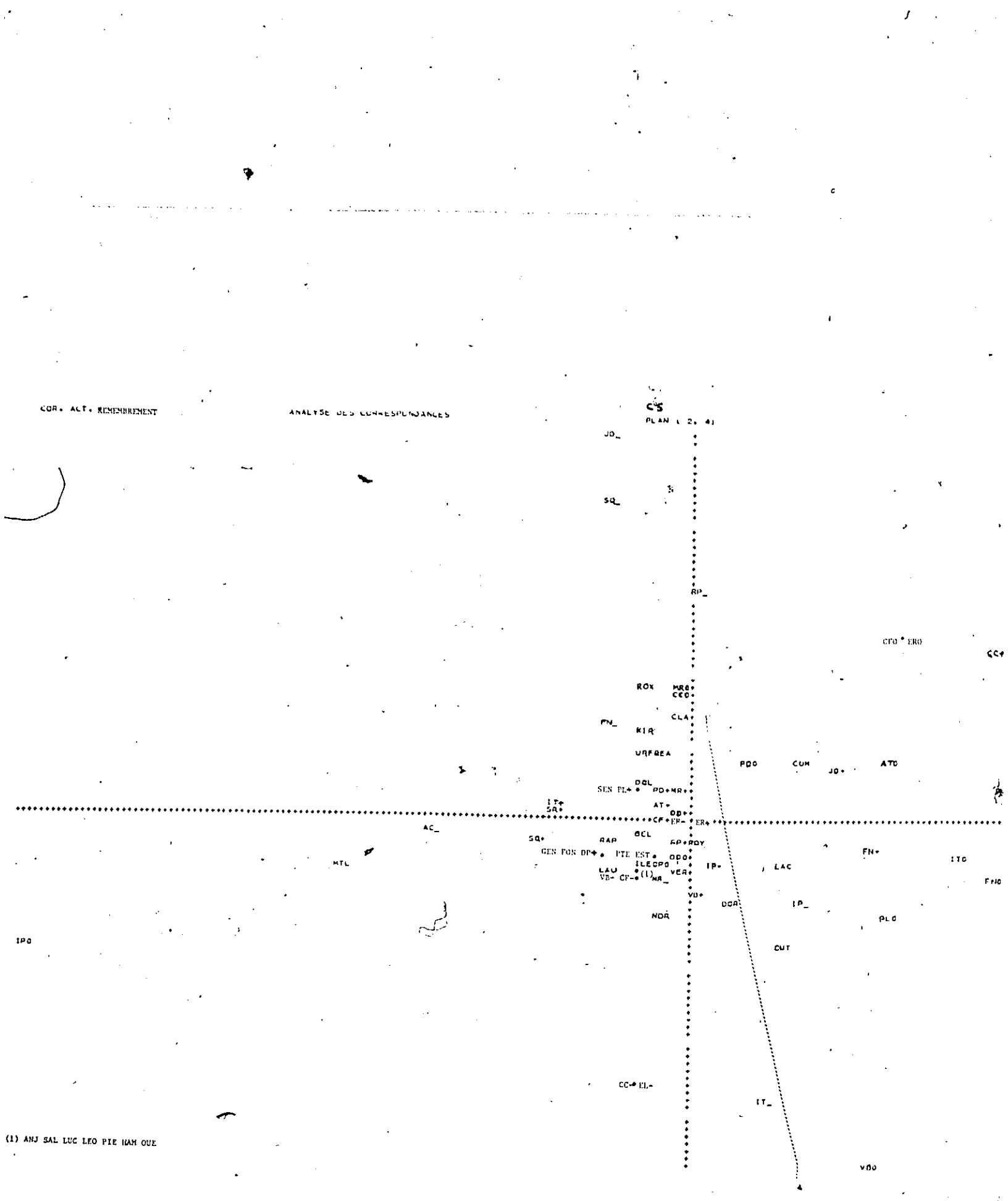

1 OF

POOR COPY
COPIE DE QUALITEE INFERIEURE

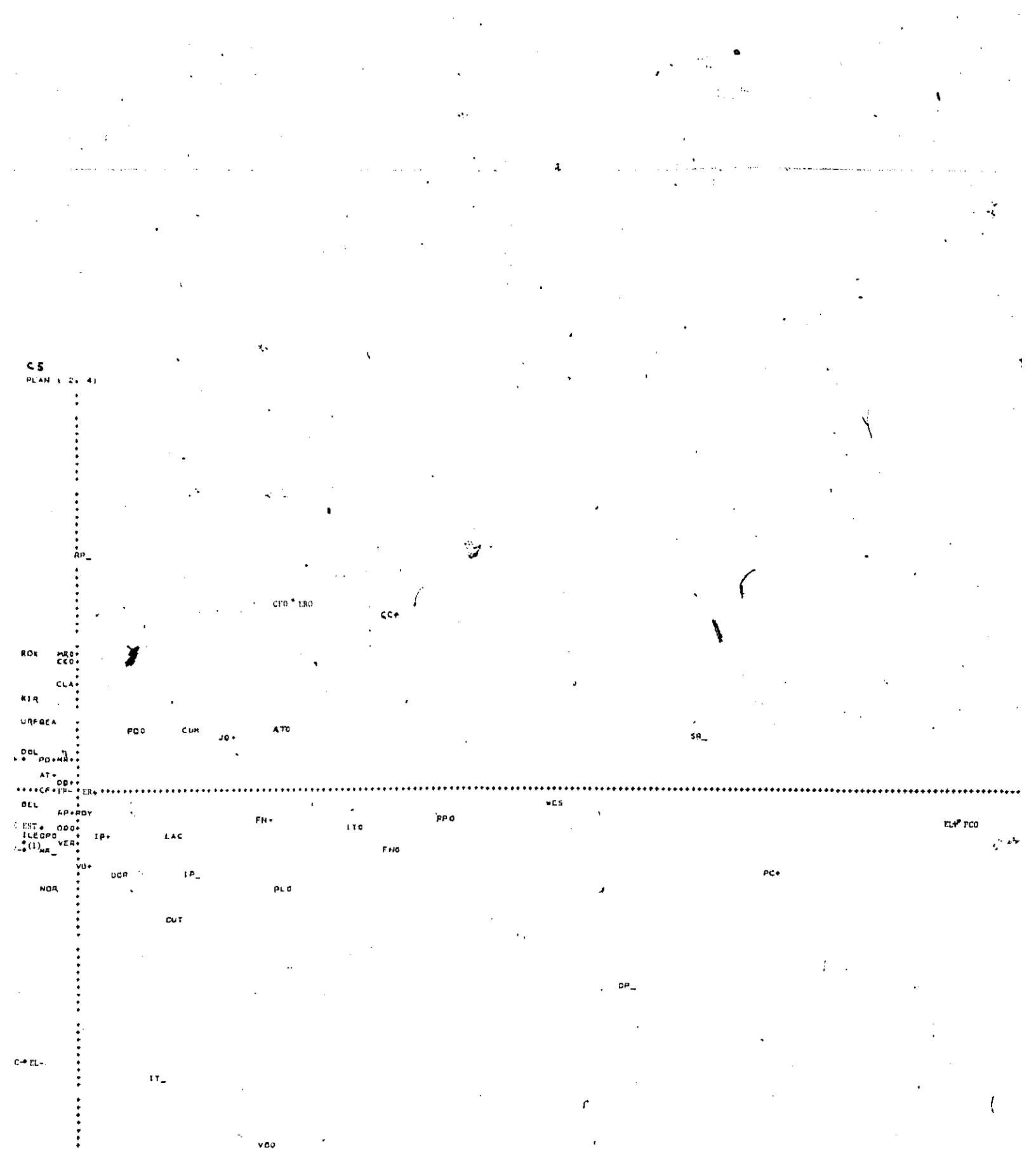

2 of 2

POOR COPY
COPIE DE QUALITEE INFERIEURE

COR. ACT. REMEMBREMENT

ANALYSE DES CORRESPONDANCES

C 6
PLAN (3, 4)

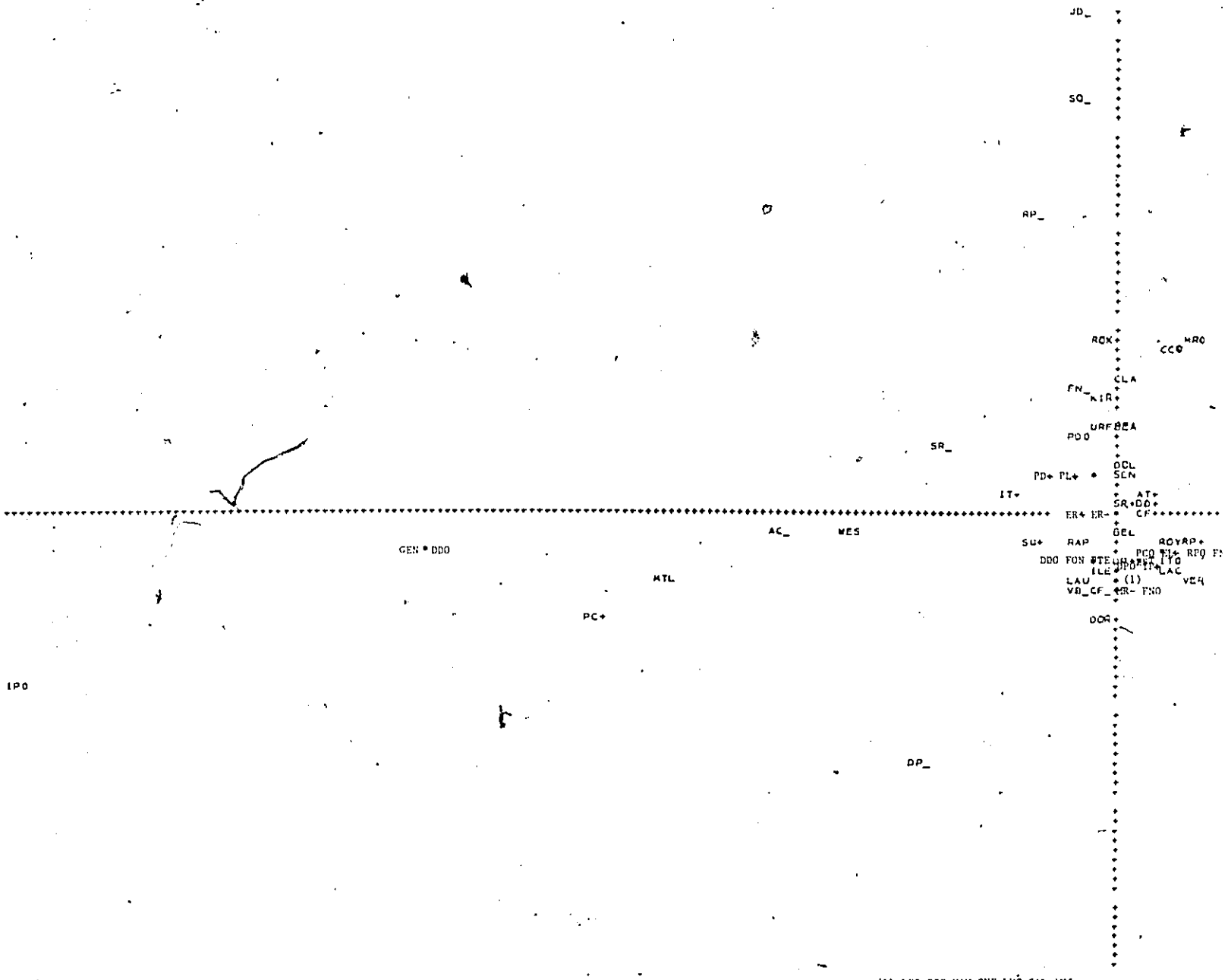

(1) LEO PIE HAM OUE LUC SAL ANJ

1 OF

POOR COPY
COPIE DE QUALITEE INFERIEURE

C 6
PLAN (3, 4)

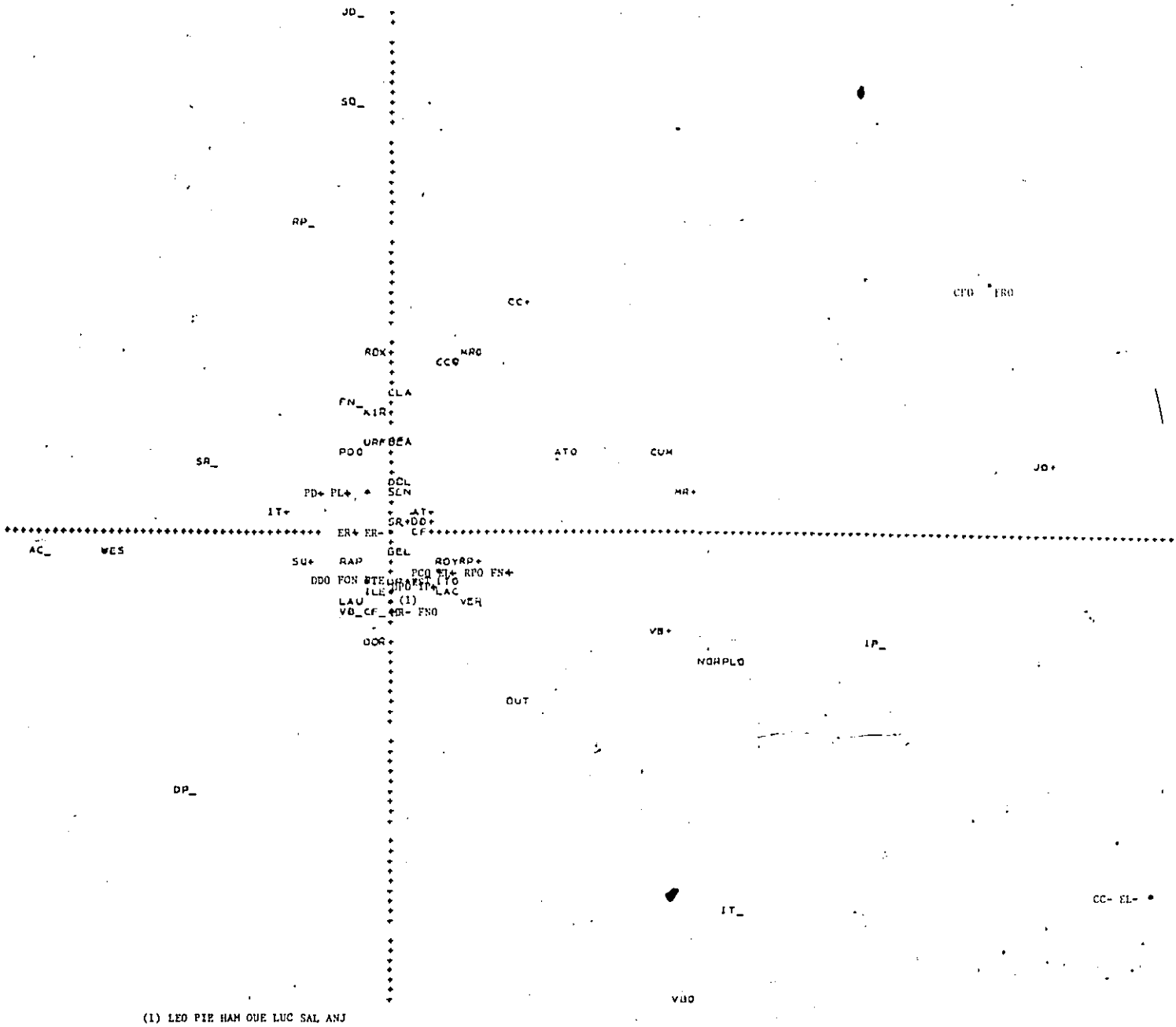

(1) LEO PIE HAM OUE LUC SAL ANJ

2 OF 2

POOR COPY
COPIE DE QUALITEE INFERIEURE

POOR COPY
COPIE DE QUALITEE INFERIEURE

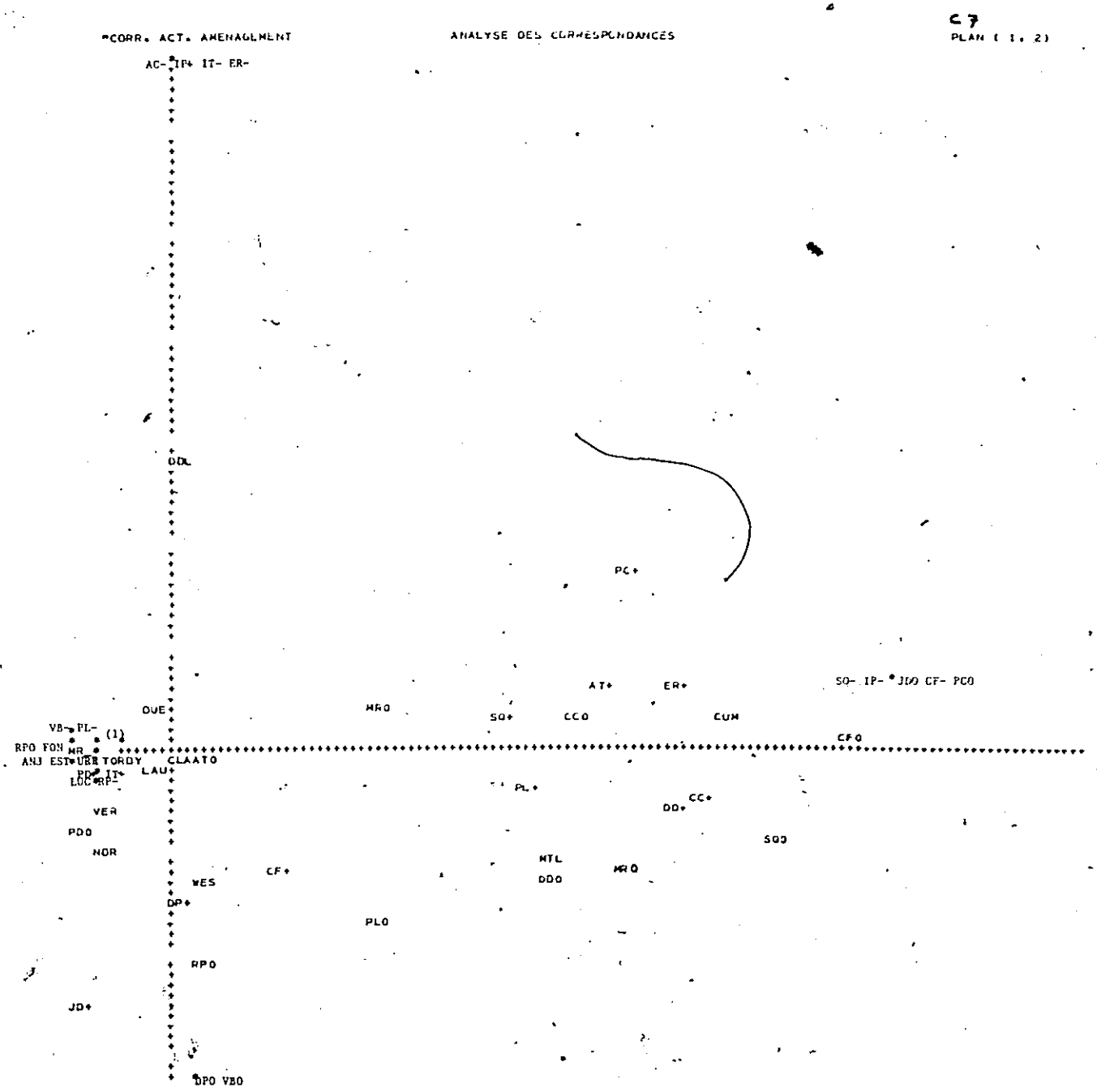

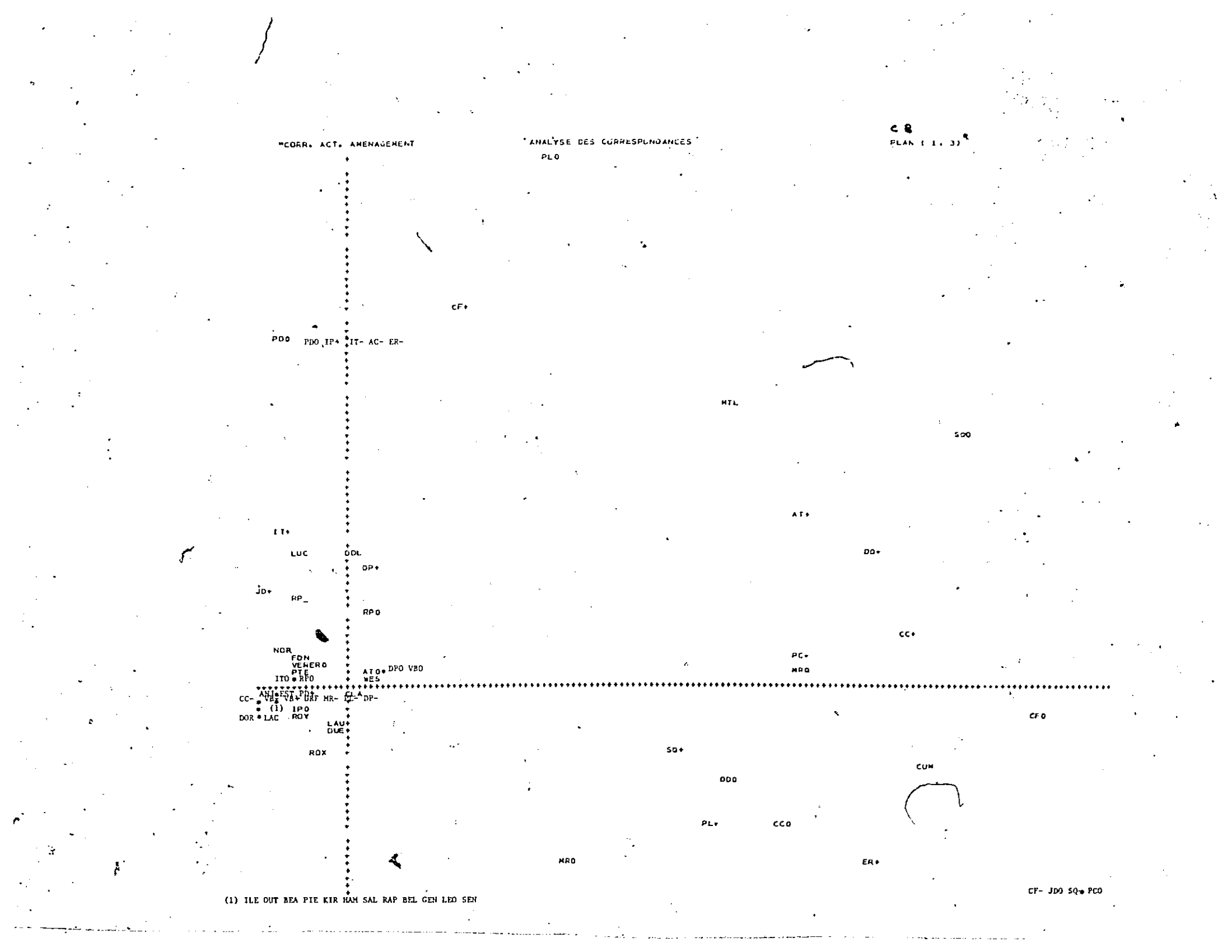
"CORR. ACT. AMENAGEMENT
ANALYSE DES CORRESPONDANCES
PLAN (1 , 3)
PL0
CF+
PD0
PD0 IP+
IT- AC- ER-
MTL
S00
AT+
IT+
LUC
DDL
DD+
DP+
JD+
RP_
RP0
CC+
NOR
FON
VENERO
PTE
ITO
RP0
ATO
WES
DP0 VB0
PC+
MR0
CC-
VB2 VB+
DEF MR-
CL-
DP-
(1) IP0
DOR
LAC
ROY
LAU
DUE
CF0
ROX
SQ+
CUM
DD0
PL+
CC0
MR0
ER+
(1) ILE OUT BEA PIE KIR HAM SAL RAP BEL GEN LEO SEN
CF- JD0 SQ- PC0

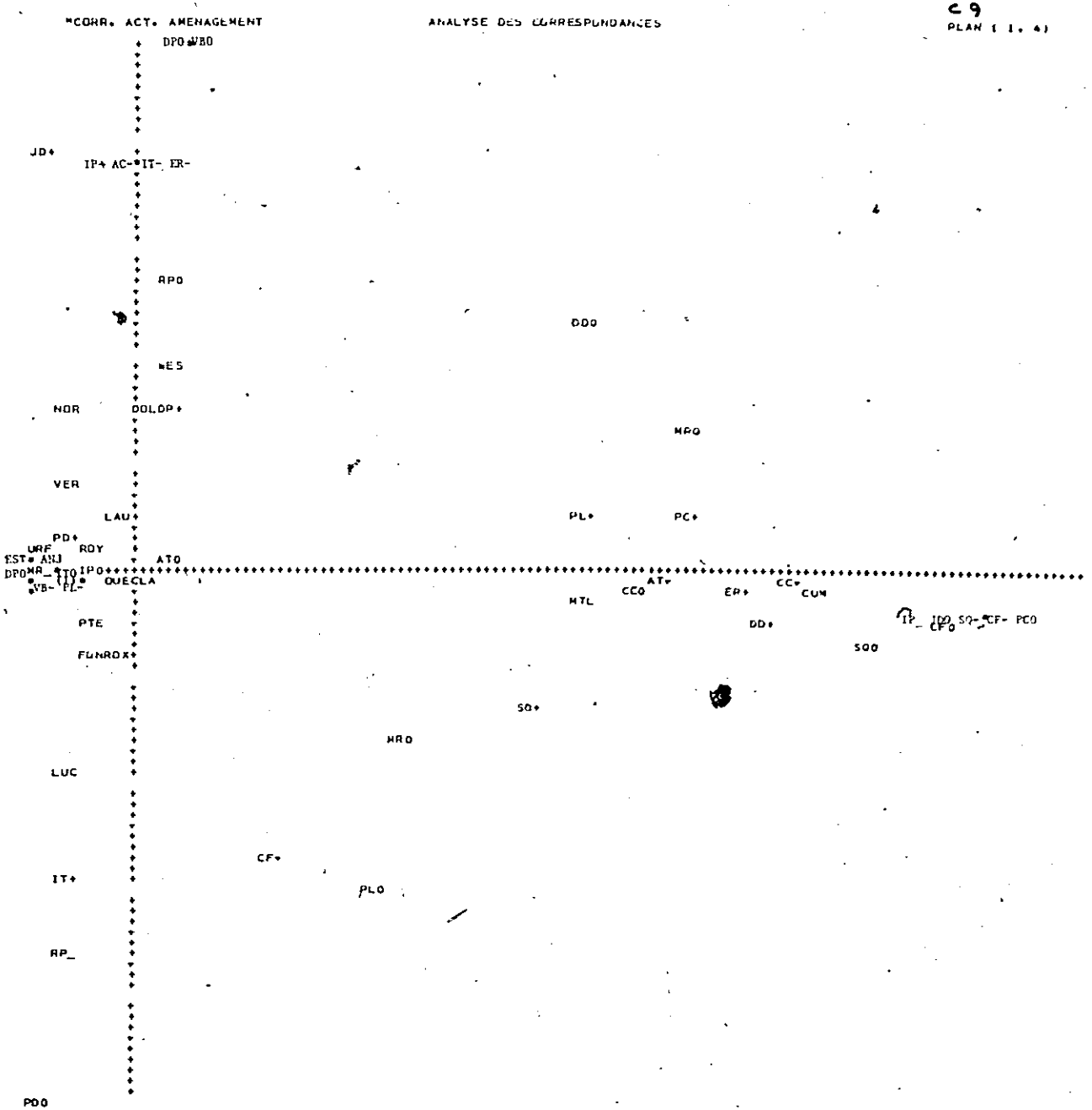

(1) DOR LAC HAM KIR LEO RAP BEL GEN SAL ILE OUT PIE BEA SEN VB+ CC- RPO ERO

1 OF 1

POOR COPY
COPIE DE QUALITEE INFERIEURE

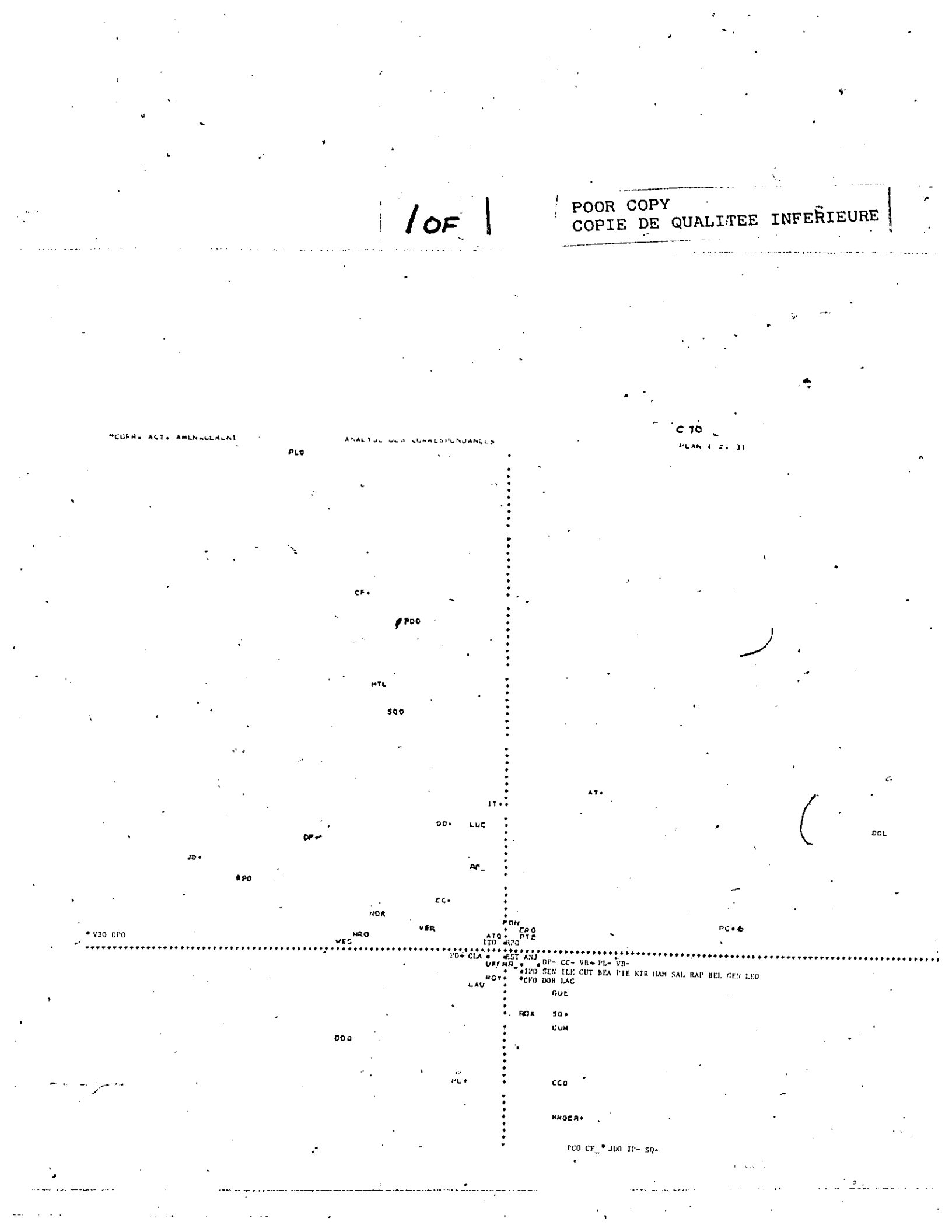

2 of 2

POOR COPY
COPIE DE QUALITEE INFERIEURE

C 70

PDO IP+ IT- AC- *ER-

AT+

COL

PC+

VB+ PL- VB-
OUT BEA PIE KIR HAM SAL RAP BEL GEN MED

0 CF_* JDO IP- SQ-

1 OF

POOR COPY
COPIE DE QUALITEE INFERIEURE

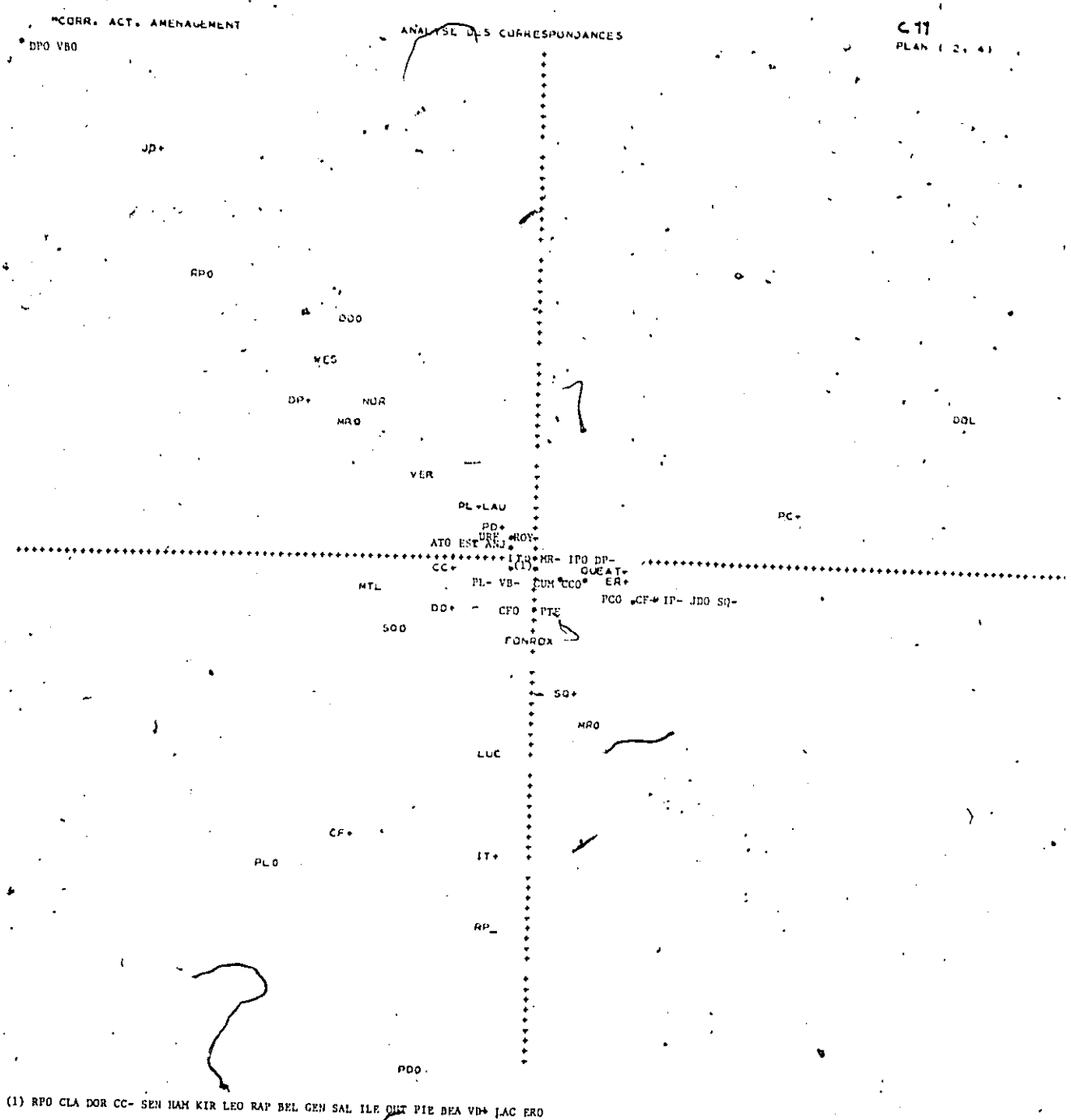

(1) RPO CLA DOR CC- SEN HAM KIR LEO RAP BEL GEN SAL ILE OUT PIE BEA VD+ LAC ERO

2 of 2

POOR COPY
COPIE DE QUALITEE INFERIEURE

DANCES

C.11
PLAN (2 x 4)

AC- IP+ IT- IR-

CRL

PC+

'0 DP-
QUEAT+
)* ER+

PCO CF- IP- JDO SQ-

HRO

POOR COPY
COPIE DE QUALITEE INFERIEURE

*CORR. ACT. AMENAGEMENT

ANALYSE DES CORRESPONDANCES

PLAN (3, 4)

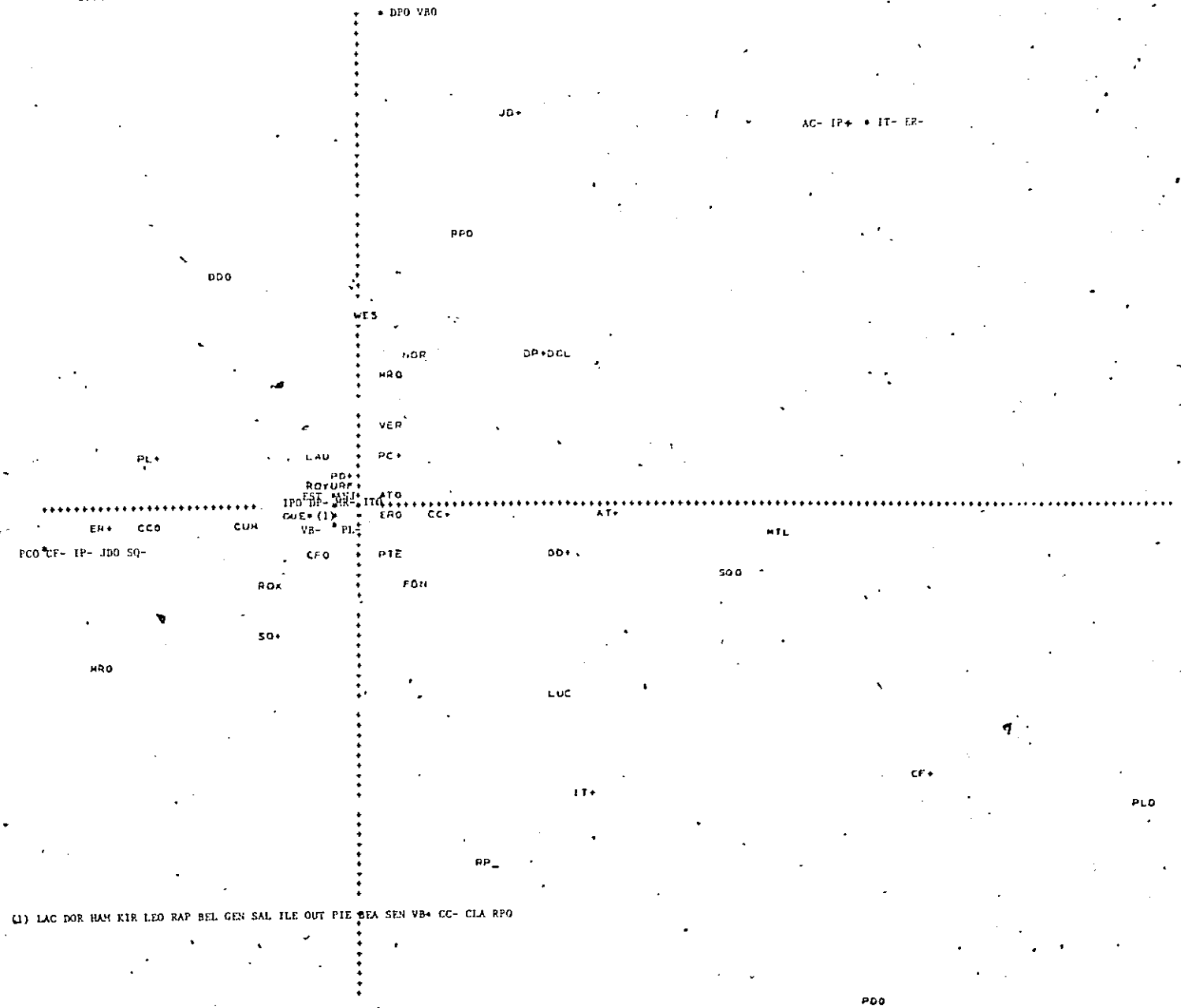

(1) LAC DOR HAM KIR LEO RAP BEL GEN SAL ILE OUT PIE BEA SEN VB+ CC- CLA RPO